

# OÙ VAS-TU GLACIER?







# Faire attention

«Ce que nous avons été sommés d'oublier n'est pas la capacité de faire attention, mais l'art de faire attention. Si art il y a, et non pas seulement capacité, c'est qu'il s'agit d'apprendre et de cultiver l'attention, c'est-à-dire, littéralement, de *faire* attention. Faire au sens où l'attention, ici ne se rapporte pas à ce qui est à priori défini comme digne d'attention, mais oblige à imaginer, à consulter, à envisager des conséquences mettant en jeu des connexions entre ce que nous avons l'habitude de considérer comme séparé».

Isabelle Stengers, *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*. Editions de La découverte.



# L'éclosion d'une circonstance

Changer de lieu est une manière de réaménager nos attachements.

Quel que soit le contexte géographique, culturel et social, les particularités de ce « lieu autre » forcent ceux qui les occupent à évaluer sur des registres inédits les notions de distance et de relation avec les éléments présents sur un site. On se penche sur ce que l'on ne connaît pas encore, on ne se nourrit que de ce qui est déjà là.



4

5



1991

En 1991, dans le cadre de ma participation à l'exposition CH91, dans la région du Lac des Quatre cantons, j'ai réalisé *Une pierre noire s'enfonce dans la glace*. Cette intervention a consisté à nettoyer, au milieu d'une forêt, quatre blocs erratiques déposés au cours des temps géologiques par le glacier de la Reuss. C'est le lendemain de l'ouverture de cette manifestation, à l'occasion du vernissage d'une oeuvre de Mario Mertz à Furk'Art dans le col de la Furka, que j'ai rendu ma première visite au Glacier du Rhône.





25.08.2018

Au pied du glacier Steingletscher, 80 personnes fondent l'Association suisse pour la protection du climat.

26.01.2019

L'Association suisse pour la protection du climat, représentée par 250 membres, lance l'initiative pour les glaciers.

Printemps 2019

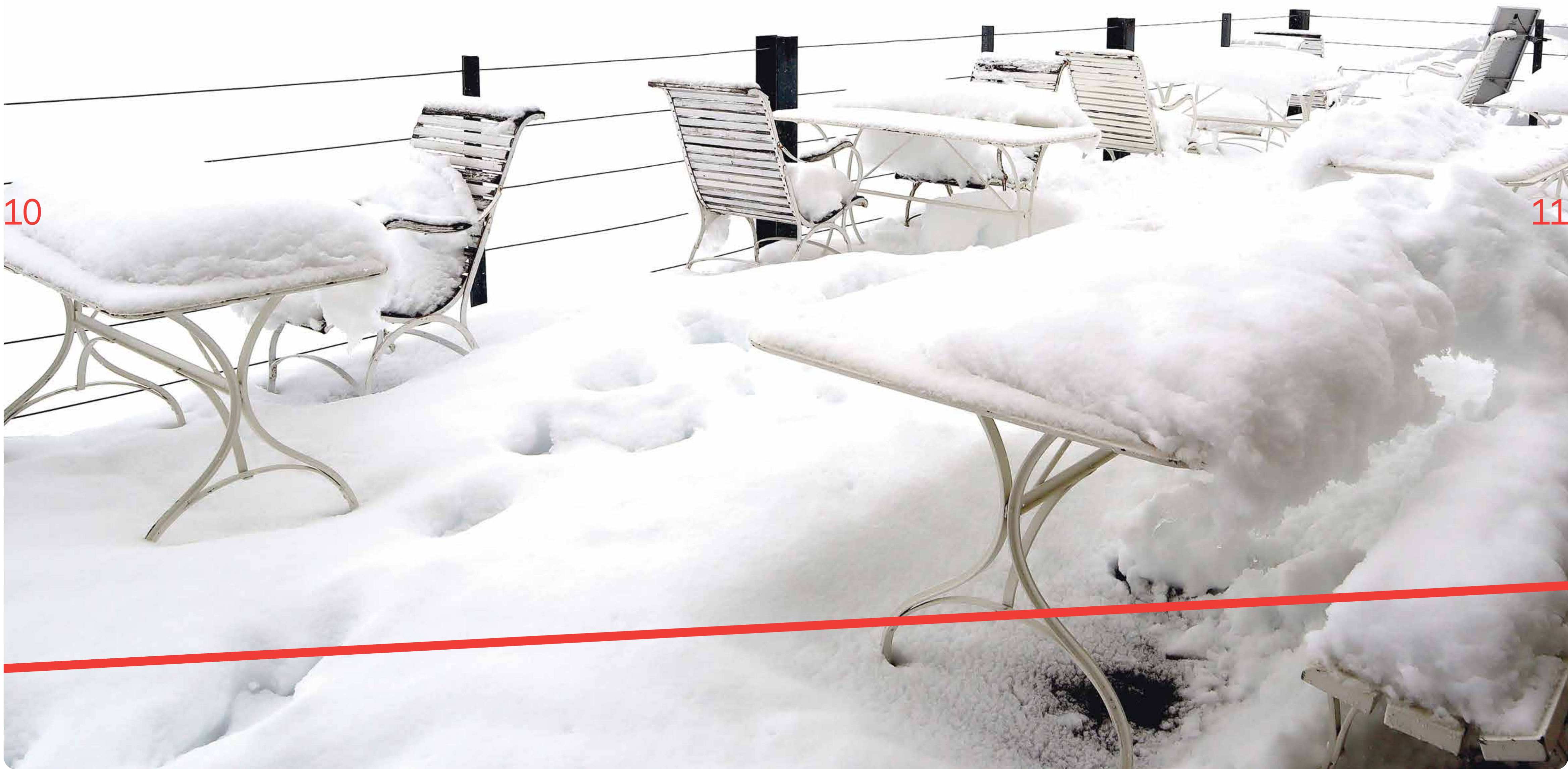
Benoît Antille, historien de l'art et curateur valaisan, m'invite à une résidence artistique de trois mois à l'Institut Furkablick, dirigé par Janis Osolin. Ce site, perché dans le col de la Furka à 2430 mètres et aujourd'hui nommé *Furka Zone*, reste définitivement marqué par l'expérience Furk'Art portée par le galeriste neuchâtelois Marc Hostettler entre 1983 et 1999.

06.2019

Je m'installe dans la chambre 21. Deux fenêtres ouvrent sur des pâturages escarpés recouverts de flaques de neige, ainsi que sur une vallée, sculptée par les zigzags de la route de la Furka, qui longe la façade du bâtiment. Le matin je me réveille avec les cris des martinets qui nichent sous le toit ou le tintement des cloches de centaines de moutons qui viennent paître aux abords. Le soir, je m'endors avec la lueur des phares qui caresse les fleurs de la tapisserie.







10

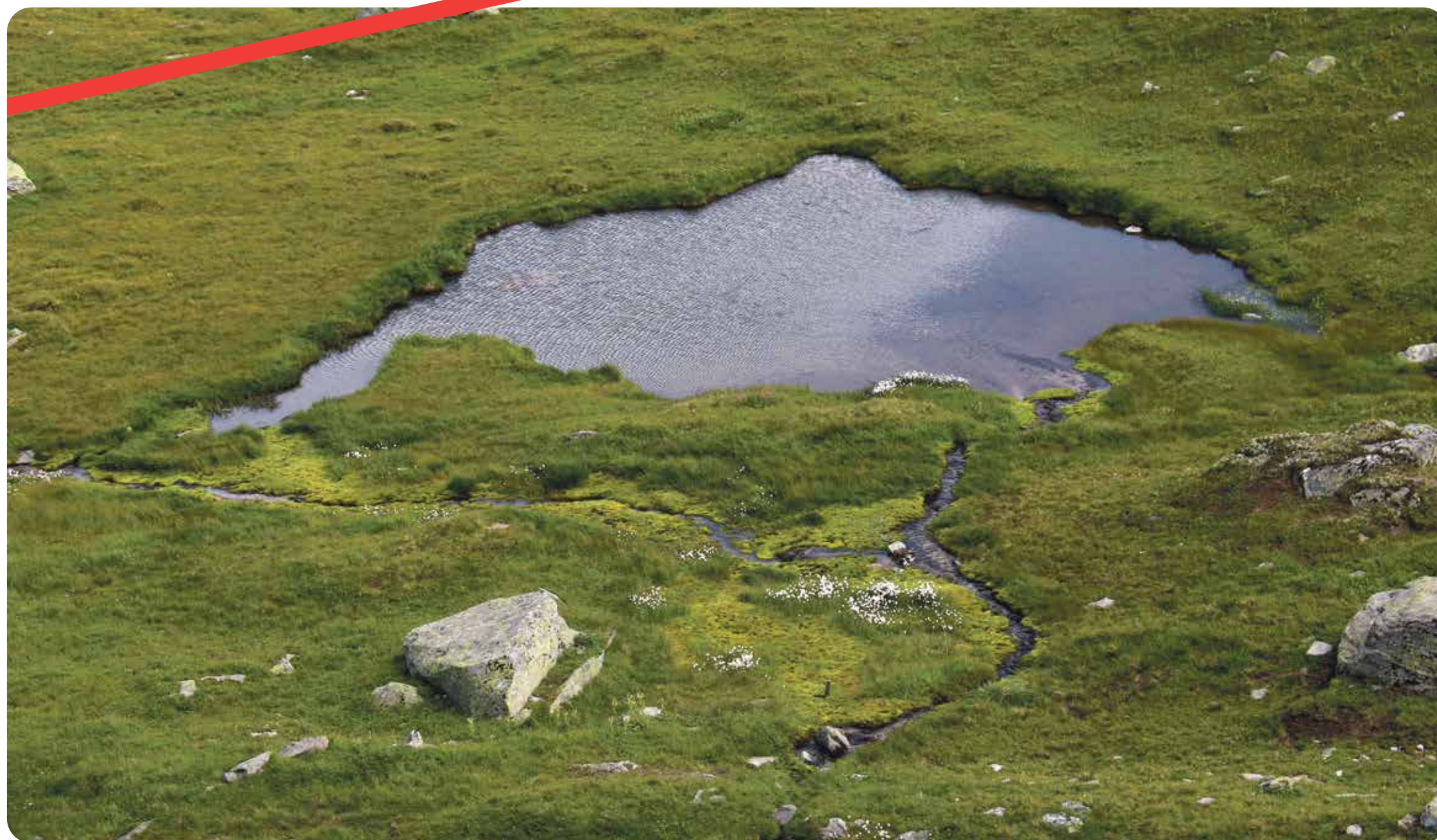
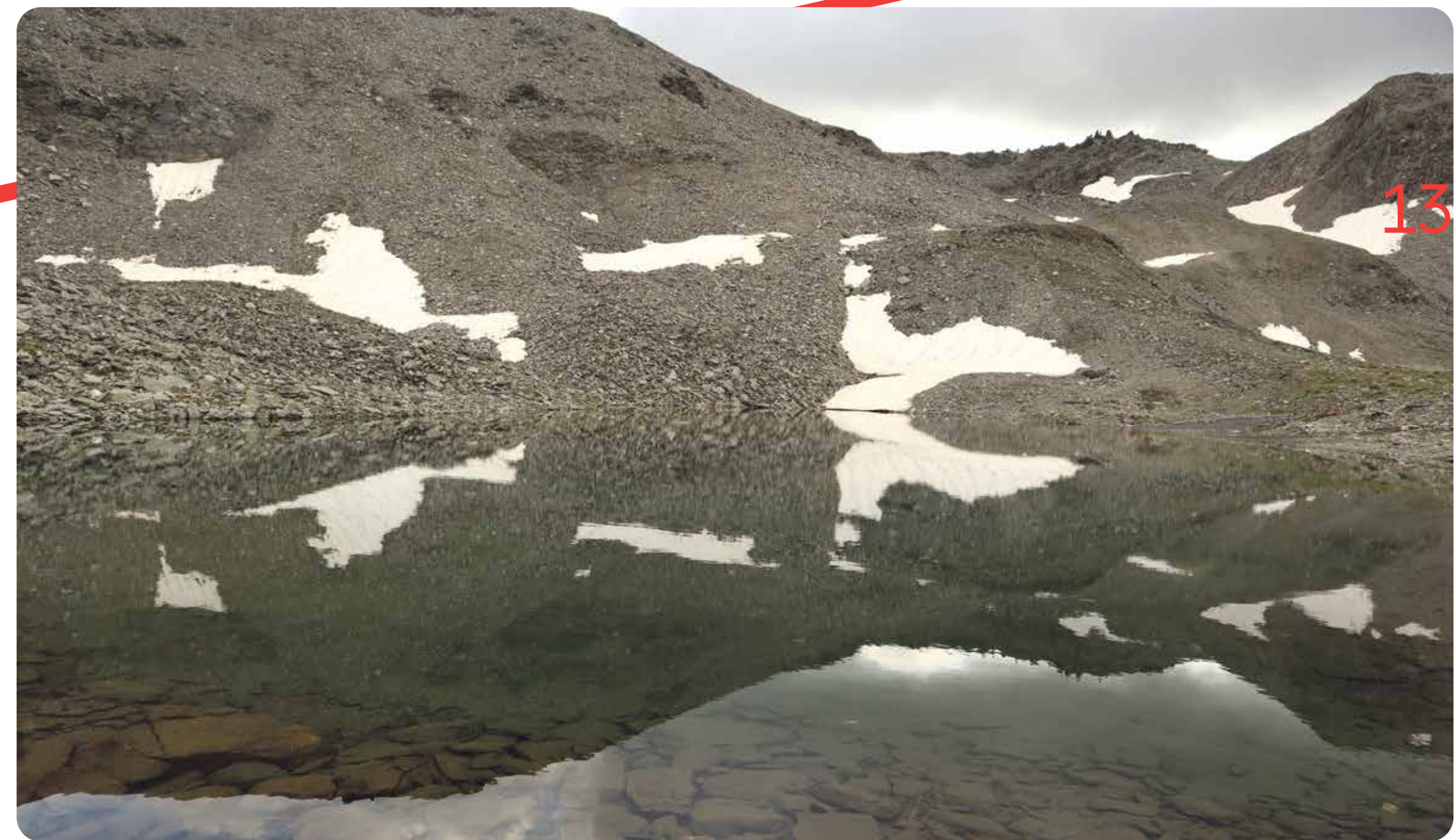
11



## ALPFOR

La route, fréquentée par des bus postaux, des transports touristiques, des voitures, des camping-cars, des motos ou des cyclistes, sépare l'Institut Furkablick d'une ancienne caserne militaire, composée de 12 bâtiments, construits à partir de 1890. Trois d'entre eux, datant de 1917, abritent depuis 2009, une station de recherche scientifique, dirigée par ALPFOR (Alpine Research Station Furka), une organisation à but non lucratif, associée à

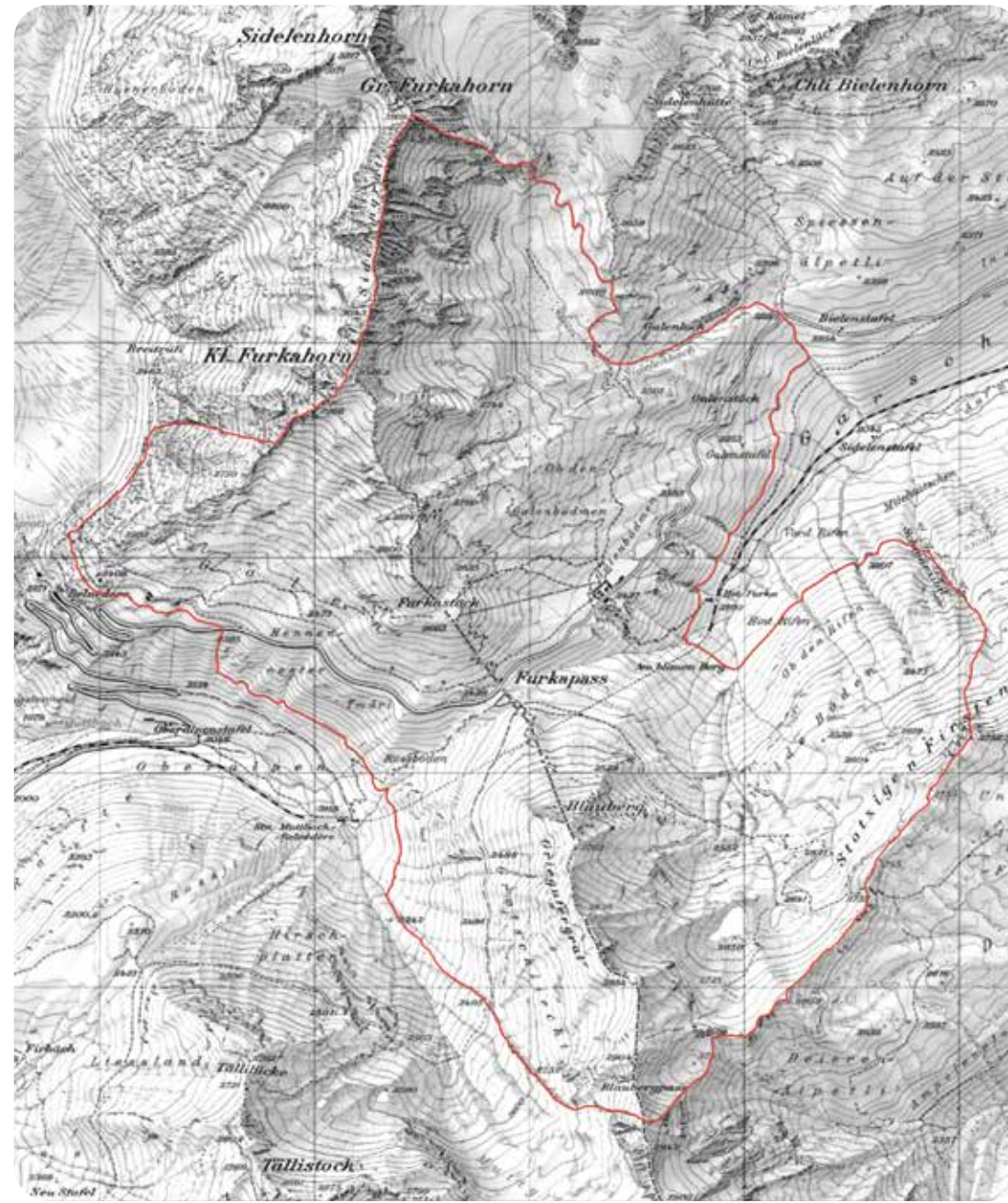
l'université de Bâle. Situé à 250 mètres au-dessus de la limite climatique des arbres, au coeur de la zone alpine et niché entre des formations cristallines (granit, gneiss) et carbonatées (marne, ardoise), avec plusieurs glaciers à proximité, le territoire investi par ALPFOR, constitue un haut lieu de la biodiversité. La moitié de la flore alpine suisse, soit 305 espèces de plantes à fleurs, se trouvent dans les environs.





## J'y retourne

Une carte, épinglée, par Janis Osolin, sur un mur du restaurant de l'Institut Furkablick, indique que le Glacier du Rhône touche le périmètre nord ouest de la Furka Zone. Vingt huit années ont passé.



Au tournant d'un sentier, sur un fond de ciel bleu, il est apparu, majestueux. En descendant vers ses abords, j'ai remarqué l'amincissement de sa masse. Mon attention s'est posée sur les empreintes laissées par son lent et imperceptible déplacement sur la roche. La rugosité du substrat, érodé et parfaitement poli par le broyage des débris, a fait place à d'imposantes surfaces arrondies et striées, que la lumière affleure en cascades. Le glacier, biotope de forces au travail, est comme un muscle dont la masse se dilate, pousse, se rétracte, avance ou recule. Lorsque l'on marche sur ce fleuve cristallin, entre les « crraac » des crampons qui blessent l'albédo, on entend, au fond des crevasses, l'écoulement d'un torrent. Il fond par dessous. Par dessus, sous l'effet du soleil, une pierre noire s'enfonce dans la glace. Vecteur en interaction permanente avec les transformations climatiques, cet élégant fossile, en fluage continu, est à portée d'une route. Contrairement à une croyance aujourd'hui désuète, celle-ci n'apporte plus la promesse d'un mieux vivre, mais intensifie l'intrusion de forces humaines, sociales, industrielles et économiques. Un dispositif d'exploitation accueille les visiteurs au pied de l'Hôtel Belvédère, traverse successivement un parking, une boutique de souvenirs et un portique payant permettant l'accès à un chemin balisé conduisant à la « grotte glaciaire ».

Les glaciers se déplacent en murmurant comme les marées au rythme constant du contre-courant du battement de tambour régulier des ailes riches d'intentions, vers quelque direction tout ça pour quoi

sur les hauteurs, du glacier de la montagne s'écoule de la glace qui se répand sur les cailloux en un fracas léger et lointain et se joint au monde de cris et de sifflements du bassin de l'anse

Gary Snyder, Montagnes et rivières sans fin



**Juillet 2019**

La présence des bâches géotextiles donne encore le change. Le périmètre de glace qu'elles recouvrent autour de la grotte est assez important pour laisser croire au touriste, qui ne fait que passer, que leur fonction ne constitue qu'à ralentir la fonte du glacier. Mais il suffit de prendre le temps de faire le tour de cette infrastructure, pour s'apercevoir que l'envers du décor révèle une autre réalité. Sous le poids de nombreuses pierres, détachées de la montagne, suite à la fonte du pergélisol, plusieurs bâches géotextiles s'effondrent et se déchirent. Des rouleaux de bâches entamés, gisent abandonnés, là où l'exploitant ne prend même plus la peine de remplacer, d'une saison à l'autre, les bâches usées et noircies par la poussière déposée par le vent.

De l'autre côté de la route, face à l'Hôtel Belvédère, le parking ne désemplit pas. Plusieurs milliers de touristes s'arrêtent chaque jour, pour visiter l'attraction. En échange des 9 francs pour pénétrer sur le site, aucun billet n'est distribué. Si l'on s'assoie à l'une des tables de la buvette, l'odeur et la fumée des pots d'échappement est difficile à éviter. Au milieu des bus, des voitures et des motos, plusieurs voitures décapotables évoquent l'époque insouciante des années soixante, imitant, sur la ficelle de la Furka, les virées de James Bond à la poursuite de Goldfinger.











20

Avec l'unique préoccupation de ralentir la fonte dans les alentours de la grotte, l'humain prend au glacier sans lui rendre ni sa beauté, ni sa dignité.

Comment répondre à la question que me pose cette bonne raison de m'indigner ? Par exemple, en prenant position depuis un point de vue d'où je laisse émerger des relations inédites avec le vivant, considéré alors comme unique source de vie sans notion d'appropriation.

Le glacier subit une maltraitance. Ne pouvant se défendre seul face à un juge, une voix humaine doit le représenter pour faire admettre, qu'en tant qu'entité non humaine, il est néanmoins une entité vivante qui a le droit de revendiquer une reconnaissance 21 juridique, un droit à la vie et à la paix. De fait, toute blessure infligée à un écosystème dont les humains sont les mandataires, est alors considérée comme un dommage entraînant une condamnation. Donner une personnalité juridique à un milieu a ceci de remarquable que les humains dérivent leurs droits du milieu où ils vivent et non l'inverse.

L'enjeu de cette requête serait l'extraction définitive des bâches, afin d'inviter simplement le public, à venir regarder le glacier s'en aller.



Mes visites au glacier sont presque quotidiennes. Parfois, je prends une journée pour explorer la vallée qui conduit à Gletsch, à Realp ou Andermatt.

Quand une épaisse nappe de brouillard persiste du matin au soir en obstruant les fenêtres de l'Institut, je reste sur mon lit pour lire, écrire ou écouter des conférences sur le net.



Aujourd’hui, découragement intense. Obnubilée par l’exploitation agressive du site, la nonchalance des touristes, qui s’empressent, à la queue leu leu, d’entrer dans la grotte, avec à peine un coup d’oeil en direction du glacier et vite une photo avant de repartir.

Colère et sentiment d’impuissance. Envoyé un long message à Philippe Descola, que la maison d’édition Odile Jacob a aimablement fait suivre.

Bonjour Monsieur Descola,

Depuis le début de l’été 2019, j’ai la chance d’avoir été invitée dans le cadre d’une résidence artistique sur le site alpin du col de la Furka à 2431 mètres d’alti-tude. Cette résidence se situe à l’Hôtel Furkablick, qui a été, entre 1984 et 1994, un centre d’art expérimental dénommé la *Furkart*, et dirigé par le galeriste neuchâtelois Marc Hostetler. Depuis 2004, ce lieu, racheté par la Fondation Alfred Richterich, porte le nom d’*Institut Furkablick*. Janis Osolin, le nouveau direc-teur, a réactualisé, pour la durée des trois mois de l’année pendant lesquels le col est ouvert, la possibilité d’une résidence artistique qu’il nomme dans son actuelle réflexion sur le site, *la Furka Zone*.

En 1991, dans le cadre du 700<sup>e</sup> anniver-saire de la Confédération Helvétique, j’ai réalisé dans la forêt de Morscharch une intervention artistique qui a consisté à nettoyer quatre blocs erratiques en granit blanc que le glacier de la Reuss avait déposé sur le site il y a vingt mille ans. A cette occasion, j’étais aussi allé marcher sur le glacier du Rhône pour admirer non seulement la beauté du site, à couper le souffle, mais également pour observer les tables glacières qui me subjuguait.

Pour réaliser cette intervention, je m’étais concentrée à l’époque sur le dépôt, lié au recul du glacier, de nombreux blocs erratiques dans cette région du Lac des Quatre Cantons, ainsi que sur les mythes locaux engendrés, au fil du temps, par la cohabitation des paysans avec ces blocs. J’avais également écrit un texte «Une pierre noire s’enfonce dans la glace», paru dans la publication que je joins à cette lettre.

C’est la raison pour laquelle, il y a une dizaine de jours, une de mes première promenades sur le col de la Furka m’a ramenée à 2220 mètres, sur les bords du Glacier du Rhône.

Je n’ai pas été surprise de constater un rétrécissement spectaculaire de la langue du glacier, mais j’ai été extrêmement choquée par la présence d’un dispositif de bâches textiles, abritant une grotte de glace que des centaines de touristes viennent visiter quotidiennement. Depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, on est venu admirer un des rares glaciers directement accessible depuis la route. Mais depuis quelques années, c’est l’agonie du glacier qui est devenue une attraction touristique, avec sa grotte, sa boutique de souvenirs et un accès au site pour un coût de 9 francs suisses par personne.

Chaque année, à l’ouverture du col, des ouvriers viennent reconstruire à neuf ce dispositif palliatif, qui ne sert qu’à vainement retarder la disparition prochaine de la grotte, remodelée en début de saison pour mesurer une centaine de mètres, réduits à 90 mètres fin septembre.

Ces bâches donnent, en ce mois de juillet 2019, la sensation de pansements plus ou moins sales, recouvrant partiellement une plaie qui suinte en permanence. Mais, peine perdue, l’hémorragie continue et quoi qu’on y fasse, l’eau s’engouffre par toutes les fissures de la glace et des tis-sus. Tout va vite, les éléments organiques arrachés, abandonnés et dispersés par le retrait du glacier n’ont plus le temps de «prendre», de s’agglomérer progressive-ment avec la poussière des roches et la terre apportée par le vent, ainsi qu’avec les organisme animaux et végétaux qu’ils engendrent. Ces blocs de glace et ces roches de différentes dimensions prennent l’apparence de débris d’une explosion, formant un large cratère, dans lequel le ruissellement continu de la fonte a fini par former un lac, sur lequel quelques icebergs flottent comme des radeaux et dont le trop-plein, le Rhône,

descend, vers le fond de la vallée, le long d’une cascade.

Je pense réaliser ce projet artistique en plusieurs phases, en adaptant chaque mise en forme à la durée qui s’imposera pour la mener à bien, afin de préciser, de concrétiser plastiquement l’ensemble de cette réflexion que je voudrais, par ail-leurs, partager et confronter à un collectif de travail efficace et compétent.

De la même façon que lors d’une rési-dence artistique dans le Nord Est du Brésil en 1998, je voudrais, par exemple, reprendre une caméra vidéo et, face au rythme lent et parfois imperceptible du vivant, filmer les densités fluctuantes et continues, qui révèlent magnifiquement dans ce paysage alpestre doux et aride, la porosité extraordinaire qui enveloppe et incorpore la masse complexe et fluide des substances aériennes à la compacité des stratifications terrestres. Le glacier se forme et se transforme entre ces deux entités atmosphériques, participant à leurs métamorphoses et à leurs mouve-ments.

Cependant, la lettre que je vous adresse aujourd’hui concerne une autre partie de mon projet artistique pour la *Furka Zone*. Une partie qui devra, comme je viens de l’évoquer, prendre une forme plus col-lective, moins intime ou personnelle que bon nombre de travaux que j’ai réalisés ces trente dernières années. Il s’agit d’une démarche qui vise à rendre au glacier *le droit de se retirer en toute dignité*, de le laisser disparaître «naturellement», en interaction avec les conditions clima-tiques actuelles que l’action humaine a contribué à transformer, à l’opposé de l’exploitation touristique qui en est faite aujourd’hui.

J’ai écouté sur la toile plusieurs de vos conférences, et notamment celles où vous évoquez l’effort réalisé par des groupes humains dans plusieurs pays, afin de convaincre d’autres groupes d’arrêter de considérer la nature comme un environ-nement exploitable à l’infini, sans rien lui rendre, et de commencer à reconnaître l’interdépendance qui régit le vivant, dont l’humain fait partie.

Prendre connaissance que ces pays, même si ces conquêtes juridiques restent fragiles, ont réussi à faire reconnaître pour différentes entités naturelles, une personnalité juridique, un droit à l’exis-tence, à la dignité et à la possibilité d’être représentées légalement devant un tri-bunal, a éveillé en moi de l’étonnement, de la curiosité et une forte stimulation dans ma façon de penser mon travail artistique. Non pas que je cherche à tout prix à m’engager dans un processus artistique forcément «écologique», mais parce qu’intuitivement, j’ai su qu’une piste encore énigmatique s’ouvrait à cet endroit, en relation avec ma culture et mon histoire personnelle.

La manière dont la culture occidentale catégorise les objets, les personnes, les animaux, les plantes et d’autres entités du monde existant, reste encore aujourd’hui conditionnée par des relations et des identifications chargées d’anthropocen-trisme. Dans son fonctionnement dualiste, les rapports de notre société avec les entités non humaines, ne passent, et de loin, pas par un esprit «animiste», ou une «cosmovision» dont j’ai été, par chance et à maintes reprises, témoin pendant ma petite enfance, dans la communauté aymara de Yumani sur l’île du Soleil, au milieu du lac Titicaca. Née dans une famille de la bourgeoisie bolivienne, je n’ai bien sûr pas été éduquée dans l’es-prit de ces croyances autochtones; mais l’éducation que m’ont prodigué mes parents a favorisé un regard curieux et

attentif envers cette communauté. Com-munauté majoritaire dans tout le pays et pourtant à notre époque, pour la plupart des gens de la classe dirigeante, «invi-sible», n’existant à leurs yeux que comme une force de travail et une domesticité bon marchée. Mes parents parlaient tous deux la langue aymara. Mon père a été l’un des co-fondateurs de la cinéma-thèque bolivienne à la Paz et il réalisait, surtout dans la région de l’Altiplano, des documentaires à caractère ethnogra-phiue. Aujourd’hui, la situation politique a permis la réécriture d’une nouvelle Constitution, qui tente de restituer enfin à la population aymara la reconnais-sance de ses coutumes et croyances, de ses relations particulières avec le vivant que cette communauté n’a jamais cessé d’entretenir.

Je partage avec vous ces quelques infor-mations de caractère personnel, pour éclairer les raisons qui me poussent aujourd’hui à m’engager dans un pro-cessus qui puisse aboutir à stopper cette mascarade en cours sur le glacier du Rhône, à retirer tout ce dispositif pallia-tif et à obtenir la reconnaissance d’une personnalité juridique pour le glacier du Rhône. Celle-ci lui donnerait légalement le droit d’être représenté, ainsi que celui de se retirer, selon son propre rythme, dignement, échappant à cette sorte d’«acharnement thérapeutique».

Un véritable site d’information pourrait alors succéder à l’infrastructure touris-tique d’aujourd’hui et permettre aux visi-teurs et scientifiques d’échanger dans de bonnes conditions sur la réalité des phénomènes climatiques en cours, plutôt que de les camoufler. Il est temps de faire face à la catastrophe écologique désor-mais inévitable et de regarder le glacier s’en aller.

J’ajoute que par mon lien avec la Bolivie, j’ai immédiatement associé la situation des glaciers alpins à celle des glaciers de la Cordillère des Andes. L’émotion qu’a suscitée en moi l’état actuel du glacier du Rhône est proche de celle que j’ai res-sentie lorsque, pendant de mon dernier séjour en Bolivie, j’ai appris que le gla-cier du Cerro Chacaltaya situé à 5395 mètres, et sur lequel nous allions souvent en famille nous promener avait complè-tement disparu.

Je suis bien consciente, et vous le men-tionnez souvent, qu’il est certainement plus facile d’enclencher ce processus juri-dique lorsque, sur un site particulier, un partage symbolique et des correspon-dances existent déjà entre une commu-nauté humaine et son milieu.

Mais, vous évoquez également dans vos conférences des groupes humains de notre société post-industrialisée, comme les «zadistes», qui ont émergé ces der-nières années, et qui revendiquent une dépendance et des relations avec les lieux qu’ils habitent, et commencent à inventer d’autres modes de vie et de pensées basées sur la nécessité et la reconnaissance de ces interactions réci-proques.

Dans les années 1980, par l’intermédiaire de *Furkart*, les artistes ont, chacun avec leur langage, cherché à établir une rela-tion plus ou moins forte ou perceptible avec le contexte historique de l’Hôtel Furkablick, et son implantation excep-tionnelle dans le paysage. Certaines oeuvres toujours présentes, établissent une relation avec un objet utilitaire de l’hôtel, comme la clé de chaque chambre à coucher ou l’ensemble des volets, tan-dis que d’autres relèvent et articulent la présence d’éléments naturels dans le paysage, comme par exemple le vent, la neige ou la lumière, par une intervention

artistique qui s’inscrit sur les murs exté-rieurs de l’architecture ou sur les vitres. D’autres encore interrogent un point spécifique du site, comme une frontière invisible, un point où faire un feu, ou bien l’échelle du corps humain confrontée à la l’immensité du paysage. Depuis que la résidence est à nouveau ouverte, les artistes invités ont prolongé ce même état d’esprit, mais sous d’autres formes, et une partie importante du travail de Janis Osolin consiste à assurer la sauve-garde et la restauration des oeuvres et de l’architecture du bâtiment.

Je ne peux m’empêcher de faire le lien avec un autre exemple de lutte que vous avez évoqué, je pense au sanc-tuaire qui se trouve au pied d’un glacier du mont Cinacora dans la Nevada de l’Ausangate de la cordillère des Andes au Pérou. Une lutte par laquelle les com-munautés indiennes veulent empêcher une technique d’exploitation des mines qui aboutirait à la disparition totale de la montagne, au lieu d’utiliser leurs tech-niques douces qui préservent son inté-grité.

A sa manière, la *Furka Zone* est aujourd’hui une sorte de sanctuaire artis-tique, qui soulève la question de la res-ponsabilité des actes de ceux qui tissent des relations avec ces paysages de mon-tagne. Ces «grottes de glace» soulèvent la question de la vie dans ces régions. Ont-elles comme unique destin d’être des espace de détente des citoyens? Il est remarquable qu’à la Furka travaillent également des scientifiques dans le cadre du programme «Hotspot Furka, diversité biologique en montagne», avec lesquels une collaboration pourrait être engagée.

Dans le cadre de cette résidence artis-tique, la réflexion et les outils que je vou-drais commencer à mettre en place pour réaliser mon travail, ont un rapport avec ce moment où j’ai photographié pour la première fois le glacier en 1991, et celui où je découvre la situation actuelle. Entre ces deux dates, mon esprit, mon corps et ma sensibilité ont, bien évidemment, subi des transformations, mais l’émotion reste la même.

Votre exceptionnelle contribution à ces questions des relations entre humains et non-humains, par vos ouvrages, votre enseignement et vos conférences, sont pour moi une stimulation d’une très grande force, et je vous en suis infiniment reconnaissante.

En vous remerciant de votre attention, je vous adresse Monsieur Descola, mes res-pectueuses et cordiales salutations.

Carmen Perrin

Madame,

Je vous remercie pour votre message et vos photographies. Vous voudrez bien excuser mon laconisme, mais je ne suis connecté au Web qu’épisodiquement. Je suis content d’apprendre que mes conférences ont pu stimuler votre tra-vail de plasticienne et je partage avec vous la consternation de voir les gla-ciers suisses emballés pour les touristes (j’avais vu cela il y a quelques années en Engadine).

Bien à vous,  
Philippe Descola

Le Temps / 9.08.2013 / Marie Parvex (extrait)

## Sous les bâches, le spleen des glaces

... «La dernière fois que je suis venu, ce devait être il y a trente ans, mais c’est toujours aussi beau.» ...Comme si les bâches étaient invisibles à leurs yeux. Comme s’ils ne se sentaient pas au chevet d’un mourant aux draps sales. «Oui, bien sûr, c’est moche», reconnaissent-ils finalement. «Mais visiter une grotte de glace, ça n’a pas de prix.»...

... Les infrastructures touristiques sont nées au gré des mouvements de la glace. L’Hôtel Glacier du Rhône vers 1860 à Gletsch, puis l’Hôtel du Belvédère en 1893, tous deux construits par la grande famille hôtelière de Zermatt, les Seiler. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les Carlen construisent le snack et le bazar à la hauteur de l’entrée de la grotte. Quatre générations plus tard, Philipp Carlen imaginera une protection pour ce glacier mythique qui, en des temps lointains, recouvrait toute la vallée du Rhône jusqu’au Léman et disparaît maintenant sous ses yeux...

... «Nous devons la contrôler plusieurs fois par jour.» La glace fond au point que la passerelle en

bois doit parfois être déplacée plusieurs fois dans la journée, un interstice se creusant entre la glace et le pont. Chaque printemps, vers la mi-mai, une équipe de dix hommes est héliportée jusqu’au Bel-védère. La route est encore fermée par la neige. Pen-dant presque un mois, ils se relaient pour creuser le glacier entre 5h du matin et 23h...

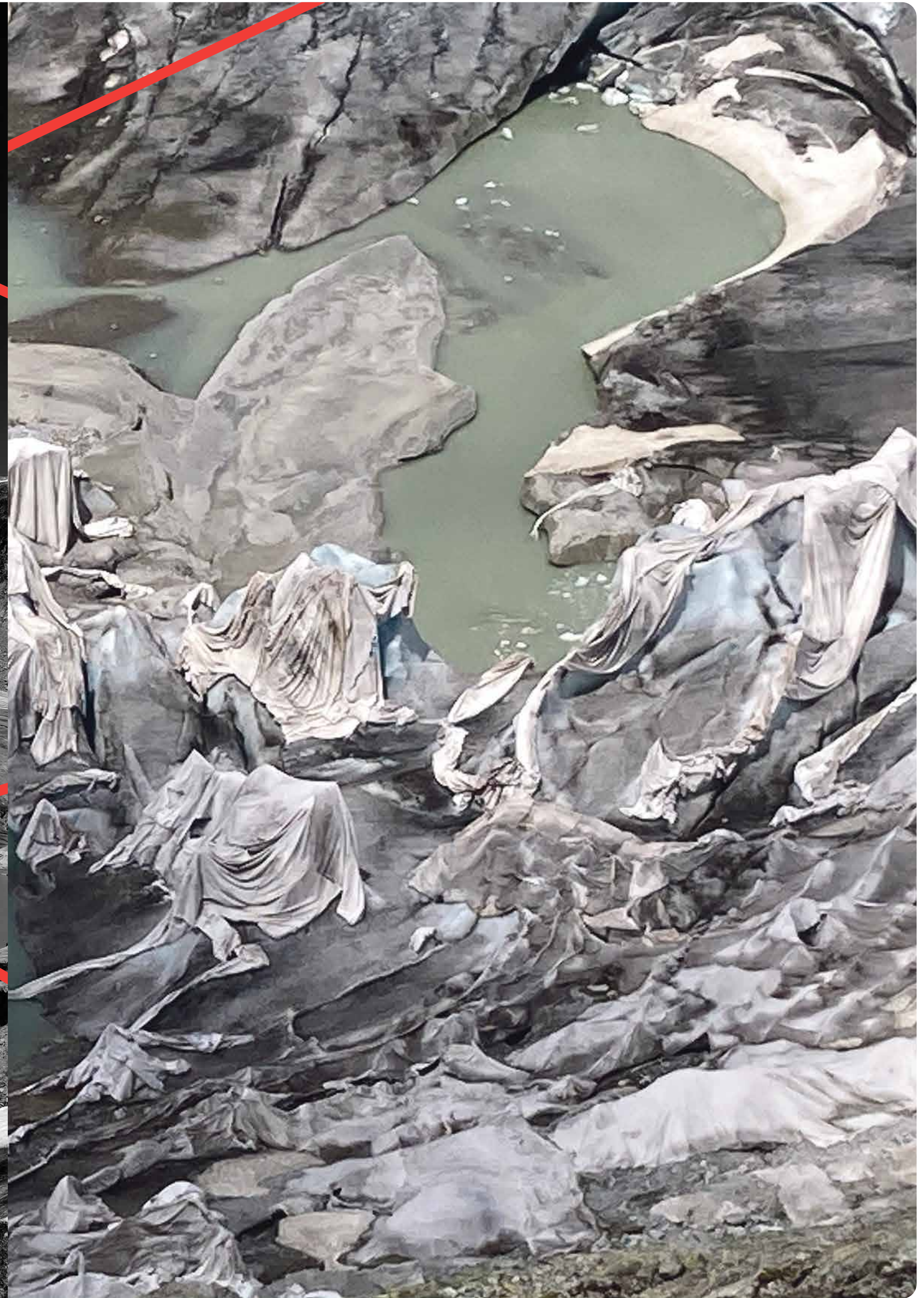
«Certains pensent que cela fait du mal au glacier, alors que c’est comme si on lui plantait une petite aiguille sous la peau.» Parce que le géant mesure encore 10 kilomètres de long.

## « Nous cesserons de la creuser le jour où cela coûtera plus que ça ne rapporte. »

« Cette figure est l'Entrepreneur, celui pour qui tout est occasion – ou plutôt qui exige la liberté de pouvoir tout transformer en occasion- pour un nouveau profit, y compris ce qui met en question l'avenir commun. »

Isabelle Stengers, *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient.*  
Editions de La découverte.







11.2019

Depuis la fermeture annuelle du col de la Furka, comme un « rappel de piquêre », j'attrape chaque occasion qui me permet de poursuivre, jusqu'au retrait définitif des bâches, la réalisation d'une suite d'éditions, sous le titre générique de *Regarder le glacier s'en aller*.

27.11.2019

L'initiative pour les glaciers est déposée avec plus de 113 000 signatures.

09.12.2021

Pendant la pandémie de Covid-19, mes visites au glacier sont annulées.



18.05.2022

Suite à la réalisation de l'édition no4, nécessité impérative de partager cette réflexion, de la mettre à l'épreuve d'autres points de vue. Lorette Coen, écrivaine et essayiste, Bernard Fibicher, historien de l'art et commissaire d'expositions acceptent de jouer le jeu. Les premières bases d'un projet se mettent en place, puis un comité de pilotage, puis l'association *Aux arts les glaciers*, constituée de huit personnes, toutes engagées dans le milieu culturel suisse. Le projet, issu de ce partenariat est l'exposition *Regarder le glacier s'en aller*, qui aura lieu dans toute la Suisse pendant l'été 2024.

30.09.2022

Le Parlement adopte le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers, « Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique », aussi appelée « Loi climat ». L'initiative pour les glaciers est retirée sous conditions.

Un article dans *Le Nouvelliste* met enfin un accent fort sur la présence des bâches qui enlaidissent et polluent le site.

ACTU VS  
6

30/09/22

LE NOUVELLISTE  
www.lenouvelliste.ch

# Les bâches du glacier du Rhône dérangent

**ENVIRONNEMENT** Censés ralentir la fonte, les textiles qui couvrent la grotte glaciaire exploitée depuis 1870 se déchirent et se dispersent. Le Service de l'environnement a ouvert une procédure à l'encontre de l'exploitant.

PAR SOPHIE.DORSAZ@LENOUVELLISTE.CH

Elles ont attiré l'œil de photographes. Elles ont servi à sensibiliser les touristes à la problématique du changement climatique. Mais, aujourd'hui, les bâches drapant une partie du glacier du Rhône et l'entrée de la grotte de glace provoquent également des critiques et des inquiétudes. Les textiles subissent les mouvements et le retrait de la masse gelée. Ils se déchirent et se dispersent sur le site. Des lambeaux finissent par dériver dans des lacs et deviennent hors de portée.

## Le canton interpellé sur Facebook

«Scandale dans la nature! Qui repêche les bâches du lac? Qui retire des bâches sous des tonnes de pierres? Canton du Valais, il est temps de se réveiller!», a lancé Raphaël Imsand, guide de montagne, sur Facebook en août dernier. Sous la publication, qui a été partagée 120 fois, de nombreux commentaires abondent dans son sens. «Cela devrait être clair: celui qui a posé ces bâches doit les ranger», peut-on notamment lire.

## Une exploitation qui remonte au XIXe siècle

Qui doit nettoyer? Qui doit payer? Aujourd'hui, la question de la responsabilité de l'entretien du site, entre Philipp Carlen, exploitant de la grotte de glace, le canton et la commune d'Obergoms, n'est pas si claire. Elle demande de se replonger dans l'histoire du développement touristique de la région de la Furka et du glacier du Rhône.

C'est en 1870 que l'arrière-grand-père de Philipp Carlen creuse pour la première fois le front du glacier qui arrivait à Gletsch, dans le but d'y créer un tunnel de cent mètres de long pour les curieux. A cette époque, le tourisme est en pleine expansion à l'extrémité est du canton, sous l'impulsion de la famille hôtelière de Zermatt, les Seiler.

En 1894, le recul du glacier amène déjà les Carlen à remonter les flancs de la vallée. L'entrée de la grotte se fait à la hauteur du mythique hôtel Belvédère, puis, au début du XXe siècle, à l'arrière du kiosque qui se trouve toujours dans l'épingle de la route du col de la Furka.

Selon la «Neue Zürcher Zeitung», le fait que les Carlen aient pu construire et exploiter une grotte de glace serait lié à un droit d'alpage transformé en droit d'usage par les Seiler, qui possédaient l'im-



Le Service de l'environnement s'inquiète de l'impact des bâches qui finissent dans l'eau de fonte du glacier. RAPHAËL IMSAND



Pour certains, l'installation des bâches sur le glacier renvoie à l'image du linçeur. RAPHAËL IMSAND

mense territoire entre la Furka, le Grimsel et Gletsch. De tels arrangements étaient possibles avant l'entrée en vigueur du Code civil en 1907, qui interdit d'acquiescer des droits de propriété privée sur les glaciers.

## Un propriétaire, une régie et un exploitant

Ainsi, le canton devient l'unique propriétaire de la gigantesque parcelle de 37 millions de mètres carrés s'étendant entre la Furka, le Grimsel et Gletsch. Le lot comprend l'hôtel Glacier du Rhône et ses annexes, les lignes électriques, le droit des eaux ainsi que les trois quarts de la grotte glaciaire. Aujourd'hui, en raison du retrait du glacier du Rhône, l'entier du tunnel se trouve sur cette parcelle cantonale.

La société IGAG décroche alors un mandat de gestion des

biens cantonaux décrits ci-dessus. Elle fonctionne depuis comme une régie. Elle loue la grotte de glace, propriété du canton, à la famille Carlen.

## L'exploitant ne s'exprime pas

Malgré nos multiples tentatives pour le joindre, Philipp Carlen n'a pas répondu à nos sollicitations au sujet de la pose des bâches et de leur état actuel. Dans un échange de mails datant de 2020, ce dernier nous expliquait que d'anciennes photos de famille des années 1920 montrent que l'entrée de la grotte était déjà couverte de vieux tapis. «Ceci m'a amené à l'idée d'essayer avec d'autres matériaux et nous avons commencé à expérimenter il y a déjà trente ans», nous écrivait-il.



Chaque printemps, la grotte est fraisée dans le glacier durant des semaines. Des câbles sont tirés pour y amener de l'électricité. RAPHAËL IMSAND

Dans un article du «Temps» de 2013, il explique avoir voulu couvrir la grotte glaciaire de sciure pour ralentir sa fonte, avant d'opter pour les bâches, qui lui coûtent chaque année quelque 10 000 francs. Chaque printemps, une poignée d'hommes fraisent le tunnel pendant plusieurs semaines et

tirent des câbles pour préparer le site à la venue des touristes.

## Une procédure ouverte par le Service de l'environnement

La spécificité de cette situation, renvoyant à des droits d'exploitation octroyés au XIXe siècle, a donné du fil à retordre à l'Etat du Valais. «C'est un cas exceptionnel et nous devons clarifier la situation pour savoir quelles démarches entreprendre», explique Thierry Pralong, chef de la section eaux de surface et déchets au Service de l'environnement (SEN).

Mais, fin septembre, le service s'est positionné. «Une procédure a été ouverte à l'encontre de Philipp Carlen pour qu'il se détermine sur les actions à mettre en place.» Le SEN note également que, à leur connaissance, aucune autorisation pour la couverture du glacier n'avait été octroyée.

Du côté d'Immobilier Gletsch AG, on reconnaît que, pour la première fois cet été, des plaintes liées aux bâches défectueuses sont arrivées sur le bureau du conseil d'administration. «Nous avons contacté l'exploitant pour trouver une solution. Nous ne pouvons pas laisser les tissus dans cet état se répandre dans la nature. Mais entre-temps, Philipp Carlen a perdu son père, qui était impliqué dans la société de la grotte glaciaire. Cela a retardé les discussions», nous informe un membre du CA.

Selon nos informations, l'exploitant aurait envisagé une solution avec des guides de montagne et un hélicoptère pour récupérer les bâches qui dérivent dans le lac, mais l'opération aurait été jugée dangereuse pour l'équipe technique. Aujourd'hui, les discussions sont donc ouvertes entre l'exploitant, le canton, la société IGAG et la commune d'Obergoms pour assainir le site. Mais voilà que l'automne a mordu sur l'été et que les flocons attendus cette semaine risquent de compliquer d'éventuels travaux de nettoyage à 2200 mètres d'altitude.

## Dans cet état, l'effet des bâches est nul

Cet été, le glaciologue Matthias Huss s'est rendu à plusieurs reprises sur le glacier du Rhône dans le cadre de ses recherches. «C'est à ma connaissance le seul site sur lequel les bâches ne sont pas retirées chaque hiver, contrairement aux textiles posés sur les glaciers des domaines skiables.» Une pratique qui, au fil des ans, a mené à la situation actuelle avec de nombreux tissus en décomposition. «Sans les bâches, la grotte aurait probablement disparu depuis plusieurs années», admet-il. «Mais, dans cet état, sales et déchirés, je doute qu'elles remplissent encore leur rôle.»



19.11.2022

Nous nous mettons à la recherche personnalités reconnues dans le milieu culturel pour former un comité de patronage.

21.11.2022

Chère Madame,

Je vous remercie de me tenir informé de votre projet sur les glaciers. J'accepte bien volontiers de participer au comité de patronage pour une si noble cause. Peut-être avez-vous lu le livre de mon collègue Olivier Remaud, *Penser comme un iceberg*, où il est beaucoup question de glaciers. Sinon je vous le conseille.

Bien cordialement,  
Philippe Descola  
Professeur émérite au Collège de France  
Laboratoire d'anthropologie sociale

22.11.2022

Cher Monsieur Descola

Je vous remercie pour votre réponse rapide, qui me fait un immense plaisir.

Oui, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt ce livre d'Olivier Remaud, que j'ai découvert à travers un article paru dans le Journal Libération le 28 décembre 2020: *Olivier Remaud « Les glaciers sont des partenaires sociaux: on les consulte, on leur parle, on ne veut pas les offenser »*

Je ne manquerai pas de vous donner des nouvelles sur l'avancée de notre projet et du travail de notre association *Aux arts, les glaciers!* pour la réalisation de notre exposition *Regarder le glacier s'en aller*

avec mes meilleures salutations  
Carmen Perrin

29.11.2022

Bonsoir

je rentre de mon rendez-vous avec Philippe Venetz il a beaucoup apprécié notre projet

il trouve que ce que je voudrais mettre en place à l'hôtel Belvédère est très cohérent avec mon parcours avec le glacier suite à ma résidence à l'Institut Furkablück

il trouve que c'est fantastique que le vernissage ait lieu sur le site du glacier

il va m'aider à obtenir l'autorisation d'investir l'hôtel Belvédère, tout en disant que cela ne va pas être facile et qu'il préférerait nous mettre à disposition l'hôtel Glacier du Rhône qui sera rénové en 2024.

il pense que c'est une bonne idée de se mettre d'accord avec la famille Carlen pour retirer les bâches géotextiles et terminer positivement avec cette triste histoire des bâches et de la grotte, par le biais d'une exposition et un vernissage dans l'hôtel Belvédère et aussi dans le kiosque.

Je l'ai senti surpris et touché

il a été impressionné par notre comité de patronage et m'a promis de me donner rapidement des nouvelles de ses investigations autour de l'hôtel Belvédère et la famille Carlen que je vais, je l'espère, rencontrer pour les convaincre.

merci aussi Christiane pour ta précieuse intervention à très bientôt

bises  
Carmen

20.12.2022

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'association *Aux arts les glaciers!* a vu le jour le 17 décembre 2022.

Elle se porte bien et a déjà de nombreux amis.

Vous trouverez également les statuts dûment signés pour vos dossier, ainsi que le dossier et le budget en l'état.

Monique et moi irons ouvrir un compte postal en janvier.

Amitiés,  
Christiane

« Même si on est seulement de passage, pour quelques mois, on est dans un lieu. Dès lors, pourquoi ne pas jeter un coup d'oeil aux environs pour voir où on se trouve? »

Gary Snyder, *La pratique sauvage*

« Mais l'ordre des interaction est fragile. Dans un monde élargi à tous les vivants, il y a un prix à payer: c'est celui d'une certaine distance. Chaque relation la manifeste et demande qu'on la respecte. La distance préserve les territoires d'autres êtres. Elle ritualise le contact entre les vivants. Elle permet d'aménager des zones de rencontre, de déchiffrer les signes qui sont envoyés et de ne pas empiéter sur les domaines respectifs de chacun. Dans un tel monde, on ne se comporte pas avec les entités naturelles sans suivre des règles portant sur l'alimentation, le bruit et les postures du corps. La déférence est une manière pour les humains de réguler leurs relations avec elles et d'instaurer des liens de cohabitation. Les conduites contraires, de l'indifférence à la grossièreté, sont des manques de considération. C'est un mélange de norme et d'intuition. Le tact est nécessaire dans les mondes sauvages. »

Olivier Remaud, *Penser comme un iceberg*, édition Actes Sud

Regarder  
le glacier  
s'en aller  
Schau, wie  
der Gletscher  
schwindet





22.03.2023

Premier rendez-vous à Sion avec Rita Wagner, architecte cantonale, pour lui présenter les grandes lignes du projet d'exposition *Regarder le glacier s'en aller*. La forte attention qu'elle porte à mes explications m'intimide ; le français n'est pas sa langue usuelle et personnellement, suis pauvre en vocabulaire allemand. Mais le courant passe et toutes les images que j'ai apportées comblent parfaitement nos lacunes. Dans le train du retour, je sais qu'elle a envie de nous soutenir.

18.04.2023

Bernard Fibicher et moi-même avons rendez-vous avec Philipp Carlen à Brig, afin de lui présenter notre projet. Il semble intéressé de nous laisser organiser l'ouverture dans l'hôtel Belvédère, mais ne veut pas nous donner une réponse avant d'avoir consulté sa famille. Nous avons repris rendez-vous le 25 juin au col de la Furka pour visiter l'hôtel.

12.05.2023

Association Aux arts les glaciers!  
1022 Chavannes-Renens  
Monsieur  
Gion Caminada  
Via Principala 59  
7014 Trin

Cher Monsieur,

Permettez-nous de vous présenter un projet qui, prenant pour thème le recul inéluctable des glaciers, se propose de l'aborder du point de vue de l'art et par le langage des artistes. Sachant que l'avenir des régions de montagne vous tient à cœur et que vous y réfléchissez intensément tout au long de votre carrière d'architecte, nous souhaitons vous associer à l'initiative que nous avons lancée.

L'idée et la responsabilité du projet intitulé *Regarder le glacier s'en aller* reviennent à trois personnes: l'artiste Carmen Perrin, Lorette Coen, essayiste et directrice de projets, Bernard Fibicher, historien de l'art, directeur du Musée des beaux-arts de Lausanne jusqu'en juin 2022 et commissaire de la manifestation en cours de développement.

En voici la description résumée. Sous le titre *Regarder le glacier s'en aller*, une exposition de grande ampleur, qui durera tout l'été 2024, met en réseaux des musées et des institutions de toute la Suisse. Elle se tiendra dans près d'une trentaine de lieux distribués sur tout le territoire. Dans les musées d'art, elle montrera des œuvres anciennes sur le thème des glaciers issues de leurs collections respectives; elle présentera aussi des créations d'artistes contemporains dans diverses disciplines. Elle mettra sur pied un programme de rencontres avec des personnalités du monde de l'art et des idées qui se déroulera dans différents lieux ou auprès des œuvres exposées.

Elle s'adresse au public le plus large; l'accès aux expositions et au programme d'accompagnement sera gratuit. L'association Aux arts les glaciers!, domiciliée dans le canton de Vaud, porte la responsabilité du projet. Elle s'emploie actuellement à réunir les fonds nécessaires à sa réalisation et à organiser sa réalisation.

Le lancement de *Regarder le glacier s'en aller* se déroulera sur le glacier du Rhône, après que les bâches géotextiles qui le recouvrent actuellement auront été retirées. Ce moment très important à nos yeux sera marqué par plusieurs

présentations: projection d'une vidéo d'artiste montrant le retrait des bâches, exposition documentaire dans l'hôtel Belvédère, création d'une œuvre musicale.

Il nous paraît important d'y ajouter une vision d'architecte sur un possible aménagement futur du site et c'est vers vous que nous nous tournons pour une première réflexion sur l'avenir de ce paysage bouleversé. Nous n'attendons pas de votre part un projet complet mais bien un point de vue, un concept librement esquissé à l'aide de textes, de cartes, de dessins ou de maquettes. Un travail en duo avec l'ingénieur Jürg Konzett pourrait être aussi envisagé, qui enrichirait sans doute la contribution demandée.

Nous nous tenons prêts à vous rencontrer à la date qui vous conviendra pour en parler de manière détaillée et discuter des modalités et conditions de votre collaboration au projet *Regarder le glacier s'en aller*.

Ce serait un honneur que de pouvoir compter sur votre participation à la réflexion générale. Dans l'espoir que nous proposition vous intéresse et rencontre votre adhésion, nous vous saluons très chaleureusement.

Carmen Perrin  
Lorette Coen  
Bernard Fibicher

15.05.2023

J'apprends l'existence de la *Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage*, fondée en 1970. Nous contactons Robert Cramer, ancien conseiller d'Etat Vert, qui fait partie du comité.

Cher Monsieur,

Permettez-nous de vous présenter brièvement le projet *Regarder le glacier s'en aller* dont Georges Descombes vous a parlé lors de votre dernière rencontre.

Il s'agit d'une vaste manifestation à l'échelle nationale qui aborde le thème du recul inéluctable des glaciers du point de vue de l'art et par le langage des artistes. L'initiative en revient à l'artiste Carmen Perrin, à Lorette Coen, journaliste et directrice de projets culturels, à Bernard Fibicher, historien de l'art, directeur du Musée des beaux-arts de Lausanne jusqu'en juin 2022 et commissaire de la manifestation en cours de développement.

Sous le titre *Regarder le glacier s'en aller*, une exposition de grande ampleur, qui durera tout l'été 2024, met en réseaux des musées et des institutions de toute la Suisse. Elle se tiendra dans près d'une trentaine de lieux distribués sur tout le territoire dont la participation est d'ores et déjà acquise. Dans les musées d'art, elle montrera des œuvres anciennes sur le thème des glaciers issues de leurs collections respectives; elle présentera aussi des créations d'artistes contemporains dans diverses disciplines. Elle mettra sur pied un programme de rencontres avec des personnalités du monde de l'art et des idées qui se déroulera dans différents lieux ou auprès des œuvres exposées. De nombreux événements sont prévus à Genève en particulier, ainsi que

15.05.2023

Bonjour Monsieur Carlen,

Je vous remercie pour votre accueil dans vos bureaux.

Je voudrais aussi vous dire que si nous pouvions trouver une forme de collaboration pour la mise en place d'une exposition dans les espaces de l'hôtel Belvédère, j'en serais très heureuse. La partie de l'exposition concernant la présence de bâches géotextiles sur l'extrémité du glacier est celle sur laquelle je travaille depuis le début de ce projet. Les documents, concernant l'histoire de l'hôtel et l'exploitation touristique du site, que vous avez archivés devraient y trouver une place importante.

Vous pourrez constater, dans le paragraphe «kiosque», que nous avons poursuivi notre réflexion sur la manière

19.05.2023

Geschätzte Damen und Herren,

Herzlichen Dank für diese Anfrage, ein wichtiges Projekt.

Ich bin seit diesem Jahr nicht mehr an der ETH in Zürich. Das wäre eine interessante Arbeit für Studenten gewesen.

sur le glacier du Rhône, sous la responsabilité de Carmen Perrin.

*Regarder le glacier s'en aller* s'adresse au public le plus large; l'accès aux expositions et au programme d'accompagnement sera gratuit. L'association Aux arts les glaciers!, domiciliée dans le canton de Vaud, porte la responsabilité du projet. Elle s'emploie actuellement à réunir les fonds nécessaires à sa réalisation et à organiser sa réalisation.

Par ses objectifs et son ambition, cette manifestation, dont nous souhaitons vous parler plus en détail, nous paraît correspondre très exactement aux buts poursuivis par La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage à laquelle nous nous proposons de soumettre une demande de soutien.

Votre appui, si le projet vous convainc, s'avèrera certainement précieux. Pourrions-nous vous rencontrer dès que possible afin de recueillir votre point de vue et vos conseils? En raison de déplacements imminents, nous vous proposons des dates rapprochées: lundi 22 à partir de 16h30 ou mardi dès 15h30. Mais d'autres dates, peut-être plus favorables, sont également possibles.

D'avance merci.  
Recevez, cher Monsieur, nos chaleureuses salutations.  
Carmen Perrin  
Lorette Coen  
Bernard Fibicher

dont on pourrait, avec le soutien de l'Etat du Valais, commencer à imaginer, une fois le site nettoyé, sa nouvelle fonction. Le changement climatique intensifie le recul du glacier. Ce triste constat, je cherche à le dépasser, en créant à plusieurs, les conditions dans lesquelles ce site va pouvoir continuer à vivre et offrir de nouveaux outils à des chercheurs et à des visiteurs curieux de mieux comprendre ce qui arrive et de pouvoir agir utilement pour le vivant et les générations à venir.

Je suis impatiente de découvrir avec vous et Bernard Fibicher les espaces de l'hôtel Belvédère.

avec mes meilleures salutations  
Carmen Perrin

Im Büro haben wir sehr viele Bauaufträge. Darum ist es für mich nicht möglich den Auftrag anzunehmen.

Ich bitte um Verständnis und viel Erfolg für dieses Unternehmen.

Cordials salids  
Gion A. Caminada

21.05.2023

Nous invitons Georges Descombes, qui accepte, mais à condition de pouvoir collaborer avec l'ingénieur Jurg Konzett. Nous en sommes très heureux.

23.05.2023

Chers amis,

Ce matin Jürg, sur la base de cette première idée esquissée ce matin, a accepté avec enthousiasme de participer au projet.

Il viendra sur le site en juillet (date à préciser, mais il est libre tous les vendredis de juillet).

Il a été très chaleureux, très intéressé par cette opération de «libération» de cette

lourdeur kitch qui pèse sur le glacier, et de proposer une sorte d'aile légère posée délicatement sur la montagne. Un nouveau belvédère digne du site.

Je suis heureux de cet appui.

Bonne journée  
Amitié  
Georges



31.05.2023

France 3 / 31.05.2023 / par Marie Bail

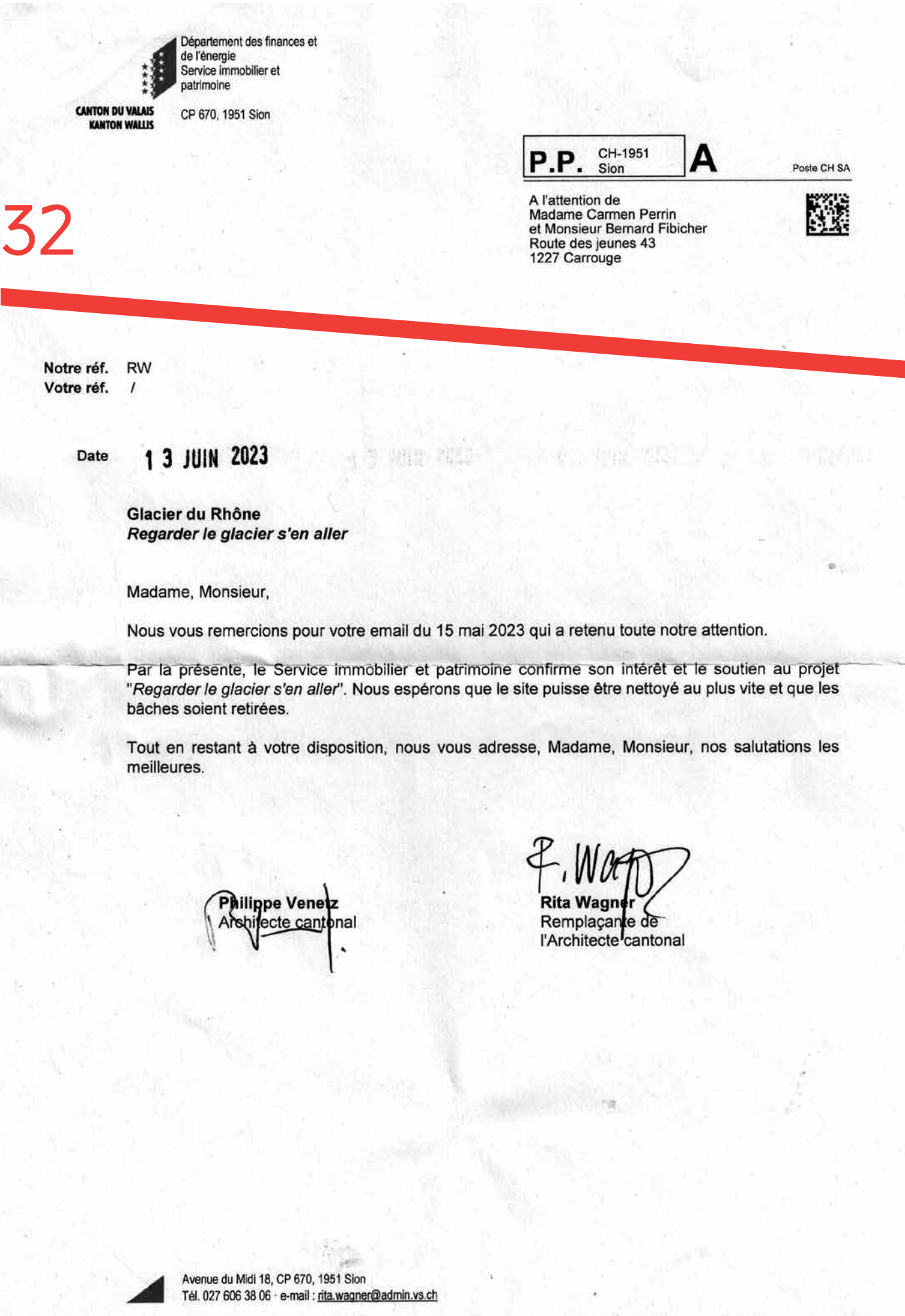
# « On entend les craquements du glacier »

L'extraordinaire expédition de plongeurs lyonnais à la source du Rhône (extrait)

... « On n'avait jamais eu l'occasion d'aborder les sédiments à la source, on va pouvoir obtenir l'empreinte, le 'signal' du Rhône », explique le plongeur Lionel Rard. ...En d'autres termes, il s'agit de comprendre de quoi est « fait » le Rhône en amont : quels matériaux lourds, quelles matières sédimentaires et quels polluants y sont présents. « Je ne peux pas dire quels polluants seront identifiés mais je me doute que ça ne sera pas vierge. Il n'y aura pas de sédiments propres » dit Aymeric Dabrin, chercheur.



13.06.2023



18.06.2023

Suite à un référendum, l'association suisse pour la protection du climat a mené une campagne de votation et a remporté la victoire. Après un non à la loi sur le CO2 en 2021, 59,1% des votants disent oui à la loi sur le climat.



19.06.2023

Cher Raimund,  
Une artiste, Carmen Perrin, a pris contact avec moi avec un projet visant à enlever les bâches qui se trouvent sur le glacier du Rhône.  
C'est une artiste très reconnue qui a déjà bien avancé avec son projet et qui recherche actuellement des soutiens pour le réaliser.  
Je me suis permis de lui donner tes coordonnées et il me semble que cela vaudrait la peine que tu lui consacres un peu de temps.  
Indépendamment du fait de rétablir une situation conforme au droit, il y a derrière son projet toute une réflexion sur nos rapports avec la nature, les conséquences du changement climatique, etc.  
À ta disposition pour en discuter.  
Amitiés, Robert

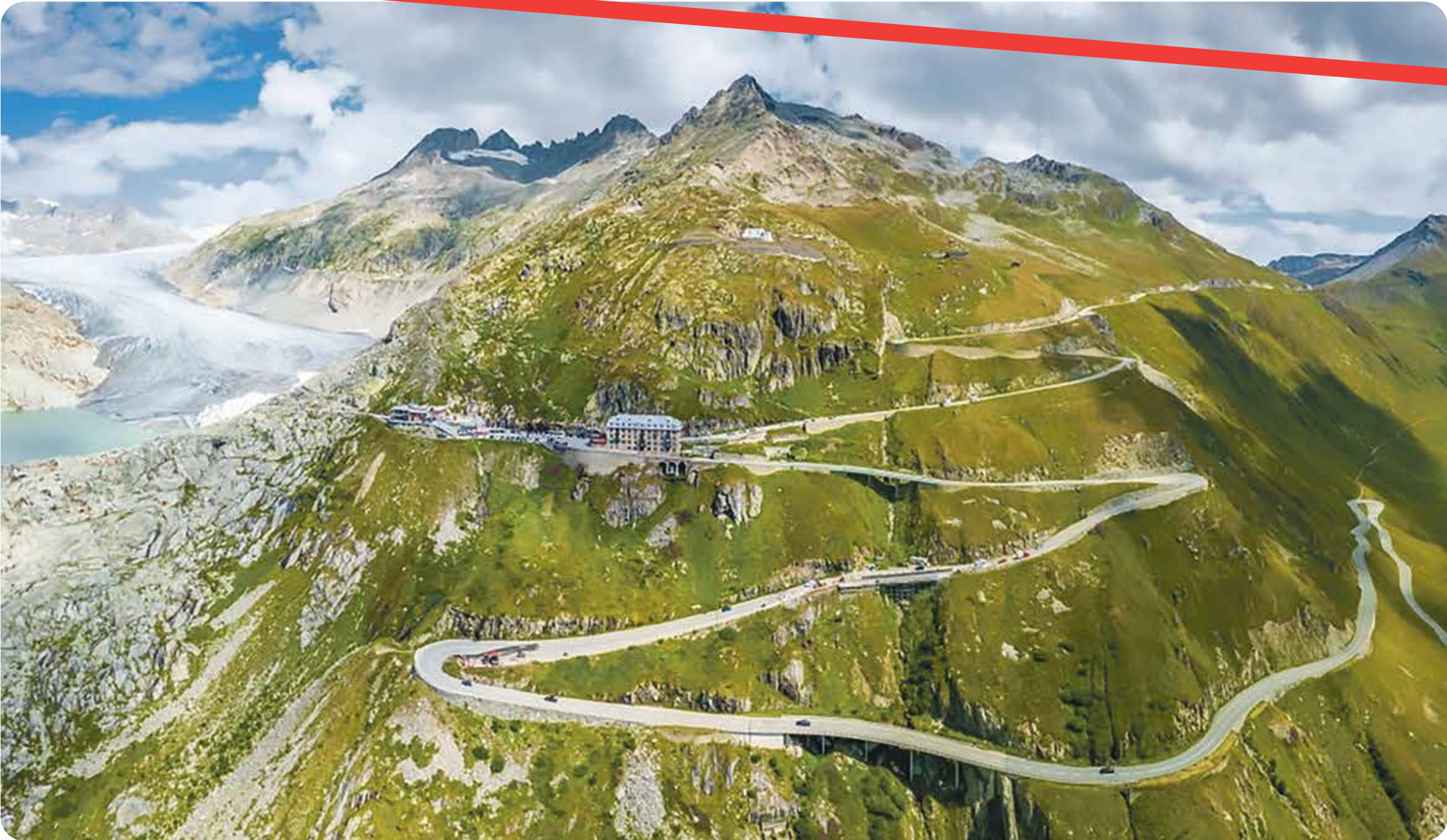
20.06 2023

Merci cher Robert tu pourrais lui demander de s'adresser à nous avec son projet. Les moyens financières que nous avons encore à disposition cette années sont toutefois limités.  
Amitiés Raimund

25.06.2023

Philipp Carlen nous a donné rendez-vous, à 10heures, pour une visite de l'Hôtel Belvédère. Nous lui avons demandé comment il comptait s'y prendre pour respecter le délai, fixé par l'Etat du Valais à la fin du mois de juin, pour enlever les bâches. Il a répondu qu'après plusieurs tentatives avec un hélicoptère, il n'avait trouvé aucune solution et qu'il attendait des propositions de la part des autorités valaisannes. Mais en attendant, il continue à effectuer divers aménagements touristiques sur le site. Il ne semble pas inquiet et assure, que les seules bâches qu'il est dans l'obligation d'enlever, sont celles qui se trouvent sur les îles au milieu du lac. Nous lui faisons remarquer que d'autres bâches qui se trouvent au bord du lac du côté de la grotte sont également déchirées et partiellement immergées. Il répond que celles-ci ne sont pas concernées et que le reportage télévisé et rendu public aux informations de la TSR, concernant la présence de micro plastiques provenant des bâches est totalement exagéré. Nous lui demandons comment sa famille a réagit à notre projet d'investir l'hôtel et le kiosque pour un projet d'exposition, après l'enlèvement des bâches et le nettoyage du site. Après quelques hésitations, il nous a répondu que seul l'hôtel pouvait être mis à notre disposition, parce que la famille continuera à exploiter la grotte et occuper le kiosque tant que ce sera techniquement possible. Nous avons répondu que sans l'enlèvement complet des bâches, notre projet perd tout son sens et que nous refusons d'organiser un vernissage dans ce contexte touristique infernal, qui va à l'encontre de l'attitude et de la philosophie de notre concept d'exposition. Il s'en est suivi un échange qui a mis en évidence l'hypocrisie de sa posture, dans laquelle il n'a jamais imaginé interrompre l'exploitation de la poule aux oeufs d'or, mais a naïvement espéré récupérer l'événement de notre vernissage pour sa propre publicité. L'élément le plus révélateur de son discours a été de nous dire que la seule solution pour la

réalisation de notre projet, serait de lui verser une forte compensation financière pour l'arrêt de l'exploitation de la grotte et l'occupation de l'hôtel Belvédère. La suite de notre échange, qui est resté cordial, mais de plus en plus distant, nous a permis d'apprendre que Madame Carlen veut tout arrêter immédiatement et l'encourage à vendre. Malheureusement sa position n'a aucun poids face à la famille Carlen. On s'est quitté après qu'il nous ait expliqué que l'énergie nucléaire sera la meilleure solution pour répondre au changement climatique et que ma relation au glacier et à la maltraitance que sa famille lui impose pour continuer à l'exploiter, lui montrait que j'étais une personne idéaliste. Après cette rencontre, nous avons pris la décision d'accepter l'offre que Monsieur Philippe Venetz m'avait faite lors de notre première rencontre à Sion, à savoir, investir une partie de l'Hôtel Glacier du Rhône pour une exposition qui inaugurera l'ouverture de l'exposition *Regarder le glacier s'en aller*.





Bonjour Rita, bonjour Monsieur Venetz,

Tout d'abord, je vous remercie pour votre lettre de soutien à notre projet, qui nous sera très utile, pour la réalisation de *Regarder le glacier s'en aller*.

Nous avons rendez-vous dimanche 25 juin avec Philipp Carlen sur le site de l'hôtel Belvédère, pour visiter le bâtiment et également avoir des nouvelles sur le positionnement de sa famille concernant notre projet d'exposition, l'enlèvement des bâches et le nettoyage du site.

Lors de la première rencontre, dans ses bureaux à Brig, l'échange avait été positif, dans la mesure où il a exprimé un fort intérêt d'accueillir notre exposition dans l'hôtel Belvédère et a accepté de considérer la possibilité d'enlever définitivement les bâches, indiquant que les essais déjà effectués sur le lac avaient été sol-dés par un échec. Il nous a proposé pour fin juin une visite de l'hôtel Belvédère, date à laquelle il nous communiquera la réponse définitive de sa famille.

Nous serions contents d'avoir votre avis sur ce rapport que j'ai écrits suite à cette deuxième rencontre.

Je vous souhaite une excellente journée amicalement  
Carmen Perrin

Pomona Media (POMONA 1) / par Patrick Gasser / (extraits)

« Nous serons heureux si nous pouvons encore passer cette saison. »

Exploitants de grottes de glace à la Furka

...Des toiles flottantes en non-tissé et de moins en moins de glace : au glacier du Rhône, la famille Carlen voit son commerce fondre comme neige au soleil. La grotte de glace de la Furkastrasse est probablement sur le point de vivre sa dernière saison...Raphael Imsand, guide de montagne et spécialiste du sauvetage à Münster, s'insurge depuis des années déjà contre la toison flottante. Il parle d'un « scandale pour la nature ». Outre la toison, d'autres vestiges des mesures de construction de la grotte de glace entraîneraient partout. Du fer, du béton, du bois. « Et qui va nettoyer tout cela ? » Pour lui, la responsabilité incombe aux exploitants...Car d'une manière ou d'une autre, la fin de la grotte de glace est proche, et il faut alors mettre de l'ordre. Cela ne devrait pas être facile, comme le dit Philipp Carlen. Trois ouvriers s'occupent de l'élimination des couvertures qui traînent. L'ancienne toison est également évacuée par hélicoptère. Mais : « les guides de montagne et l'entreprise d'hélicoptères nous disent que l'extraction de la toison du lac glaciaire est trop dangereuse. »...

BLICK Walliser Bote / Martin Meul / (extraits)

Des micro plastiques dans l'eau ?

Des toiles pour empêcher la fonte du glacier du Rhône échauffent les esprits

...Sous les bâches se trouve la grotte – un tunnel creusé chaque année dans la glace. Depuis 1870 déjà, des milliers de visiteurs de Suisse et de l'étranger s'y rendent pour s'immerger dans le monde mystérieux des glaces éternelles. Un hotspot touristique à 2300 mètres d'altitude. Ce sont d'ailleurs les exploitants de la grotte qui veulent ralentir la fonte de leur source de revenus en installant des toiles.

...Ces bâches font réagir Eva-Maria Kläy de Pro Natura Haut-Valais. La militante écologiste est choquée par la quantité de textile qui a déjà fini dans le lac. Rien qu'à la surface, on peut voir des bandes de tissu drapées sur des plaques de glace. « Il doit y en avoir bien plus sous l'eau, peut-être même des tonnes », s'énervait-elle... L'année dernière, toutes les « solutions imaginables » ont été examinées pour sortir les bâches du lac. « Les propositions allaient du guide de montagne spécialisé à l'hélicoptère », explique Philipp Carlen, représentant des exploitants. Mais toutes les hypothèses ont été jugées trop dangereuses. Il n'est donc pas possible de retirer facilement et rapidement les textiles du lac, selon les exploitants. A moyen terme toutefois, une solution devrait voir le jour...

Alors que Philipp Carlen est convaincu de l'innocuité du tissu, le canton du Valais semble, en revanche, avoir des doutes. Interrogé par Blick, Thierry Pralong, responsable des eaux de surface, explique que son équipe est « consciente du problème. La dégradation des bâches peut, dans certaines circonstances, générer des micro plastiques. » Le spécialiste craint que ces micro plastiques, mais aussi des résidus plus importants, ne se retrouvent dans le Rhône avec l'eau de fonte et soient emportés. « Cela constituerait bien sûr une atteinte à l'environnement », souligne le responsable de la protection des eaux du canton...

24 Heures, Le matin dimanche / Julien Wicky / (extraits)

La grotte du glacier du Rhône vit ses dernières processions

...Creusé chaque année depuis 150 ans, le tunnel de glace pourrait accueillir des visiteurs pour la dernière fois cette année...

...Dans le tunnel bleu glacé d'une centaine de mètres sous les bâches brunes et blanches qui pendouillent, Thomas et Marion, qui travaillent sur le tournage, ont du mal à cacher le malaise. « Ça aurait dû être fermé il y a longtemps, c'est assez triste de s'acharner ainsi contre la nature », lâche le premier. « C'est en fait carrément inquiétant », ajoute la seconde...

Le Nouvelliste / Sophie Dorsaz / (extraits)

Grotte du glacier du Rhône: les bâches protectrices dérivent et dérangent

...Censés ralentir la fonte, les textiles qui couvrent la grotte glaciaire exploitée depuis 1870 se déchirent et se dispersent. Le Service de l'environnement a ouvert une procédure à l'encontre de l'exploitant...

...Cet été, le glaciologue Matthias Huss s'est rendu à plusieurs reprises sur le glacier du Rhône dans le cadre de ses recherches. « C'est à ma connaissance le seul site sur lequel les bâches ne sont pas retirées chaque hiver, contrairement aux textiles posés sur les glaciers des domaines skiables. »...

...Une pratique qui, au fil des ans, a mené à la situation actuelle avec de nombreux tissus en décomposition. « Sans les bâches, la grotte aurait probablement disparu depuis plusieurs années », admet-il. « Mais, dans cet état, sales et déchirées, je doute qu'elles remplissent encore leur rôle. »...







36

37



18.07.2023

Salut Carmen  
Pour l'Hotel à Gletsch je pense que l'on trouvera une solution pour l'exposition dans le rez et dans la salle à manger.  
Bonne chance avec votre projet et à bientôt!  
Rita Wagner

28.07.2023

Rita Wagner me met en contact avec l'architecte responsable de la rénovation de l'Hôtel du glacier du Rhône à Gletsch, Jean-Pascal Moret. Notre première réunion met en évidence sa volonté de nous aider à travailler dans les meilleures conditions.

Bernard Fibicher et moi-même allons présenter le projet à madame Christine Genolet-Leubin, chef du Département de l'environnement à Sion. La thématique des bâches, liée à notre exposition dérange Madame Genolet qui nous annonce qu'en raison de la procédure en cours avec Philipp Carlen, elle n'est pas sûre que nous obtiendrons l'autorisation d'organiser l'ouverture de notre exposition à Gletsch.

Georges Descombes et Jurg Conzett, accompagnés de Lorenzo Ramella et le guide Philippe Kaufmann, partent en expédition sur le site du Glacier du Rhône à la Furka.



38

26-31.07.2023

Visites du site de la Furka, des bâtiments de l'Hotel du Glacier et de l'ancienne Poste, à Gletsch

Georges Descombes

26.07

Lorenzo Ramella vient me chercher à la gare de Sion, et nous montons à Haute-Nendaz pour préparer la rencontre du lendemain avec Jürg Conzett. Lorenzo a pris contact avec le guide de haute montagne Philippe Kaufman, qui nous accompagnera demain.

27.07

Nous allons rejoindre Jürg Conzett à la gare de Realp. De là nous partons par la « route militaire » en contournant le massif montagneux qui surplombe le glacier du Rhône à la recherche des meilleurs sites pour de potentiels « belvédères ». La marche est lente et lors de nombreux arrêts nous examinons les possibilités offertes par le site. Quel pourrait être notre « programme », quelle nécessité, quel but ?

Philippe, le guide, est intéressé par l'implantation d'un petit refuge pour les alpinistes, rien de tel n'existant à proximité du glacier. Il définit avec précision les dimensions nécessaires.

La montée se poursuit et nous sommes émerveillés par la richesse, la variété et la beauté de cette flore qui pousse entre les pierres. Lorenzo, botaniste, partage ses connaissances avec nous.

En montant, les fortifications militaires se découvrent peu à peu. Des entrées dissimulées donnent accès à de longs tunnels percés dans la roche qui mènent à des cavités avec vue sur le glacier. Positions d'une mitrailleuse, ou simples observatoires ? Quelle organisation entre tous ces vestiges retrouvés ? Il faudra trouver les documents, les plans, qui nous permettront de comprendre les raisons de ces dispositifs.

Au point culminant de notre exploration, un site militaire est étagé sur quelques dizaines de mètres. Trois constructions, solidement ancrées dans la montagne avec leurs toits plats recouverts de pierres, un parfait camouflage.

Il devient de plus en plus évident que nous n'aurons rien à construire. Tout est déjà là et la « superposition » des mêmes besoins d'observation, pour des raisons différentes, peut devenir la base de notre projet. Les militaires voulaient « voir venir l'ennemi », nous voulons

« regarder le glacier s'en aller ». Sans qu'il soit besoin d'ajouter sur le site aucune nouvelle construction.

Nous redescendons vers le Furkablick par l'autre versant, à travers prés, et Jürg prend le bus pour Realp. Et nous retournons à la Haute-Nendaz.

28.07

Au moment de repartir pour Genève, téléphone de Carmen Perrin. Rita Wagner (architecte cantonale suppléante) lui demande si le bâtiment de l'ancienne poste de Gletsch pourrait convenir pour l'exposition, la grande salle de l'Hôtel du Glacier servant de dépôt pour le mobilier de l'hôtel pendant les travaux.

De retour à Gletsch, nous constatons que la poste est trop petite pour le vernissage, l'accueil du public, les conférences. Après une visite de l'Hôtel Glacier du Rhône, il ne fait pas de doute que le grand salon conviendrait parfaitement pour nos besoins.

31.07

Contact téléphonique entre Carmen Perrin et Jean-Pascal Moret, architecte en charge de la restauration de l'Hôtel du Glacier, qui confirme l'utilisation possible de locaux au rez-dechaussée.

Il fournira les plans du bâtiment pour voir quelles surfaces sont nécessaires pour l'exposition « Regarder le glacier s'en aller ».

Une rencontre sur place est prévue en début de septembre.



39



09.08.2023

Le Nouvelliste / par servan.peca@arcinfo.ch / (extrait)

# Quand le Rhône pourra aller au tribunal

Face au dérèglement climatique, les lois montrent leurs limites. Un projet veut donner au fleuve une personnalité juridique et ainsi le droit de se défendre par lui-même...Etre considéré comme une personne, lui permet, par le biais de représentants - souvent les communautés locales concernées - de défendre ses droits. Mais avant tout, d'en avoir. «Nos lois sur la nature accompagnent le désastre, plutôt que de le résoudre» dit Frédéric Pitaval, directeur de l'association Id-eau...son association n'a pas vocation à devenir partisane. Elle veut «planter une graine dans l'esprit des gens», puis faire avancer la question et faire participer les citoyens...

08.09.2023

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Depuis 1870 et quatre générations, la famille Carlen exploite une grotte creusée chaque année - fonte des glaciers oblige - dans le glacier du Rhône: c'est un «hotspot» touristique très lucratif. En l'espace d'une génération seulement, les glaciers suisses ont perdu la moitié de leur volume et en été 2023 la fin de ce commerce est pratiquement scellée.

Il y a plus d'une décennie, la famille Carlen a recouvert l'avant du glacier du Rhône - au demeurant propriété du Canton - de gigantesques bâches blanches en non-tissé afin de protéger sa grotte longue de 100 m de l'inéluctable fonte et sauver ainsi son commerce. Cela a fonctionné, un temps. Mais ces toiles qui recouvrent 1% de la surface du glacier du Rhône subissent les intempéries, la fonte et les mouvements du glacier. Leur impact visuel et écologique est dénoncé régulièrement depuis lors.

En l'état, des nattes de protection posées sur des mini-icebergs flottent sur le lac glaciaire et malheureusement plusieurs tonnes sont également englouties sous l'eau et c'est, semble-t-il, mission périlleuse de les en sortir. Le préjudice visuel et paysager du glacier est indéniable ainsi que la pollution environnementale par les micro plastiques présents et en devenir (faisons confiance à la force de broyage du glacier) dans l'eau qui coule en aval, du Rhône au Léman.

Mes questions pour le DMTE sont les suivantes:

Une autorisation de recouvrir le glacier du Rhône (hors zone à bâtir s'il en est) de plusieurs tonnes de bâches en non tissé a-t-elle été accordée par le Canton à la famille Carlen il y a plus de dix ans?

Si oui, à quelles conditions?

Si oui, le Service de l'environnement a-t-il alors donné son aval après une étude/rapport d'impacts et avant le recouvrement proprement dit?

Où en est la procédure administrative, financière et juridique en cours du Canton annoncée en 2022 alors que les exploitants annoncent courant juillet leur dernière probable saison par media interposé?

À propos de la deadline du SEN fixée pour l'enlèvement des bâches en fin d'été communiquée toujours par media interposé, quel est le suivi du Canton et quelles sont les vérifications effectuées sur le glacier et dans le lac en fin août?

Je vous remercie d'avance de vos réponses et vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, mes salutations les meilleures.

Marlyne Andrey-Berclaz

Députée au Grand Conseil valaisan

Présidente de la Commission ATE

09.09.2023

## Visite au Glacier du Rhône

Carmen Perrin

En arrivant sur le site, j'ai d'abord constaté que les bâches recouvrant les îlots sur le lac ont disparu. Font-elles partie de celles qui jonchent le sol et sèchent en divers points du périmètre qui entourent la grotte? Ont-elles été stockées en dehors du site? Sont-elles tombées au fond du lac?

En plusieurs points de la berge du lac, quand on voit émerger l'extrémité d'une bâche et qu'on essaye de la retirer, l'opacité de l'eau empêche d'estimer sa dimension. Depuis ma dernière visite, l'accélération de la fonte a accentué la mise en évidence de deux îlots de bâches recouvrant plusieurs volumes de glace, plus ou moins escarpées, autour de la grotte. La masse initiale a fondu par le milieu, obligeant l'exploitant à stopper l'excavation de la glace et à concentrer ses effort pour ralentir la fonte, uniquement sur le premier îlot. Les bâches sont par conséquent toutes neuves autour de l'actuelle grotte. Le second îlot est, quand à lui, est laissé à l'abandon, les bâches noircies et déchirées flottent au vent et tombent progressivement sur les rochers au fur et à mesure que la glace s'évapore. Le spectacle est prodigieusement pathétique. Il s'intensifie quand on découvre, au tournant d'une bosse encore recouverte ou d'un volume de glace mis à nu, plusieurs bâches dont une partie est déjà engloutie par le lac qui gagne du terrain. Lorsque l'on entre dans la grotte, des trous béants au plafond révèlent les couches successives de bâches géotextiles déposées d'année en années sur la glace. Cette stratification de déchirures jaunâtres met en évidence l'absence totale d'égards envers l'état sanitaire du glacier, que ces bâches sont censées «protéger». Quand on prend soin d'un blessé, accumule-t-on, sur une plaie, les pansements sales les uns sur les autres?

Pour finir, je dirais, que Philipp Carlen, pour répondre à la pression que les autorités lui infligent actuellement, dans le but de forcer ce locataire à nettoyer le site qu'il a pollué, compte sur le temps qu'on lui laisse. L'îlot en ruine, abandonné aux rayonnements solaires, témoigne d'une volonté de récupérer les bâches au fur et à mesure que la glace disparaît. Progressivement, elles s'amoncellent sur les rochers et sèchent au soleil avant d'être récupérées. A ce rythme la disparition des bâches sur les rochers et dans le lac, va prendre encore des années, pendant lesquelles l'infiltration des micro plastiques dans la terre et l'eau du Rhône va augmenter.





20.09.2023

Bonjour Monsieur Rodewald,

Je vous écris suite à une rencontre à Genève avec Robert Cramer, qui m'a conseillé d'aller vous présenter un projet concernant une exposition sur laquelle je travaille actuellement en collaboration avec Lorette Coen, écrivaine et essayiste et Bernard Fibicher, historien de l'art, ancien directeur du Musée de Lausanne. Nous avons mis en place une association qui s'appelle *Aux arts les glaciers* et sommes actuellement en pleine recherche de fonds financiers pour la réalisation de ce projet prévu pour juin 2024.

Notre projet porte le titre: *Regarder le glacier s'en aller*

La partie dont je m'occupe concerne le site du glacier du Rhône.

J'ai développé les premiers jalons de ce projet durant l'été 2019, lors d'une résidence artistique de 3 mois à l'Institut Furkablück dans le col de la Furka.

Ce projet s'inscrit actuellement à travers une suite d'éditions que j'ai commencé à réaliser dès mon retour à Genève en octobre 2019. C'était une manière d'essayer de ne pas lâcher le fil, de continuer à réfléchir à l'expérience vécue lors de cette résidence, avec l'ensemble du contexte paysager et plus spécifiquement le site du glacier du Rhône. Je ressentais une honte, je voulais travailler sur ce malaise qui turlupine, lorsqu'après avoir constaté une situation insupportable, on se surprend à continuer sa route et à passer à autre chose. La réalisation des éditions qui ont pour titre générique *Regarder le glacier s'en aller*, m'a permis, dans un premier temps, de partager cette réflexion avec les personnes, qui ont participé à les produire et celles avec lesquelles j'ai eu le plaisir de les réaliser. J'avais en solitaire, mais trop lentement en relation avec l'urgence et le but que je m'étais fixé: contribuer à faire disparaître les bâches géotextiles qui insultent la dignité du glacier, tout en prétendant le protéger. Un jour, lors d'une rencontre avec Lorette Coen, je lui ai demandé de réfléchir avec moi sur une possibilité de créer un groupe de travail pour creuser cette piste. Sa proposition d'inviter Bernard Fibicher à se joindre à nos échanges a porté de beaux fruits, puisqu'il a rapidement mis en place la première bouture du projet de l'exposition *Regarder le glacier s'en aller*, qui aura lieu dans toute la Suisse.

Mon projet concernant le site du glacier du Rhône, consiste aussi à mettre en place une exposition dans la grande salle à manger de l'hôtel Glacier du Rhône à Gletsch. Ce lieu, sur les murs duquel trônent deux magnifiques peintures représentant le glacier, sera également le lieu où se déroulera, le 29 juin 2024, le vernissage de l'ensemble de l'exposition *Regarder le glacier s'en aller*.

C'est de cette partie du projet dont je voudrais m'entretenir avec vous.

Avez-vous la possibilité de me recevoir entre le 9 et le 22 octobre ?

Si d'autres dates vous conviennent mieux je m'organiserai

Je vous remercie pour votre attention avec mes meilleures salutations  
Carmen Perrin

28.09.2023

Bonjour Monsieur Fibicher,

Je vous remercie encore pour la transmission de la documentation en lien avec le projet général et le projet particulier Glacier du Rhône.

J'ai informé notre département du projet et nous avons décidé que la culture n'était pas de notre ressort et étant donné l'avancement du projet, de ne pas nous immiscer dans ce dernier.

En vous souhaitant plein succès pour vos différentes manifestations, je vous adresse, mes meilleures salutations

Christine Genolet-Leubin  
Cheffe de service DMTE

29.09.2023

Bonjour Monsieur Carlen,

Je vous écris pour vous demander des nouvelles.

J'ai appris par les journaux que vous alliez arrêter d'exploiter la grotte.

Je n'ai pas l'argent que vous nous demandez, mais je voudrais vous aider à trouver une solution pour enlever les bâches au printemps prochain et avoir le plaisir de voir ce site nettoyé.

Est-ce que nous pourrions nous rencontrer pour en parler ?

Je vous remercie pour votre attention

avec mes meilleures salutations

Carmen Perrin

/

Guten Tag Frau Perrin,

Papier ist geduldig. Das wir mit der Eisgrotte aufhören sagen bloss die Zeitungen.

Wir haben die nicht mehr benötigten baches bereits mit sehr grossem Aufwand alle weggeräumt.

Aber dafür interessieren sich ja die Medien und andere Kreise nun nicht mehr.

Im Moment sehe ich daher keinen Bedarf für eine Besprechung.

Danke für Ihre Anfrage und noch einen schönen Tag.

Freundliche Grüsse  
Carlen Philipp  
KollG Kaufhaus  
Bazar-Eisgrotte  
CH-3999 Belvedere/Furkapass

03.10.2023

Bonjour Robert

Je voulais te remercier de m'avoir mise en contact avec Raimund Rodewald

Il vient dans mon atelier à Genève le 25 octobre pour que je lui présente le projet

Je me réjouis de lui raconter cette expérience

Je te souhaite une belle journée  
amitiés  
Carmen

08.10.2023

Notre première proposition, qui adhérerait pleinement au concept général du projet *« regarder le glacier s'en aller »*, a été de projeter la construction d'un belvédère face au glacier sur les pentes le dominant. Une visite du site en août dernier, a conduit à une évidence: de nombreux belvédères existent déjà sur le site, construits depuis la première guerre mondiale par les militaires. Cette découverte d'une même intention partagée par les militaires, soit trouver les meilleurs points de vue sur le glacier, mais pour des raisons bien différentes des nôtres, a modifié le projet initial.

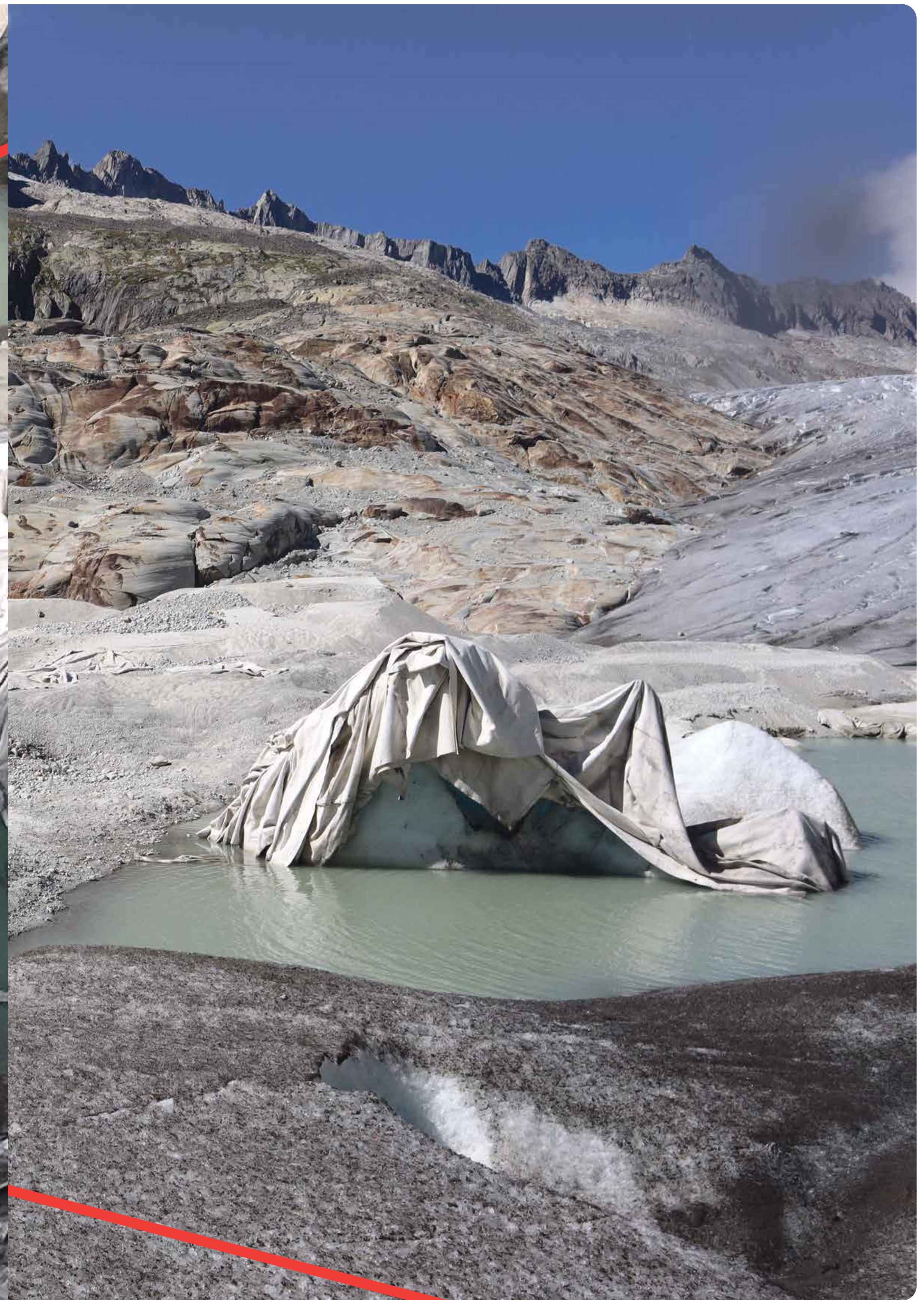
Nul besoin de rajouter un belvédère à ceux existants déjà, mais chercher à comprendre la logique militaire, défensive, qui lie toutes ces installations, ce qui est très difficile à percevoir sur le site. C'est par la consultation de documents sur cette architecture militaire au musée militaire de Berne, que sera réalisée une grande carte explicitant la logique des différentes positions défensives. Puis choisir une des installations militaires abandonnées et lui donner une nouvelle vocation pacifique et scientifique. Le guide de montagne qui nous accompagnait lors de notre visite a également proposé que l'on pourrait aménager un de ces *« fortins »* en refuge pour les alpinistes. La seconde proposition est

une sorte de manifeste, une utopie dessinée, qui donne à voir *« ce que l'on a en vue »* pour la transformation du site autour du kiosque actuel qui contrôle l'accès à la grotte glaciaire et du grand parking attenant. Le projet propose un ré-ensauvagement de tout le site, par la destruction des bâtiments du kiosque dont les vestiges formeraient une ruine bientôt recouverts par la végétation. La topographie initiale, gravement modifiée par l'implantation des bâtiments et du parking, ferait place à une nouvelle topographie issue des processus naturels de végétalisation et d'écoulements des eaux. Cette proposition serait présentée sous forme de grands dessins. Un troisième proposition, bien réelle celle-ci, serait l'enlèvement de toutes les bâches recouvrant la base du glacier, bâches dont l'unique raison est de conserver l'exploitation touristique qu'est cette grotte glaciaire. Il a été montré le désastre écologique que représentent ces bâches, qui non seulement enlaidissent désespérément le glacier, mais qui au fil du temps, se déchirent et tombent dans le lac glaciaire, en libérant des particules micro-plastiques qui polluent la source même du Rhône. L'Etat du Valais a exigé le retrait de ces bâches, mais les moyens techniques pour le faire semblent poser de grands problèmes. Notre projet proposera des solutions pour cet enlèvement.

Jurg Conzett et Georges Descombes, Septembre 2023









# Des écosystèmes naissent de la fonte des glaces

Forêts, landes ou lacs intacts apparaissent en raison du réchauffement, posant un enjeu de conservation

**REPORTAGE**  
LES CONTAMINES-MONTJOIE  
(HAUTE-SAOIE) - envoyée spéciale



**I**ci, on entre dans de nouveaux écosystèmes. Le glaciologue Jean-Baptiste Bosson désigne un versant couvert de forêt, en face du sentier qui grimpe au-dessus des Contamines-Montjoie (Haute-Savoie). Des mélèzes, des bouleaux, des aulnes. En 1850, le glacier de Tré-la-Tête, le quatrième plus important du massif du Mont-Blanc, descendait jusqu'au bas de la vallée. « Cette forêt a moins de deux cents ans, elle est primaire au sens écologique, explique Jean-Baptiste Bosson. L'humain n'a eu aucune influence sur les sols qui se sont développés ici, il n'a pas sélectionné les essences des arbres et ne les a jamais exploités. C'est quasiment unique en France. »

Des forêts, mais aussi des lacs, des landes, des zones humides ou des fjords : le projet Ice & Life, lancé en 2021 et piloté par le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Asters-CEN74) s'intéresse à l'après. Que se passe-t-il après la fonte d'un glacier ? Qu'y a-t-il, dans ces zones libérées par les glaces ? Et surtout, comment protéger ces derniers espaces presque intacts de la planète ? En collectant des données naturalistes et des connaissances scientifiques sur ces zones encore très peu étudiées, l'équipe d'Ice & Life espère inciter à leur sauvegarde.

**Perte inestimable**  
Quelques kilomètres au-dessus des mélèzes et des bouleaux, un bloc de « glace morte », détaché du glacier, achève de fondre au pied du Tré-la-Tête, qui s'étend derrière un éperon rocheux. Début octobre, il fait encore plus de 20 °C à 2000 mètres d'altitude. Le front du glacier ne cesse de reculer : ici, il a laissé place à un lac, apparû il y a moins d'une dizaine d'années. Depuis 2014, le glacier a perdu environ 24 % de son volume, l'équivalent de plus de 30 000 piscines olympiques. Dans les Alpes françaises, selon les premiers résultats d'une étude encore non publiée, 400 kilomètres carrés ont été désenglacés depuis 1850.



Une zone humide apparue après le retrait du glacier de Tré-la-Tête (Haute-Savoie), le 9 octobre. SOPHIE RODRIGUEZ POUR « LE MONDE »

Et contribuer, aussi, à la régulation du cycle de l'eau. A l'échelle mondiale, au moins 80 000 à 200 000 nouveaux lacs pourraient apparaître. Dans les Alpes, ils seraient entre 200 et 900. Celui de Sarenne, au pied d'un glacier pour lequel des obsèques symboliques ont été organisées par l'association International Glaciological Society début septembre, près de l'Alpe-d'Huez (Isère), a été équipé de capteurs. Ils mesurent la température de l'eau (1 °C), l'oxygène et la luminosité (très faible). Dans ces conditions extrêmes, du zooplancton a déjà été observé. « On ne sait pas exactement comment le vivant fait pour arriver aussi vite, remarque Jean-Baptiste Bosson. On assiste à la naissance d'un nouvel écosystème. »

Géographe et chargé de projets chez Aster-CEN74, Kenzo Héas, accompagné par deux écologues du conservatoire, a également réalisé des relevés faunistiques et floristiques sur 27 sites glaciaires des massifs du Mont-Blanc et des Aiguilles-Rouges. Il a consigné le nom des espèces observées dans de petits carnets à spirale – au moins 350 cette année, dont un papillon encore jamais observé en Haute-Savoie. Ces observations naturalistes inédites alimenteront les bases de données nationales. Au pied du glacier de Tré-la-Tête poussent la joubarbe des montagnes, la saxifrage faux orpin ou la linaira alpine, avec ses fleurs violettes à palais orangé.

Pour l'équipe d'Ice & Life, l'objectif est bien, à partir de ces connaissances scientifiques, de plaider en faveur de la protection des glaciers et des écosystèmes postglaciaires – seules 30 % de ces surfaces sont

aujourd'hui protégées au niveau mondial. Une action de conservation présentée comme « à faible coût, mais permettant d'immenses bénéfices écologiques ». « Ce sont actuellement des zones de très haute naturalité, donc on ne renonce à aucune activité en les protégeant, insiste Jean-Baptiste Bosson. Il s'agit de faire de la protection préventive des forêts, des landes et des fjords de demain, avant que des lobbys ne veuillent mettre la main dessus. »

Outre le dérèglement climatique, les pollutions et les espèces invasives, les auteurs de l'étude de Nature listent les principales menaces pesant sur ces écosystèmes : l'exploitation minière, le tourisme, la production hydroélectrique, la foresterie, l'agriculture, la pêche, la chasse. « On peut avoir le sentiment que les glaciers sont loin

PERRINE MOUTERDE

Entre science et protection de la nature, Ice&Life est un projet novateur qui propose d'explorer une des plus grandes métamorphoses actuelles de notre planète. En raison de la modification du climat par les activités humaines depuis la Révolution Industrielle, les glaciers fondent partout sur Terre et ce processus s'accélère. De la fin du Petit Âge Glaciaire (1850-1900 selon les régions) à la fin du 21<sup>e</sup> siècle, le déclin glaciaire aura libéré des centaines de milliers de km<sup>2</sup>.

Dans ces zones qui constituent certaines des dernières zones de nature vierge de notre planète, une diversité d'écosystèmes terrestres (zones rocheuses, pelouses, fleurs, forêts, papillons etc.), d'eau douce (rivières, lacs, zones humides, etc.) et marins (fjords, littoraux, lagons, etc.) se développent. En collectant des données scientifiques inédites sur cette nouvelle frontière écologique et en montrant le rôle crucial que jouent les glaciers et les écosystèmes postglaciaires face aux défis sans précédents de l'Anthropocène (climat, eau, biodiversité, etc.), Ice&Life vise à augmenter la protection de ces écosystèmes clés.





Marlyne Andrey-Berclaz  
Députée au parlement valaisan  
Présidente de la Commission ATE

PS En post-scriptum, encore rajouter le fait que là nous sommes dans une zone préservée par la confédération, la mise en lien avec la situation actuelle du glacier du Rhône ne manque pas d'interpeller:

Inventaire Fédéral des Paysages (IFP/BLN), 162 objets:



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



Bundesinventar der Landschaften und Naturdenkmäler  
von nationaler Bedeutung BLN

BLN 1710 Rhonegletscher mit Vorgelände

| Kanton | Gemeinde | Fläche  |
|--------|----------|---------|
| Valais | Obergoms | 3708 ha |



Auengebiet Rhonegletscher, Blick Richtung Furka



BLN 1710 Rhonegletscher mit Vorgelände



Rhonegletscher mit Gletscherrandsee (links)

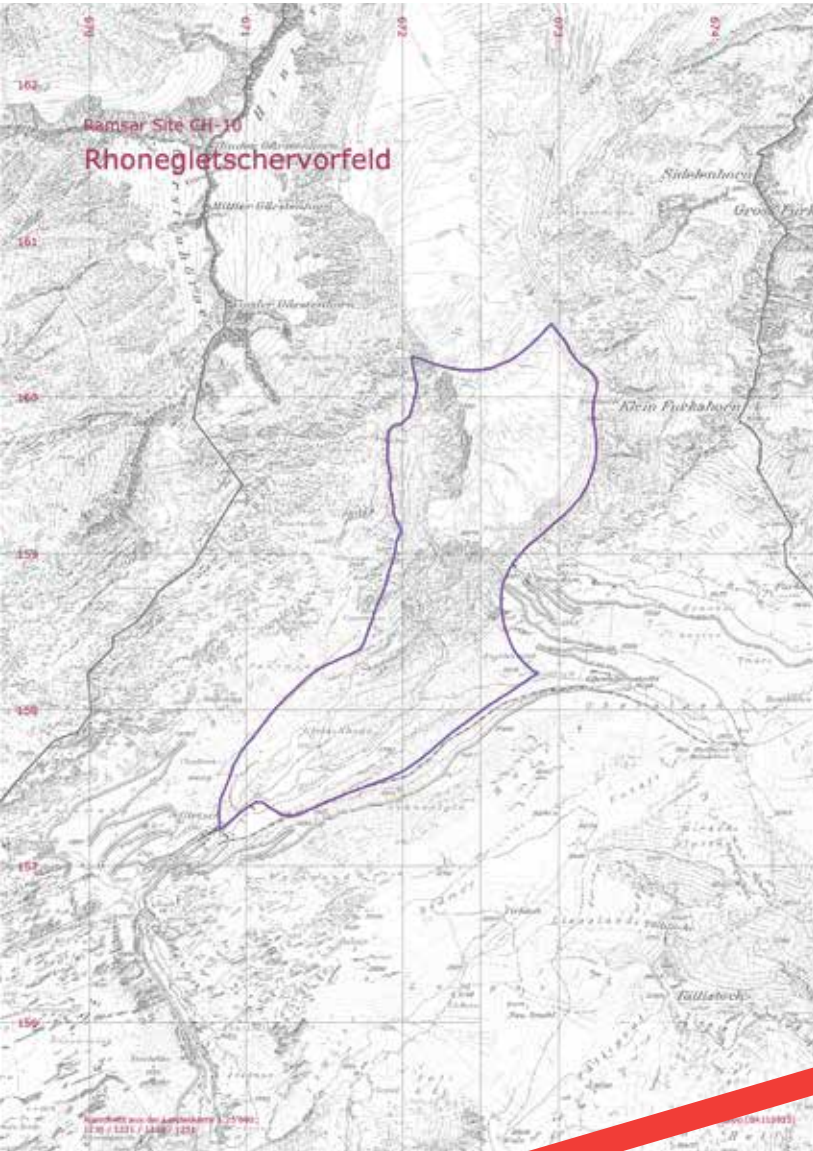


Rhonegletscher mit Galenstock



Blick von Gletsch auf den Rhonegletscher

Site Ramsar, convention sur les zones humides d'importance internationale, 11 sites protégés en Suisse:



Bonjour monsieur Rard,  
J'ai lu l'article de Marie Ball concernant votre expédition de plongée dans le lac glaciaire à la source du Rhône et j'ai vu le reportage au téléjournal de la TSR sur cette même expédition.

Cet extrait de l'article m'a frappée:  
«Je vois ces kilomètres de grandes bâches de plastique déployées sur le glacier, elles ressemblent aux voiles d'un bateau après naufrage, mais en altitude». Ces bâches, ce sont des couvertures isolantes installées pour refléter la lumière, maintenir à basse température le glacier et empêcher la fonte de la neige. Un «pansement sur une plaie béante» pour Lionel Rard qui critique le manque d'action des politiques aux niveaux européen et français: «l'arsenal juridique pour préserver et sauver les glaciers, on l'a. Maintenant, il faut la volonté politique.»

Ma requête est la suivante:  
Je suis en train d'étudier avec mon équipe et surtout avec Jurg Konzett l'ingénieur des montagnes, le moyen technique le plus simple et l'estimation des coûts pour enlever toutes les bâches qui sont au pied du Glacier du Rhône au début du printemps 2024.

Monsieur Philipp Carlen, propriétaire et exploitant de la grotte, refuse toute discussion et demande un important dédommagement pour mettre à disposition l'hôtel Belvédère et enlever toutes les bâches. Mais il vient de creuser une nouvelle grotte, qu'il compte rentabiliser l'été prochain.

Pour donner du poids à cette demande urgente d'enlever les bâches, j'ai besoin d'une preuve scientifique que les bâches qui sont tombées au fond du lac glaciaire (personne ne sait combien il y en a, pour le moment) sont susceptibles de dégager des micro plastiques qui finissent dans le Rhône. Pensez-vous que Monsieur Aymeric Dabrin peut me fournir ce renseignement?

Pour l'enlèvement des bâches, est-ce que votre association Odysseus 3.1 pourrait nous apporter une aide technique ou nous dire à qui s'adresser en Suisse?

Lors du récent entretien avec le directeur de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Raimund Rodewald, nous avons pensé qu'en plus des spécialistes de la plongée dans ce genre de lac, nous pourrions faire appel à l'aide de l'armée suisse et de mon côté je pourrais aussi associer certains guides de montagne valaisans qui attendent avec impatience la disparition de ces bâches.

Merci de votre réponse, je peux aussi me déplacer à Lyon pour en parler avec vous.

avec mes meilleures salutations  
Carmen Perrin





23.10.2023

Chère Carmen et cher Lorenzo,

Ce matin j'ai appelé les SEN (Service de l'environnement). Mme Genolet Leubin étant absente j'ai discuté longuement avec Monsieur Thierry Pralong, chef de la section des eaux de surface et déchets, en charge du dossier. Deux aspects du problème, la pollution et la construction. Donc deux Services concernés, le SEN et le DMTE et la section des constructions plus particulièrement police des constructions. Que j'appellerai à une prochaine étape. En ce qui les concerne, le SEN dit que Carlen a respecté leurs attentes, cad ressortir les bâches du lac glaciaire avec des plongeurs professionnels et enlever les bâches qui ne servent plus au commerce. De leur avis c'est spectaculaire entre 2022 et 2023. De mon avis, cela me semble peu contrôlant: quelques visites oui mais qu'en est-il des preuves, tels que des factures et attestations des plongeurs par exemples ou tonnes prises en charge par compagnies de transports ou l'usine d'incinération du coin?

Marlyne

24.10.2023

Bonjour,

J'arrive demain si les trains sont fiables à 12h chez vous. Je dois repartir vers 14h.

Cordialement  
Raimund Rodewald

50

26.10.2023



Stiftung Landschaftsschutz Schweiz  
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage  
Fondazione svizzera per la tutela del paesaggio  
Fundaziun svizra per la protecziun da la cuntrada

Staatsrat des Kanton Wallis  
Staatskanzlei  
Av. de France 71  
1950 Sitten

Kantonale Baukommission  
Rue des Creusets 5  
1950 Sitten

Bern, 26. Oktober 2023

Anzeige  
Vliesabdeckungen und neue Eisgrotte am Rhonegletscher

Sehr geehrte Herren Staatsräte  
Sehr geehrte Mitglieder der kantonalen Baukommission  
Sehr geehrte Damen und Herren

Die SL erhielt Kenntnis der aktuellen Situation der Gletscherabdeckung an der alten Eisgrotte am Rhonegletscher (Hotel Belvédère). Die Situation der grossflächigen Vliesabdeckungen, die keine Funktion mehr erfüllen, ist aufgrund von uns zugetragenen Schilderungen nach wie vor katastrophal. Dies wirft ein überaus negatives Licht auf den Schweizer Tourismus. Die Plastikabdeckungen sind nach unserem Kenntnisstand so nie bewilligt worden und es drohen Mikroplastikverschmutzungen. Die im Schmelzwasser schwimmenden Vliese gefährden zudem das national geschützte BLN- und Auen-Objekt von nationaler Bedeutung (Rhonegletscher), zudem wird offensichtlich gegen das Verunreinigungsverbot gemäss Gewässerschutzgesetz verstossen. Des Weiteren liegt auch ein Verstoß gegen das kantonale Baugesetz betreffend allgemeines Verunstaltungsverbot vor. Zwar wurden offenbar Vliese weggeräumt, dennoch aber wieder neue aufgeschichtet. Was uns weiter irritiert, ist ein Hinweis, dass bereits in einem weiteren Stück der Gletscherzunge eine neue Eisgrotte herausgebrochen wurde (siehe Fotos), was den Gletscher noch beschleunigt zum Schmelzen bringt. Ein Baugesuch diesbezüglich ist uns nicht bekannt. Wir bitten Sie um Sachverhaltsabklärung und den Erlass entsprechender Massnahmen.

Wir bitten Sie umgehend, die Bauarbeiten an der neuen Eisgrotte einstellen zu lassen und die unverzügliche Entfernung sämtlicher offensichtlich schutzzielwidrigen und umweltgefährdenden Vliesabdeckungen zu veranlassen. Sollte der verantwortliche Eigentümer nicht in der Lage dazu sein, wie in den Medien zu lesen war, so soll für die Ersatzvornahme auch das VBS involviert werden.

Mit bestem Dank und freundlichen Grüssen  
STIFTUNG LANDSCHAFTSSCHUTZ SCHWEIZ (SL-FP)

Raimund Rodewald, Dr. Dr.h.c., Geschäftsleiter

Beilage: Aktuelle Fotos der Vliesabdeckungen und der neu erstellten Eisgrotte

Zur Kenntnis an die Schweizer Medien



Schwarzenburgstrasse 11 · 3007 Bern · Tel. 031 377 00 77 · info@sl-fp.ch · www.sl-fp.ch



51





30.10.23

Blue News / (extrait)

# Imbroglgio autour d'une nouvelle grotte sur le glacier du Rhône

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL- FP) réagit à la construction d'une nouvelle grotte sur le glacier du Rhône qui se ferait sans permis. Elle a saisi l'autorité valaisanne de construction pour que celle-ci enquête. «Nous vous prions de bien vouloir clarifier les faits et prendre les mesures qui s'imposent», écrit la fondation dans sa lettre adressée au Conseil d'Etat ainsi qu' à la Commission cantonale des constructions (CCC) et diffusée aux médias. La fondation s'irrite notamment de la mise en place de nouvelles bâches et du percement d'une nouvelle grotte de glace ailleurs sur une langue secondaire...

03.11.2023



06.11.2023

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je reviens vers vous car mes questions sur le glacier du Rhône trouvent difficilement réponses.

Si je vous comprends bien, pour les bâches au fond du lac et sur le glacier, c'est le SEN. Pour la protection du site naturel protégé, c'est le SFNP. Pour les diverses constructions sur le site du glacier du Rhône, c'est le SAJMTE via la CCC. J'en prends bonne note et vous précise par ailleurs que je ne connais pas du tout Monsieur Raimund Rodewald et sa Fondation.

En ce qui concerne donc les bâches, je vous transmets un document qui vous montrera par des photos prises à intervalles réguliers et qui proviennent de Planet Watch <https://enlaps.io/fr/partenaires/planet-watch.html> que des ajouts sur le glacier du Rhône au-dessus de la nouvelle grotte ont bel et bien eu lieu en août/septembre 2023. Je vous invite par ailleurs à vous rendre sur place

pour constater les nombreuses couches accumulées. Et la question des tonnes de bâches au fond du lac glaciaire demeure quant à elle toujours ouverte au vu de la difficulté reconnue par l'exploitant dans la presse à les retirer. Des nouvelles sont donc attendues en ce qui concerne le lac glaciaire.

Je reviens donc à votre dernier mail avec une question: «les exigences demandées par le Service de l'environnement (SEN) ont été réalisées et en fonction du devenir des grottes, nous resterons attentifs à ce que les bâches ne remplissant plus leur rôle de protection soient éliminées de manière conforme»: l'exploitant aurait donc obtenu votre autorisation d'en rajouter?

Cordialement.

Marlyne Andrey-Berclaz Députée au parlement valaisan Présidente de la Commission ATE

08.11.2023

Bonjour Monsieur Castella

J'ai à nouveau besoin de votre avis concernant un projet artistique sur la fonte des glaciers qui devrait s'inaugurer en juin 2024.

Une association dont je fais partie est en train de mettre en place l'organisation d'une exposition qui aura lieu dans toute la Suisse.

Pourrions-nous boire un café afin que je vous raconte le projet et que je vous soumette deux ou trois questions que votre expérience et vos connaissances scientifiques pourront éclairer et nous aider à avancer?

je vous souhaite une bonne journée

avec mes meilleures salutations

Carmen Perrin

09.11.2023

Bonjour Videocompany

Luzia Hürzeler m'a aimablement transmis vos coordonnées ainsi que le document «Covered Clouds» *A Journey Into the Furka Zone*, je vous en remercie. Je vous écris à propos d'un projet sur lequel je travaille depuis mon séjour à l'Hôtel Furkablick pendant l'été 2019. En 2021, j'ai invité Lorette Coen et Bernard Fibicher à se joindre à ma réflexion et nous avons monté le projet d'une exposition qui aura lieu dans toute la Suisse en 2024 et dont le titre est *Regarder le glacier s'en aller*. Je vous envoie un dossier qui résume le projet en attaché. Bernard Fibicher a pris en charge la mise en place de l'ensemble de l'exposition, sauf celle du site du Glacier du Rhône dont je m'occupe personnellement et où aura lieu en été 2024 l'ouverture de l'exposition. Si vos disponibilités le permettent, je voudrais vous rencontrer dès que possible, pour vous soumettre le projet d'un tournage qui devrait, si tout va bien, avoir lieu dès l'ouverture du col de la Furka, sur le site du glacier du Rhône et pour lequel je voudrais avoir la chance de collaborer avec vous. Je connais la qualité de votre travail par plusieurs artistes, par les films que j'ai vus et par ce que Luzia m'a raconté de votre engagement sur les tournages. Nous sommes en pleine recherche d'aides financières. Si cette collaboration vous intéresse, nous vous demanderont dès que possible un devis pour l'inclure dans notre budget. Si vous n'avez pas l'occasion de venir à Genève, je peux me déplacer pour cette rencontre. Je voyage en train et bus.

Alors j'espère à bientôt

avec mes meilleures salutations

Carmen Perrin

31.10.23

RTS Info / (extrait)

# La construction d'une nouvelle grotte artificielle fait débat

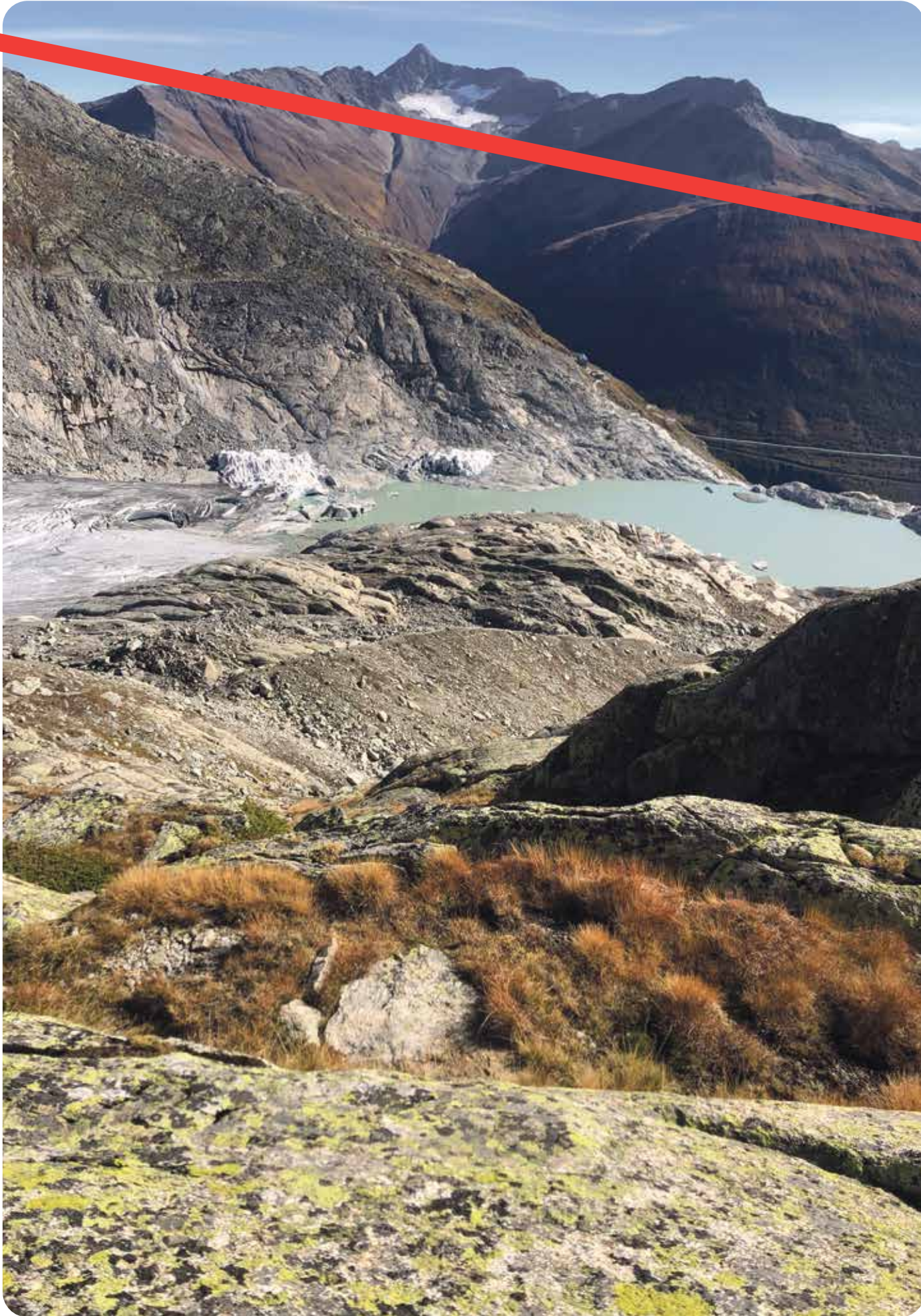
...»L'ancienne grotte s'est visiblement effondrée et tout a été laissé sur place. Ce qui me gêne, c'est que l'exploitant prend toutes les libertés pour faire ce qu'il veut et profiter du site jusqu'à la dernière goutte», ajoute Raimund Rodewald. Il faudrait au moins avoir une «attitude éthique» envers ces glaciers qui se meurent principalement en raison de l'activité humaine...

01.11.2023

(extrait)

# Une nouvelle grotte sur la sellette

... «Ce qui me gêne, c'est que l'exploitant prend toutes les libertés pour faire ce qu'il veut et profiter du site jusqu'à la dernière goutte», ajoute Raimund Rodewald. Il faudrait au moins avoir une «attitude éthique» envers ces glaciers qui se meurent principalement en raison de l'activité humaine...«La disparition du glacier du Rhône est tellement rapide que ce genre de mesure n'a aucun intérêt autre que commercial», estime Raimund Rodewald»...







RÉPONSE À LA QUESTION

|        |                                                                  |
|--------|------------------------------------------------------------------|
| Auteur | PS/GC par Marlyne Andrey-Berclaz                                 |
| Objet  | Désastre au glacier du Rhône : y a-t-il un pilote dans l'avion ? |
| Date   | 10.11.2023                                                       |
| Numéro | 2023.11.334                                                      |

En collaboration avec le DFE

La dépositaire de la question prétend que le canton – propriétaire et majoritaire à Immobilien Gletsch AG – est interpellé à plus d’un titre, sous pressions médiatiques récurrentes, dans le cadre du glacier du Rhône et s’interroge qui coordonne et communique autour de ce désastre sur un site naturel protégé par la Confédération.

Avant toute chose, il convient de préciser que comme son nom l’indique, Immobilien Gletsch AG est une société anonyme. Elle possède donc une personnalité juridique en tant que personne morale et est entièrement responsable de ses actes.

S’agissant des différentes situations illicites constatées sur le site, le canton, par les différents organes compétents, a entrepris les démarches procédurales nécessaires.

Concernant l’autorisation de construire, la CCC a pu confirmer qu’aucune autorisation n’avait été délivrée à l’exploitant de la grotte pour sa construction et par conséquent du recouvrement du glacier du Rhône par des bâches. Le suivi de ce dossier fait actuellement l’objet d’une procédure de police des constructions. La CCC a d’ores et déjà ordonné des mesures et la procédure suit son cours.

Pour ce qui touche le tunnel d’exploitation (creusement d’un tunnel et couverture avec de nouvelles bâches), la CCC indique qu’une procédure de police des constructions a également été ouverte concernant le creusement du tunnel d’exploitation et les nouvelles bâches. Elle a également ordonné des mesures pour cet aspect et la procédure suit son cours.

De son côté, le Service de l’environnement (SEN) a ouvert une procédure administrative en septembre 2022, en demandant à l’exploitant de régulariser la situation non conforme aux dispositions de la loi fédérale sur la protection des eaux et la loi fédérale sur la protection de l’environnement. Il a sommé l’exploitant de la grotte de prendre les mesures nécessaires afin d’enlever les bâches se trouvant dans le lac, celles menaçant de se retrouver dans le lac glaciaire ainsi que celles se trouvant sur le glacier ou les rochers et n’ayant plus d’utilité. Les mesures ont été réalisées dans les délais imposés.

Le SEN s’est rendu à plusieurs reprises sur le site afin de vérifier si les mesures ordonnées avaient été réalisées, le dernier contrôle ayant eu lieu début septembre. Comme mentionné précédemment, celles-ci ont été réalisées selon les délais impartis. Il reste encore une mesure concernant les bâches utilisées pour l’exploitation de la grotte cet été. Le SEN a demandé à ce que celles-ci soient retirées en 2024 lorsque la grotte ne serait plus utilisée.

Au-delà de ces procédures administratives, le Conseil d’Etat ne peut jouer le rôle de coordinateur de ce dossier, la responsabilité incombant à l’exploitant de la grotte.

Lieu, date Sion, le 16 novembre 2023

Monsieur le Conseiller d’Etat,

Je vous remercie de la réponse de ce matin à ma question sur le glacier du Rhône et l’ai été ravie de savoir qu’une partie des bâches avaient été retirées et que CCC menait l’enquête.

Suite logique de ce défaut d’autorisations légales constaté par la CCC, est-ce que l’arrêt immédiat de l’exploitation de la grotte, symbolique vu la saison li est vrai, a été prononcé? D’autant plus que par ses bâches déposées également sans autorisation, elle est source de pollutions tant visuelle qu’environnementale, tant sur le glacier que dans le lac glaciaire.

Dans votre réponse ce matin, vous ne citez pas les tonnes de bâches encore au fond du lac glaciaire qui - selon les dires de Monsieur Carlen à la presse courant de l’été - sont très difficiles et coûteuses à retirer. Elles s’y amoncellent depuis des années par totale négligence, coulant avec les icebergs.

Dans l’attente de vos nouvelles, je vous prie d’agréer, Monsieur le Conseiller d’Etat, mes salutations les meilleures.

Marlyne Andrey-Berclaz  
Députée au parlement valaisan  
Présidente de la Commission ATE

J’écris un message aux Avocat.e.s pour le Climat, auquel je joins de nombreux documents concernant le contexte de l’exposition *Regarder le glacier s’en aller*, mon enquête, mes préoccupations concernant la présences des bâches sur le site du Glacier du Rhône, l’urgence de nettoyer le site, les tentatives de convaincre Philipp Carlen, ainsi que les premiers échanges avec les scientifiques de l’université de Genève, la *Fondation suisse pour la protection et l’aménagement du paysage* et l’organisation *Odyseus 3.1*.

Une bouteille à la mer, motivée par le fort impact de leur intervention pour stopper l’écocide sur le glacier du Théodule à Zermatt, éventré par des pelleteuses.





21.11.2023

Chère Madame,

Je vous remercie de votre email.

Afin que nous puissions traiter votre demande, pourriez-vous l'adresser à l'adresse suivante: info@avocatclimat.ch

Bien cordialement,  
Louise Dobrzynski

21.11.2023

Bonjour Monsieur Rodewald

je vous remercie de tout coeur pour votre intervention et l'efficacité de la prise de position publique de la SL/FP, afin de contribuer à mettre un terme au traitement indigne infligé, par l'exploitant Philipp Carlen au site paysager du Glacier du Rhône.

Pendant plusieurs jours, à travers les médias, j'ai récolté avec plaisir chaque ricochet issu de la portée précise et tonifiante de votre dénonciation.

j'espère pouvoir filmer au printemps prochain l'extraction définitive de toutes les bâches, mais je sais qu'il y a encore du pain sur la planche...

Afin d'apporter une crédibilité scientifique supplémentaire à cette demande d'enlever rapidement ces bâches, je me suis mise en contact avec l'organisation Odysseus 3.1, qui a mené entre mai et juin 2023, une expédition de plongée dans le lac glaciaire du Glacier du Rhône, le but étant de prélever des sédiments se trouvant au fond du lac glaciaire et de les faire analyser.

Le chef de l'expédition Lionel Rard est d'accord de m'aider.

Parallèlement, j'ai rencontré le professeur Emmanuel Castella, qui dirige un laboratoire de recherches au Département F.-A. Forel des sciences de l'environnement et de l'eau (DEFSE), à l'Université de Genève. Dans une semaine, il va me présenter au directeur du laboratoire d'analyses chimiques dans son département, qui va pouvoir, je l'espère, me diriger vers les personnes qui sont en trains d'analyser les sédiments prélevés dans le lac au pied du Glacier du Rhône.

J'espère que nous nous verrons bientôt pour la suite de votre contribution à l'exposition *Regarder le glacier s'en aller*.

avec mes meilleures salutations  
Carmen Perrin

/

Bonjour

Merci beaucoup aussi pour votre précieuse documentation de l'affaire. On reste en contacte.

Amitiés  
Raimund Rodewald

22.11. 2023

Bonjour Carmen

Je vous mets en contact par ce message avec mon collègue Serge Stoll, chimiste de l'environnement spécialiste des plastiques en tout genres, qui nous lit en copie. C'est bien lui qui a hérité des prélèvements d'Odysseus 3.1 dans les entrailles du lac pro-glaciaire. Il répond volontiers à vos questions.

J'espère que cela pourra vous permettre d'aller plus loin !

Bien cordialement  
Emmanuel Castella  
Département F.A.Forel des Sciences de l'Environnement et de l'Eau & Institut des Sciences de l'Environnement  
Université de Genève

28.11.2023

Bonjour Carmen et Emmanuel,

Emmanuel, je te remercie d'avoir fait le lien avec Carmen.

Carmen, ce sera avec plaisir de vous rencontrer et de discuter de vos dernières recherches et de nos recherches en cours sur les micro et nanoplastiques.

En ce moment, ma charge d'enseignement est importante mais je peux vous proposer une rencontre la semaine du 11 décembre si vous êtes disponible.

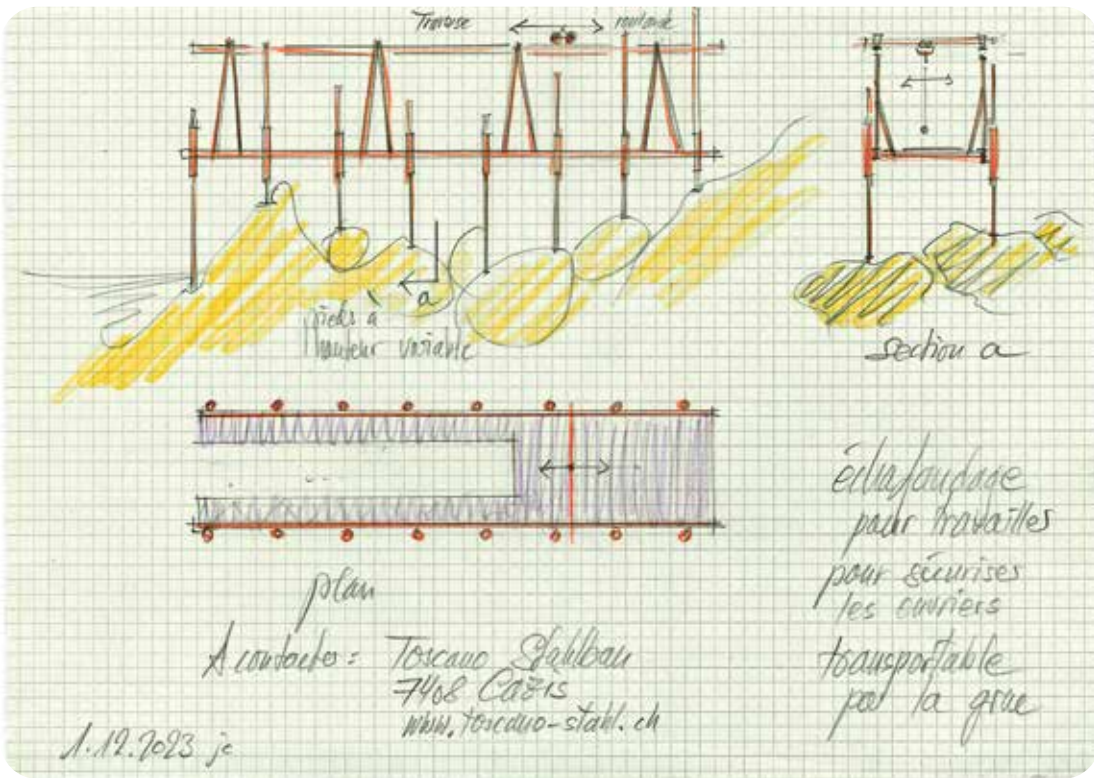
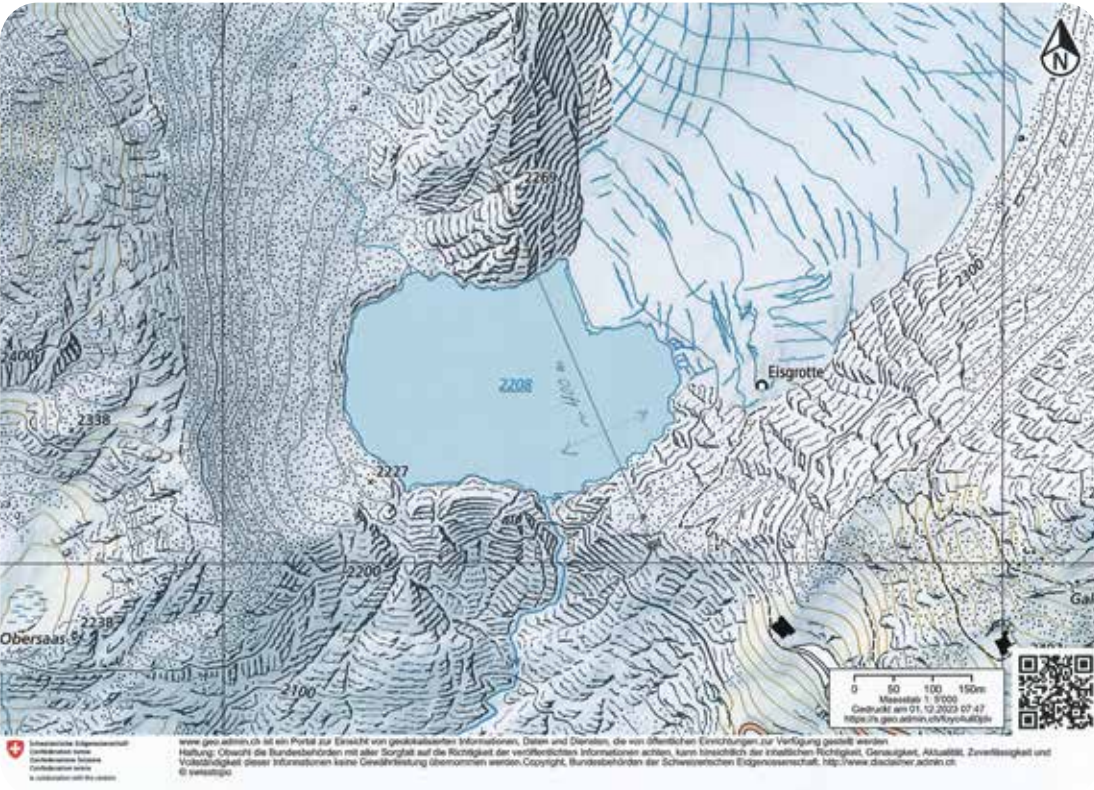
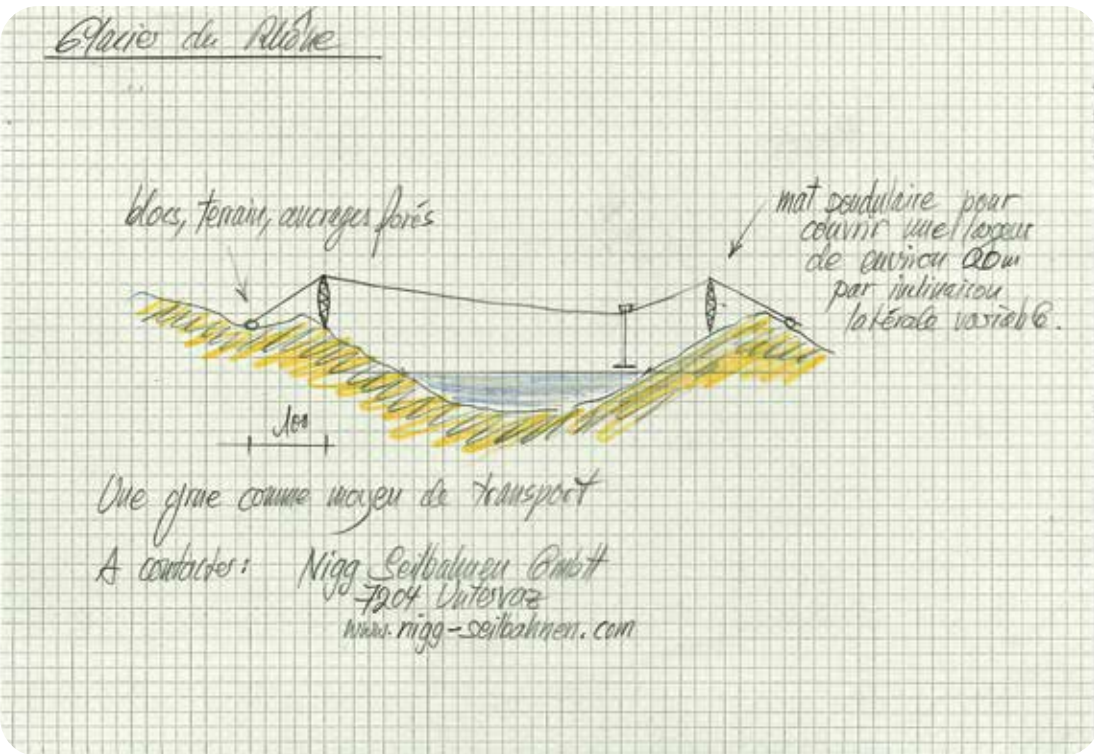
Avec mes meilleurs messages,  
Serge Stoll

01.12.2023

Chère Carmen,

voici les esquisses que j'ai envoyé à Georges. Merci pour les documents. Je peux très bien m'imaginer un «pont» très bas comme Laurent Ney a fait en Islande, dans notre cas peut-être même en bois.

Cordialement  
Jurg



01.12.2023

Cher Jürg,

Merci de ces idées et croquis pour l'enlèvement des bâches.

La proposition du câble et des mâts pendulaires me plaît beaucoup.

Après notre rencontre j'ai repensé à toute la situation.

Ta proposition de trouver une solution au «comment faire» est décisive. Elle offre un terrain de discussion possible avec le «propriétaire» de la grotte, en offrant une solution technique, à laquelle personne, ni lui, ni l'Etat n'ont, jusqu'ici, abouti. Une solution qui permettrait de chiffrer le coût d'une telle opération et de voir qui participerait aux dépenses.

De plus, la préparation d'une telle opération demanderait certainement du temps, ce qui rendrait, malheureusement probable, une année d'exploitation supplémentaire de la grotte...

De mon côté, j'ai réfléchi à une possible nouvelle «attraction» du site, plus adéquates avec les préoccupations écologiques actuelles.

Les recherches des scientifiques sur l'émergence d'écosystèmes suite à la «déglaciation» nous semblent être une piste possible pour faire découvrir au public, une sorte de «jardin alpin» d'un genre nouveau.

On pourrait imaginer que l'attention portée sur l'importance de la préservation de ces écosystèmes soit augmentée en construisant un chemin surélevé protecteur.

Je te joins deux premières idées de cheminement surélevés à partir du kiosque vers les sols «postglaciaires». A voir dans quelle mesure il convient d'être attractif sans être trop intrusif dans le site?

En tout cas, notre rencontre à Coire a été très fructueuse.

Je trouve maintenant très cohérent la proposition de l'exposition.

D'abord la nécessité d'enlever les bâches, assainissement du site indispensable.

Et ensuite l'attention portée à ces écosystèmes postglaciaires.

Qui pourraient offrir à l'actuel exploitant de la grotte glaciaire une possibilité de reconversion à partir de ses installation touristiques actuelles...

Amitié Georges

«des cheminements surélevés de quelques cm perméables à la pluie»

04.12.2023

Bonjour Madame Perrin,

Effectivement nous n'avons pas pu finir les travaux planifiés/souhaités mais ce n'est que parti remise pour le mois de mai 2024. Avec ces contraintes, nous sommes effectivement obligés de nous plier à des forces naturelles supérieures. Si vous revenez à Sion, nous pouvons volontiers nous rencontrer. Sinon vous pouvez sans autre m'écrire ou m'appeler.

Le début d'année prochaine risque d'être un peu plus léger et nous aurons le temps de planifier votre exposition.

09.12.2023

Bonjour Jurg

Je te remercie pour tes dessins.

Les 2 solutions sont intéressantes, je me réjouis de la réaction du spécialiste que tu vas contacter et qui a déjà travaillé avec toi sur des passerelles.

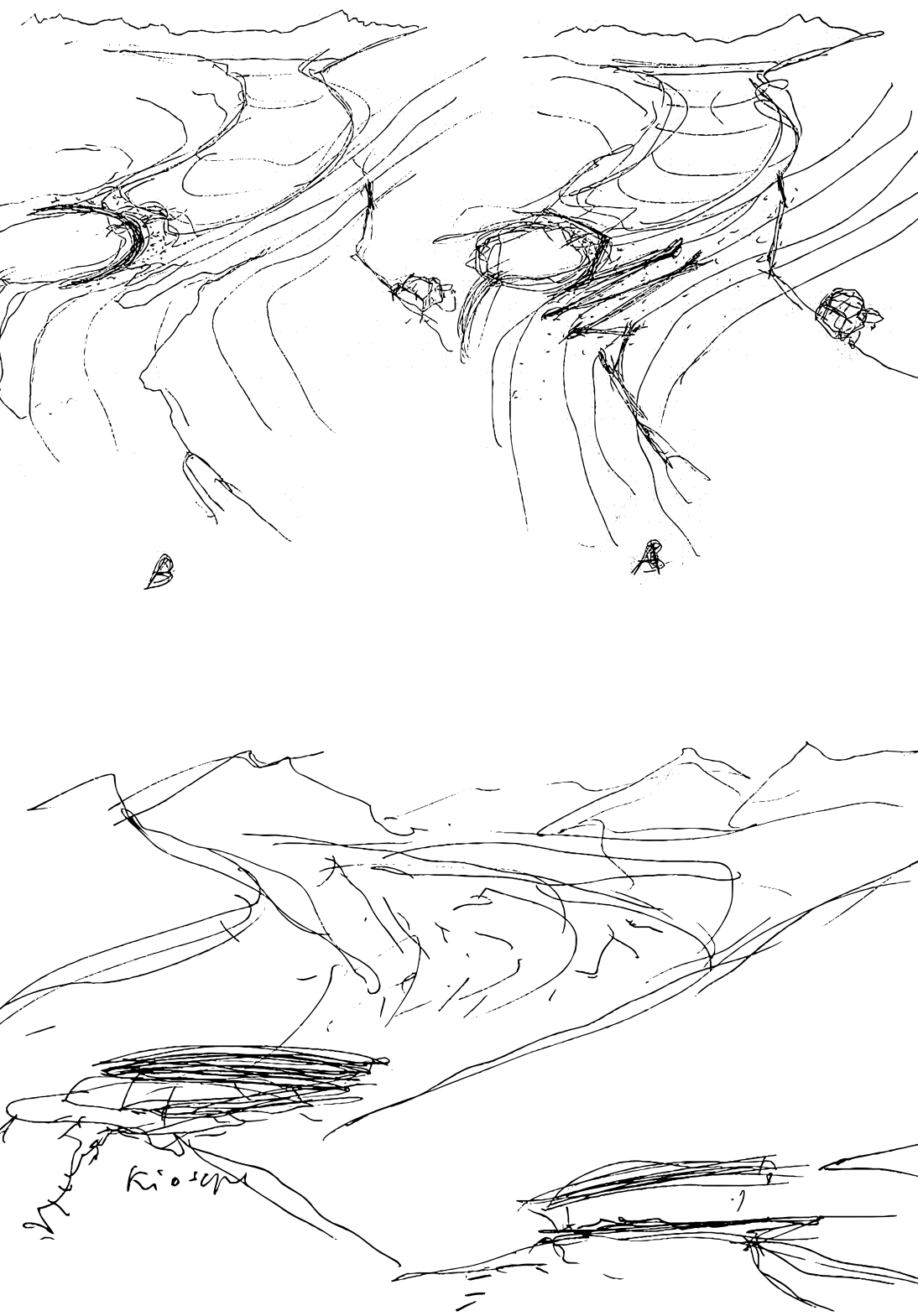
Je me déplace volontiers à Coire pour le rencontrer si tu le juges nécessaire.

Entre Noël et Nouvel An, avec Georges, nous allons réaliser une maquette de la salle à manger de l'Hôtel du Glacier du Rhône au 1:10 pour commencer à avoir une idée de l'emplacement de chaque élément dans l'exposition.

Tu verras dans ce premier descriptif, que je voudrais articuler les différents éléments de l'exposition, non pas comme une scénographie didactique, mais plutôt comme une sorte de dispositif in situ.

Je me réjouis de notre collaboration

je te souhaite une belle journée  
amicalement  
Carmen





Au début de l'été 2019, j'ai vu ce tableau accroché sur un mur de la salle à manger de l'Hôtel Glacier du Rhône. Je ne sais pas depuis quand il est là et, malgré mes recherches, je ne connais toujours pas le nom de l'auteur. Cette représentation du glacier du Rhône m'a impressionnée, au point de refaire plusieurs fois le chemin à pied depuis l'Institut Furkablick, pour l'admirer encore. Sur le premier plan du paysage escarpé, un groupe de randonneurs et une diligence avancent sur la route de la Furka en direction de l'hôtel Belvédère. Le second plan est occupé par les plis resserrés et chaotiques de la chute des séracs, transformée, à l'extrémité de la pente, en un volume hémisphérique, qui abrite la grotte de glace naturelle, de laquelle s'écoulent les méandres du Rhône vers Gletsch et la Méditerranée.



59





11.12.2023

Bonjour Karin, bonjour Aufdi

Votre accueil dans vos atelier m'a encouragé à finaliser la réalisation de mon projet sur le site du glacier du Rhône. Votre manière de sauvegarder, de produire, de co-réaliser des oeuvres est exemplaire, si évidente. C'est précieux pour les artistes de pouvoir collaborer avec des personnes cultivées, extrêmement sensibles aux divers langages artistiques, capables de capter chaque attitude et manière de travailler.

Vendredi 15 novembre, j'ai rendez-vous à l'université de Genève pour voir les sédiments prélevés par des plongeurs dans le lac du glacier du Rhône (c'était en juin 2023) Je vais rencontrer le directeur du laboratoire spécialisé dans la recherche des micro plastiques dans les lacs en montagne et également le fondateur de l'organisation des expéditions de plongée Odysseus 3.1 qui a effectué ces prélèvements. Je saurai à quel moment ces sédiments vont être analysés à l'UNIGE et à l'INRAE à Lyon et également, dans quelles conditions Odysseus31 serait prêt à mettre à disposition des plongeurs avec scaphandre pour aller chercher les bâches, tombées au fond du lac.

Il y aura une réunion à Genève ou à Lyon avant la fin de l'année. J'espère également avoir bientôt des nouvelles des Avocats du climat.

Quand ce sera plus clair dans ma tête et dans mon agenda, je vous donnerai plus de nouvelles

Raimund Rodewald doit aussi se demander comment j'avance.

je vous envoie mes meilleures amitiés et je vous dis à bientôt

Carmen



15.12.2023

Réunion passionnante avec Serge Stoll dans les laboratoires de chimie qu'il dirige à l'Institut Forel de l'université de Genève. Vu les imposantes bouteilles dans lesquelles sont stockés les sédiments prélevés par Odysseus 3.1. Les résultats seront connus vers avril 2024. Afin de séparer, dans les sédiments prélevés, les différents résidus et de les observer au microscope, les appareils utilisés dans ces laboratoires sont dotés d'une technologie sophistiquée, complémentée par une série manipulations avec des tamis, des grains de sable de différentes tailles et parfois un liquide ajouté, dans le but d'isoler dans des boîtes de petri, des résidus plus en plus microscopiques.

J'y retourne entre Noël et Nouvel An pour lui confier une bouteille contenant un litre d'eau du lac glaciaire, prélevée le 17 septembre par Aureliano et Lorenzo Ramella.



22.12.2023

Chère Madame,

Je donne suite à vos courriels de fin novembre 2023, lesquels ont retenu toute notre attention.

Compte tenu des centaines de sollicitations annuelles et le travail bénévole de ses membres, notre association doit faire des choix dans les actions auxquelles elle apporte son soutien.

Nous avons décidé de ne pas donner une suite favorable à votre demande.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Bien à vous,  
Pour le Bureau, *Avocats du climat*  
Fabio Burgener

Je suis consciente, qu'il y a, aujourd'hui, de plus en plus de situations liées à l'urgence climatique et que ce qui arrive au Glacier du Rhône peut sembler, vu de loin, d'un niveau d'urgence moins important que l'attaque subie par le glacier à Zermatt, mais je suis bien déçue par cette réponse impersonnelle et convenue.

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS



Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement



Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, 1950 Sion

Madame la Députée  
Marlyne Andrey-Berclaz  
[Marlyne.ANDREY-BERCLAZ@parl.vs.ch](mailto:Marlyne.ANDREY-BERCLAZ@parl.vs.ch)

Date 22 décembre 2023

A propos des bâches du Glacier du Rhône : passé, présent et avenir  
Votre question écrite n°2023.09.326 du 8 septembre 2023

Madame la Députée,

En date du 8 septembre 2023, vous avez déposé sur le bureau du Grand Conseil une question écrite par laquelle vous invitiez le Département de la mobilité du territoire et de l'environnement à répondre à plusieurs questions en lien avec l'objet cité en marge et auxquelles nos réponses, compléments d'information et précisions sont apportés par la présente. Les réponses ont été préparées par le Service de l'environnement pour le point concernant la procédure en cours et par la Commission cantonale des constructions (ci-après CCC) pour les points concernant l'autorisation de construire.

Une autorisation de recouvrir le glacier du Rhône (hors zone à bâtir s'il en est) de plusieurs tonnes de bâches en non tissé a-t-elle été accordée par le Canton à la famille Carlen il y a plus de dix ans ? Si oui, à quelles conditions ? Si oui, le Service de l'environnement a-t-il alors donné son aval après une étude/rapport d'impacts et avant le recouvrement proprement dit ?

Après renseignement pris auprès de la CCC, cette dernière confirme qu'aucune autorisation de construire n'a été délivrée pour le recouvrement du glacier du Rhône d'une part. D'autre part, la CCC indique que ce dossier est actuellement pendant auprès d'elle (procédure de police des constructions), de sorte qu'elle ne peut pas communiquer sur celui-ci. Elle a d'ores et déjà ordonné des mesures et la procédure suit son cours.

Où en est la procédure administrative, financière et juridique en cours du Canton annoncée en 2022 alors que les exploitants annoncent courant juillet leur dernière probable saison par média interposé ?

Le Service de l'environnement a ouvert une procédure administrative en septembre 2022, en demandant à l'exploitant de régulariser la situation non conforme aux dispositions de la loi fédérale sur la protection des eaux et la loi fédérale sur la protection de l'environnement. Il a sommé l'exploitant de la grotte de prendre les mesures nécessaires afin d'enlever les bâches se trouvant dans le lac, celles menaçant de se retrouver dans le lac glaciaire ainsi que celles se trouvant sur le glacier ou les rochers et n'ayant plus d'utilité. Les mesures ont été réalisées dans les délais imposés.

Pour ce qui touche le tunnel d'exploitation (creusement d'un tunnel et couverture avec de nouvelles bâches), il est important de relever que l'autorité compétente est la CCC. La CCC indique qu'une procédure de police des constructions a été ouverte concernant le creusement du tunnel d'exploitation et les nouvelles bâches. Elle a d'ores et déjà ordonné des mesures et la procédure suit son cours.



08.01.2024

Bonjour Carmen  
Je vous souhaite une très belle année  
et une victoire sur la bâche!  
Bien cordialement  
Emmanuel Castella

10.01.2024

Rendez-vous à Sion avec Jean-Pascal Moret et Jonas Citherlet, architectes responsables de la rénovation de l'Hôtel Glacier du Rhône à Gletsch.



22.01.2024

Bonjour Carmen,  
Merci pour votre visite de vendredi dernier. J'espère que vous avez pu parler avec Lionel. A travers ce message, j'ai le plaisir de vous mettre en contact avec Léa qui est en charge des analyses micro plastiques de la Furka.  
Je vous laisse le soin de contacter Léa pour convenir d'un rendez vous pour prendre des photos et la réalisation d'une vidéo.  
Au plaisir de vous revoir,  
Très bel après-midi à vous et Léa,  
Serge

31.01.2023

Première réunion à Lyon, avec Lionel Rard, fondateur de l'organisation Odysseus 3.1, accompagné de plusieurs partenaires. Cette organisation scientifique de plongeurs professionnels, se consacre à l'exploration et

à la sauvegarde de la faune et de la flore sauvages et anthropisées. Elle entreprend des actions concrètes liées à la préservation des milieu naturels, à la sensibilisation et à la transmission des savoirs auprès du grand public.



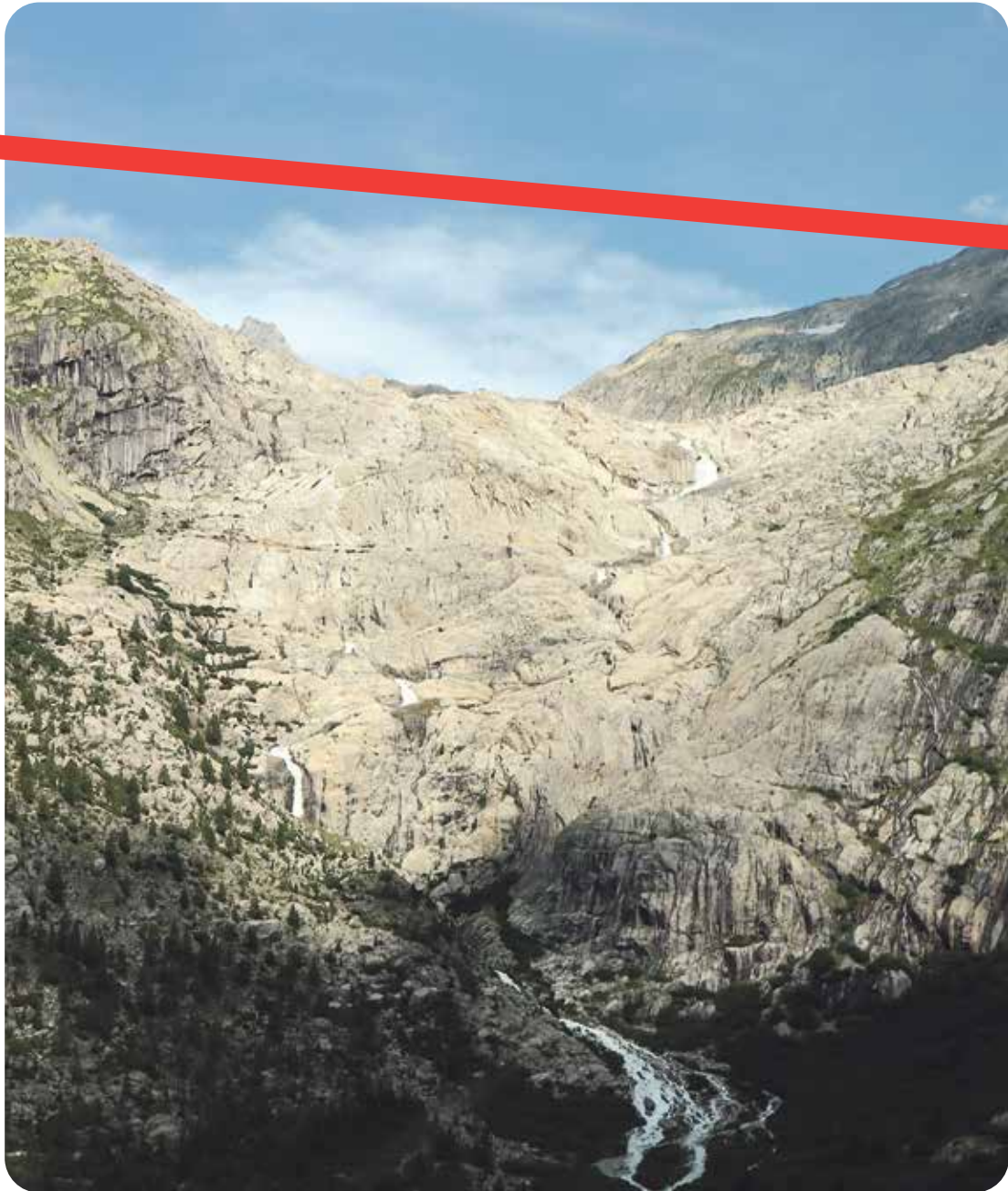
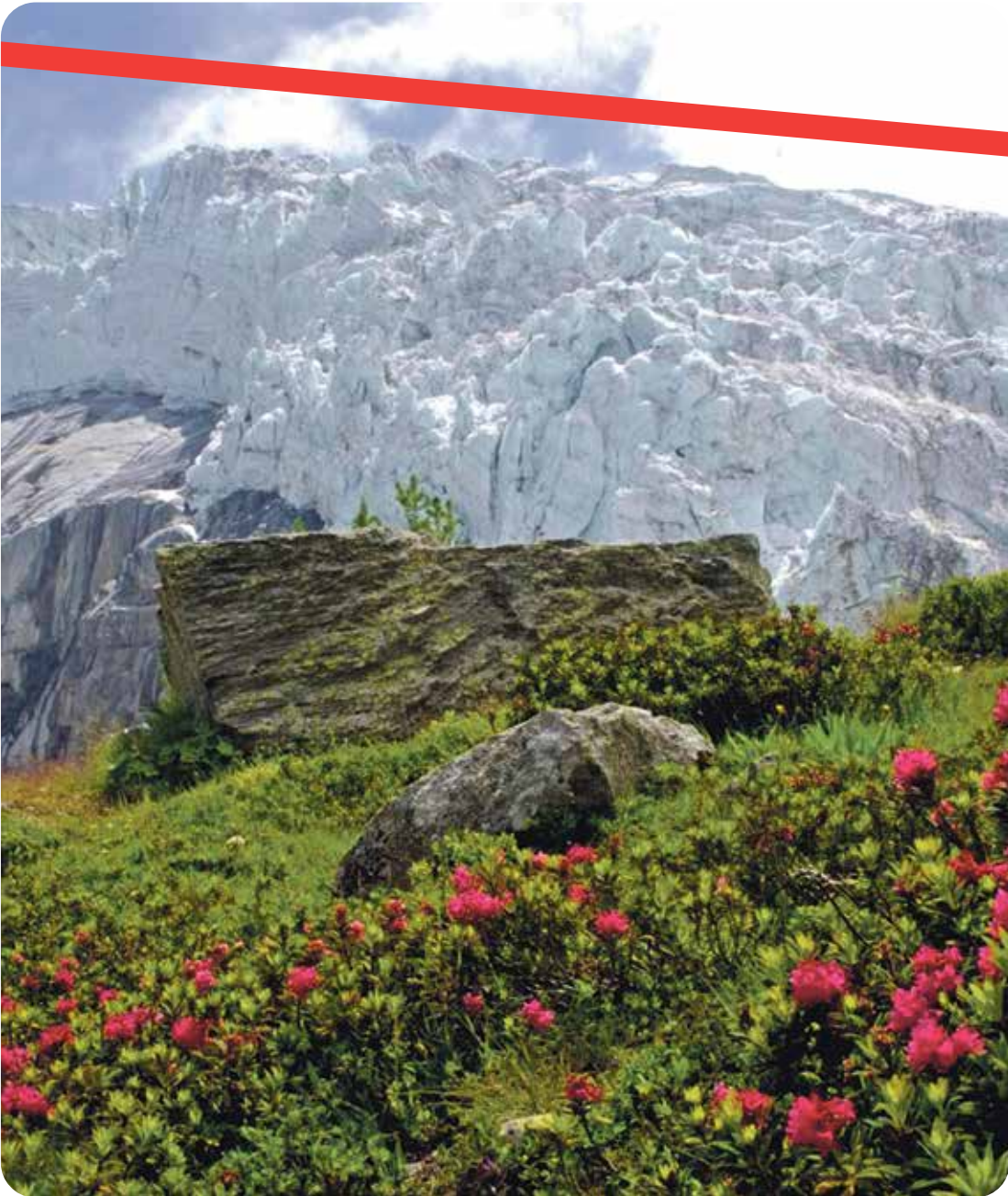
« Pas seulement de la tristesse sur ce qui existe, mais aussi de la joie pour ce qui pourrait advenir »

Daniel Coen, Une brève histoire de l'économie

25.01.2024

Conférence à Annecy d' ICE&LIFE, un projet novateur, qui propose d'explorer une des plus grandes métamorphoses actuelles de notre planète. Si tout doit être tenté pour limiter la fonte des glaciers, il n'en demeurera pas moins qu'une diminution de leur masse glaciaire aura bien lieu. La question étant alors d'agir pour la limiter au maximum, par exemple, en respectant les accords de la COP 21 à Paris. Jean.Baptiste Bosson montre que loin de laisser derrière lui un désert en se retirant, le recul du glacier provoque au contraire l'émergence de nouveaux

écosystèmes d'un très grand intérêt. Les scientifiques qui observent ces phénomènes insistent sur la rapidité surprenante de leur croissance, et sur la nécessité de préserver ces zones libérées par les glaces, qui deviennent les derniers espaces presque intacts sur notre planète, qu'il s'agit de protéger, puisque ces écosystèmes émergeants stockent du carbone et contribuent à la régulation du cycle de l'eau. Il s'agit de prendre en compte à la fois le côté inquiétant de la situation actuelle et aussi les raisons d'espérer et d'agir.



07.02.2024

Bonjour carmen,  
je suis toujours à la recherche d'une photo...  
j'essaie d'éviter la dimension folklorique, ce qui n'est pas toujours facile avec ce rapport initial au « betruf »  
j'ai trouvé ça, moins ciblé club alpin suisse  
dis-moi  
et aussi :  
la perfo se fera à 3 :  
jacques demierre, voix  
antoine läng, voix  
dorothea schürch, voix  
je pense utiliser des porte-voix, des mégaphones, des sirènes à main  
la bise  
jacques



08.02.2024

Bonjour Serge  
le rendez-vous avec Lionel et son équipe à bord de leur QG, Le marquis, amarré à Lyon Confluence, s'est bien passé. Un lieu étonnant, très bien aménagé pour les réunions, les expositions et divers événements qu'ils organisent. Ses collaborateurs m'on accueillie chaleureusement, ont été touchés par le projet et choqués par les images des bâches qui entachent le glacier.  
On a pu commencer à travailler sur des hypothèses. Ensemble, nous allons tenter de mettre au point une stratégie, pour apporter publiquement la preuve qu'au

fond du lac glaciaire, il y a aussi des bâches qui polluent la source du Rhône avec des micro plastiques. Après avoir pris connaissance, en avril prochain, des résultats des analyses des sédiments, effectués à l'Institut Forel à Genève et à l'INRAE à Lyon, une seconde expédition au pied du Glacier du Rhône devrait être organisée, juste avant l'ouverture de la route de la Furka.

Je suis très contente et j'espère que demain nous continuerons à avancer avec cette belle énergie. Pourrions-nous

nous rencontrer avec Léa le lundi 19 février vers 14heures?

Je suis en train de mettre en ordre des documents que j'ai réuni depuis 2019 pour commencer à donner forme à un journal de bord sur ce projet.

Je vous envoie celui-ci qui est très significatif sur l'état du site. Ce reportage a été publié le 5 juillet 2023 par le journal BLICK.

Je vous souhaite une belle journée amicalement  
Carmen





09.02.2024

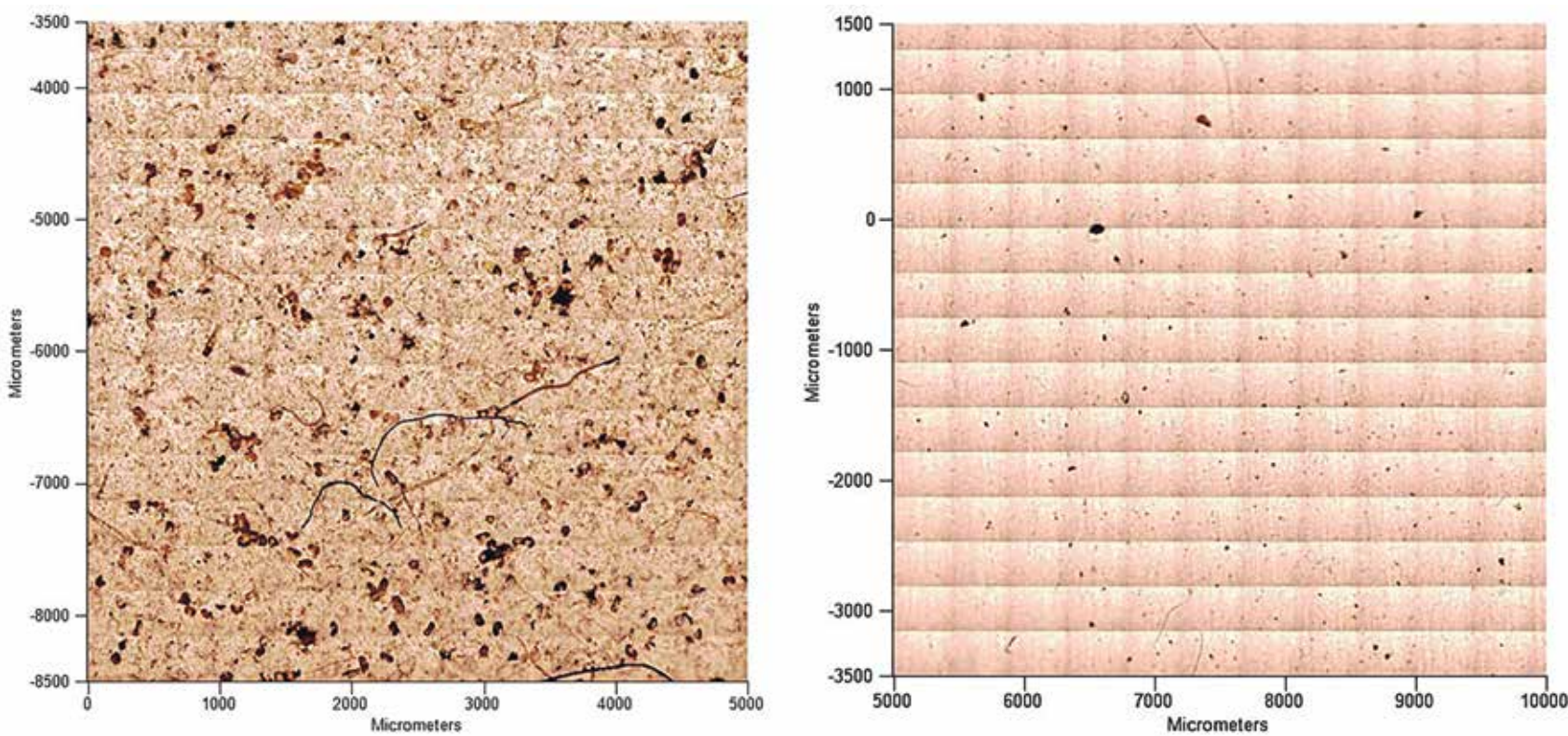
Rebonjour Carmen,

Je veux bien faire partie de ce petit groupe de travail et de réflexion, je connais bien Alexis de l'ASL.

Pour le moment nous continuons notre travail d'analyse sur les micro plastiques et nous prenons toutes les précautions nécessaires pour que nos résultats tiennent la route sur le plan scientifique.

C'est aussi pour cela que cela prend autant de temps.

A très bientôt,  
Amicalement,  
Serge



10.02.2024

Chère Carmen

deux cartes

l'une de Dufour en 1870, *Plan du front du glacier du Rhône et de ses moraines frontales*

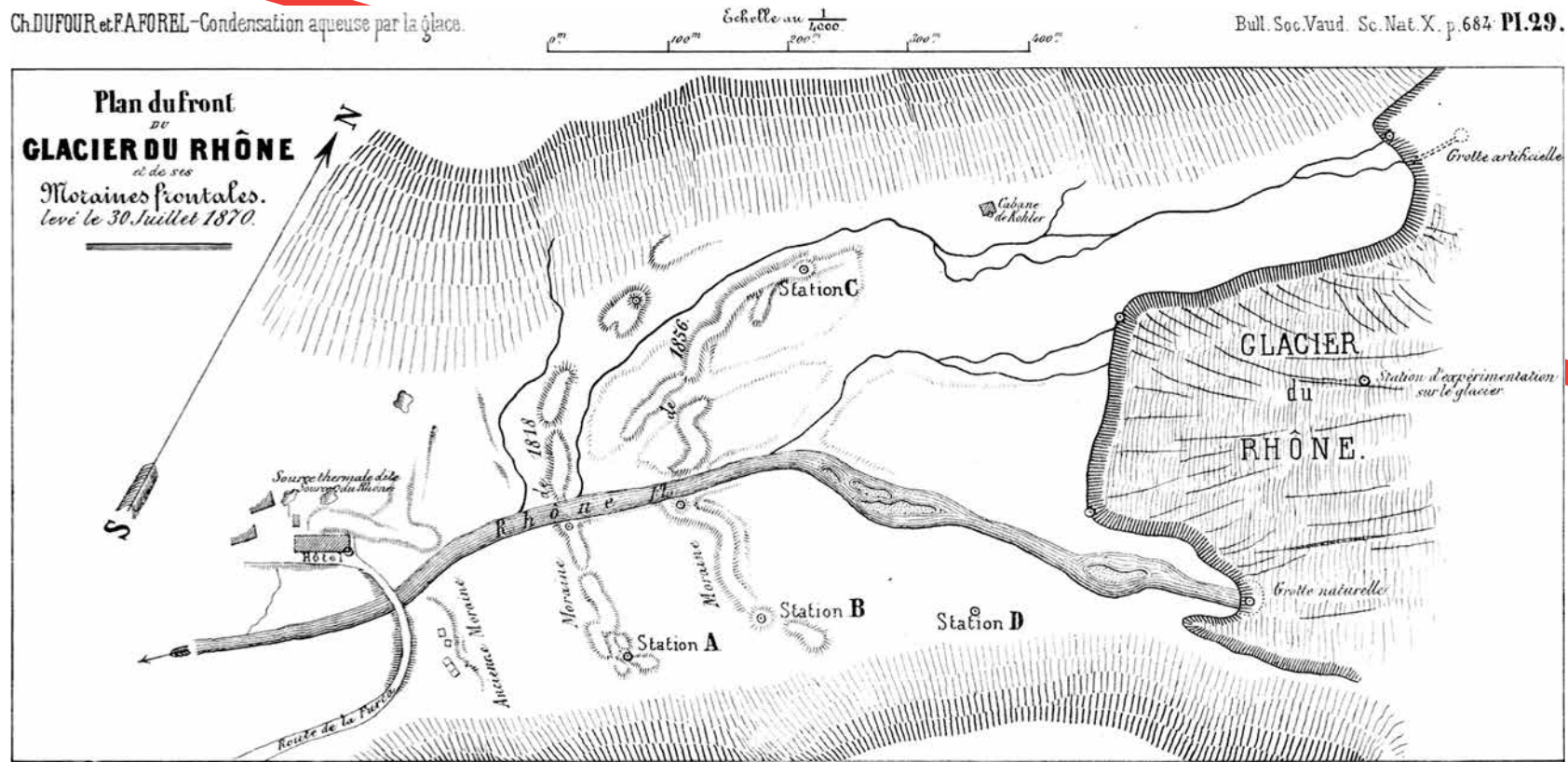
l'autre récente, de Schubiger-Bossard *Texturkarte* sur laquelle on voit les positions du glacier, de 1802 tout en bas, à 1973 tout en haut.

Je vais essayer de superposer/comparer cette dernière carte avec une image de Google-Earth, pour voir si on repère encore facilement les reliefs des moraines frontales successives.

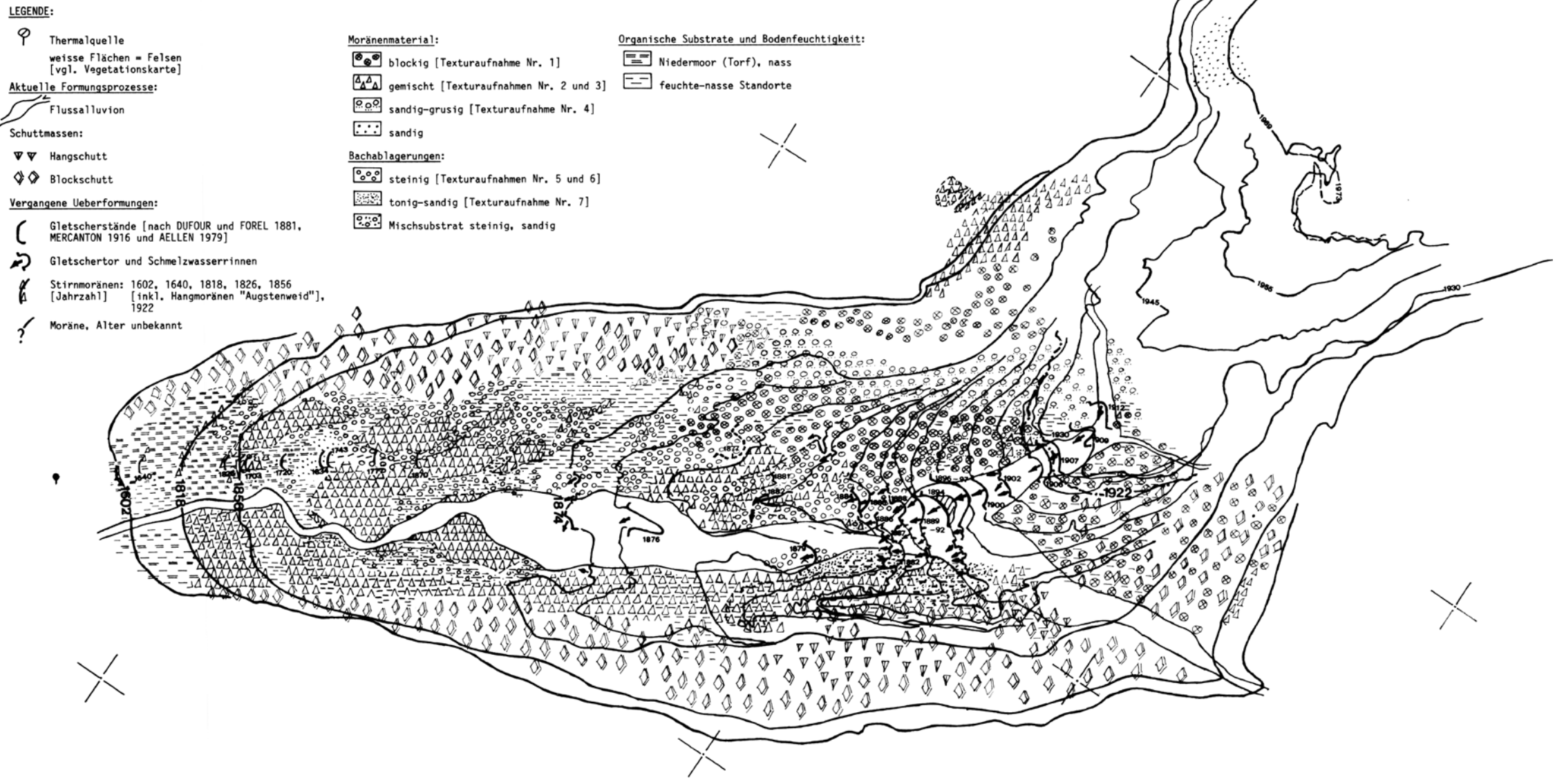
Cela pourrait être une suggestion pour la performance « en bas » de Jacques Demierre :

les « chanteurs » se déplaceraient sur les reliefs successifs, en s'éloignant, ou au contraire en se rapprochant de la « passerelle » où seraient les visiteurs. Comme un « écho » venant du glacier disparu... ?

A tout à l'heure  
Georges



TEXTURKARTE (incl. HISTORISCHE GLETSCHERSTÄNDE)



10.02.2024

Visite dans les laboratoires d'analyse des sédiments.

Sur chaque bouteille, une inscription indique « eau de surface », « eau profonde », « exutoire », « neige » et « glace ». De nombreux micro plastiques ont été trouvés dans des échantillons prélevés dans la glace.

D'après Serge Stoll, la contamination aérienne semble importante. La contamination potentielle des bâches, qui constituent un stock de microfibres plastiques, surtout si elles sont immergées, ne serait pas non plus à négliger. Je prends conscience que depuis 2019, je me focalise uniquement sur la pollution des bâches, alors que c'est tout aussi pertinent de prendre également en compte la pollution générée, depuis des décennies, par la présence de la route et de l'ensemble de l'infrastructure mise en place pour l'exploitation de l'attraction touristique: l'hôtel Belvédère et ses aménagements, les moyens de transport qui génèrent micro plastiques et gaz à effet de serre: bus, voitures, motos, vélo-moteurs.... Sans compter la pollution apportée par les nombreux touristes (aux alentours de 3000 personnes, quotidiennement, au pic de l'été), ainsi que celle provenant de l'érosion des matériaux de construction pour entretenir la grotte et la protéger.

16.02.2024

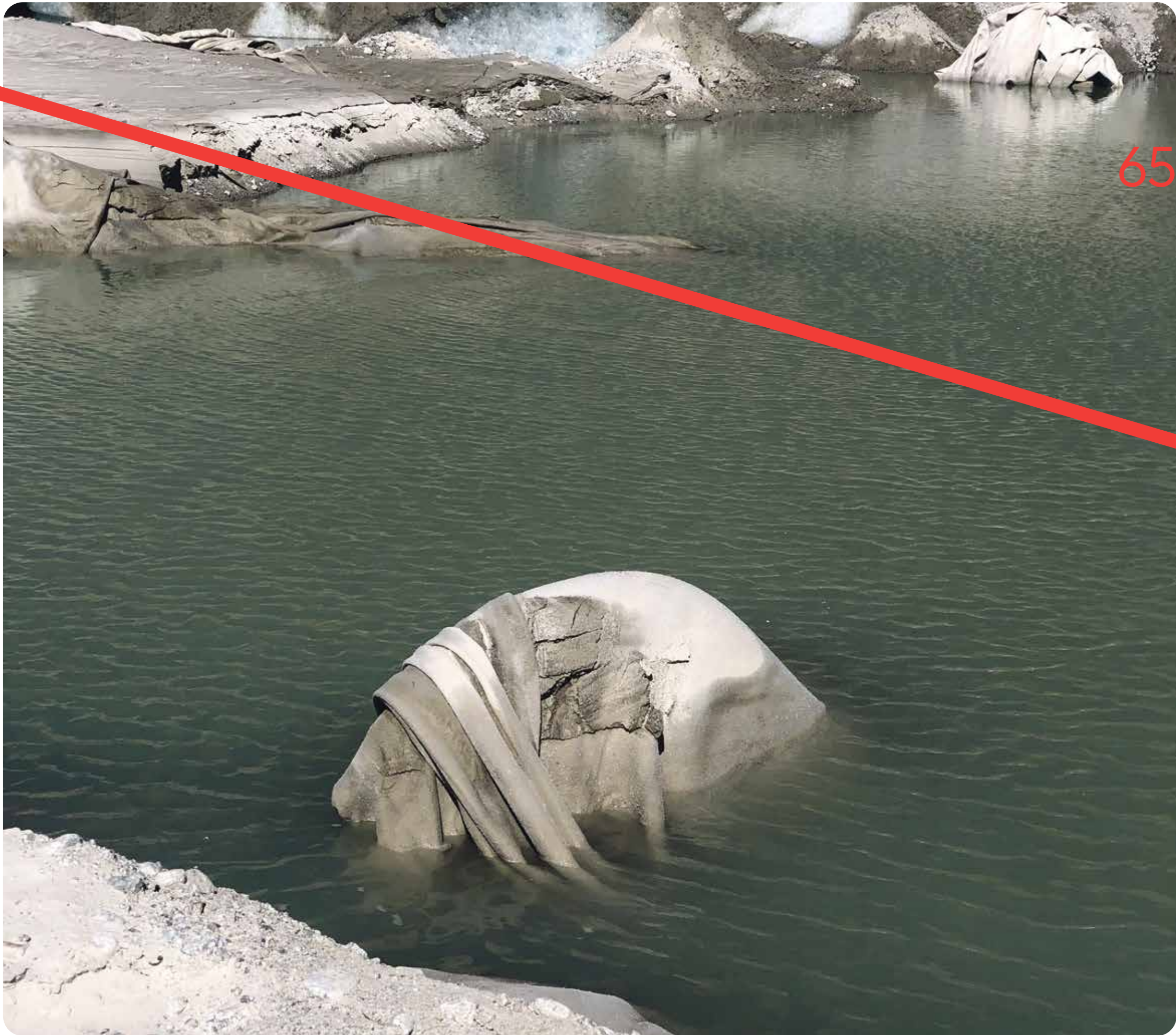
Bonjour Carmen,

J'espère que tu vas bien.

Tu trouveras en PJ le budget prévisionnel pour l'opération à la Furka.

On en rediscute tranquillement pour savoir comment monter tout ça.

Je t'embrasse  
Lionel





19.02.2024

Réunion avec le professeur Serge Stoll et sa collègue Léa Früh: des micro plastiques détectés dans l'eau de surface, un peu moins dans l'exutoire et encore moins dans l'eau profonde. Là où il y en a beaucoup plus, c'est dans la glace. L'eau de neige n'a pas encore été analysée et il reste encore deux analyses d'eau profonde à effectuer. Demain matin je leur apporte l'échantillon de bâche géotextile que j'ai récupéré sur le site, car l'échantillon qui est en leur possession est trop petit. Il s'agit maintenant d'approfondir ces premières analyses, pour déterminer plus précisément la quantité de micro plastiques issus des bâches géotextiles.

Rapidement contacter le laboratoire d'analyses de l'INRAE à Lyon, pour savoir s'ils ont commencé les analyses complémentaires et organiser une réunion en avril ou début mai avec eux pour comparer leurs résultats. Cette réunion pourrait se faire à Lyon ou dans les locaux de l'Université de Genève. En conclusion Serge Stoll pense que l'expédition d'Odysseus 3.1 pourra être organisée, car la présence d'une pollution en micro plastique dans ce lac glaciaire est indiscutable. Il faut juste rendre des résultats tout aussi indiscutables.

20.02.2024

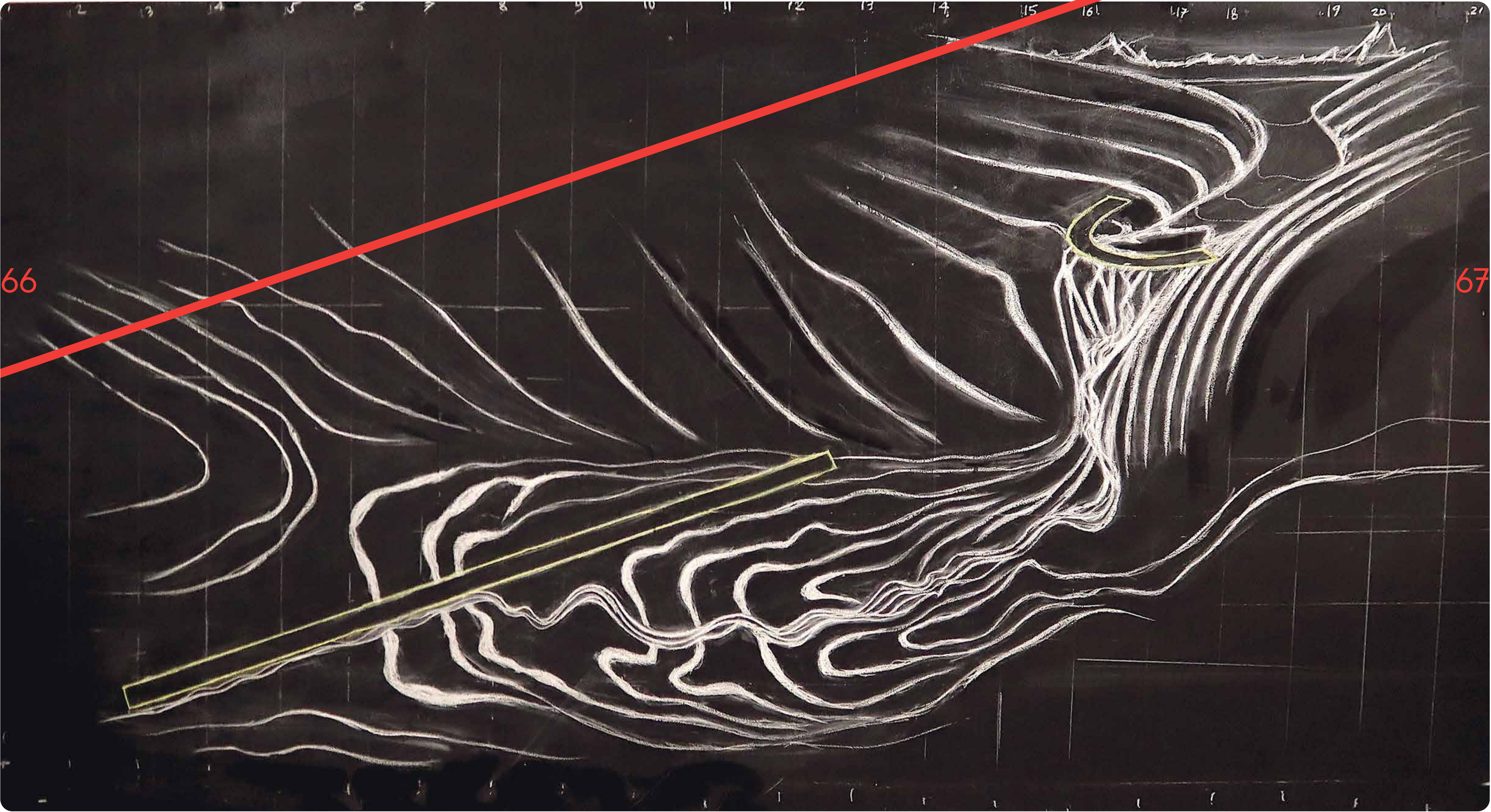
Bonjour Serge, bonjour Lea  
encore des réflexes liés à mes habitudes de travailler en solitaire...  
j'ai fait ce petit rapport que j'ai envoyé à Lionel et j'ai oublié de vous mettre en copie hier soir, désolée.  
je vous remercie pour l'aide et l'énergie que vous apportez dans ce projet, sans compter le partage de vos connaissances si précieuses et passionnantes  
je vous souhaite une belle journée amicalement  
Carmen  
/

Bonjour Carmen,  
Merci pour le message et votre enthousiasme, c'est un plaisir de partager avec vous.  
Juste deux éléments de précisions. Le laboratoire à Lyon ne travaille pas sur les micro plastiques mais sur la caractérisation physique et chimique des échantillons d'eaux et sédiments ce qui est complémentaire à notre étude.  
Pour les micro plastiques, oui effectivement nous en avons trouvé mais le lien avec la présence des bâches reste à faire. Il se pourrait que la contamination aérienne soit plus importante sur place. Mais bien entendu, la contamination

22.02.2024

potentielle des bâches qui constituent un stock de microfibrilles important (surtout si immergées) ne serait pas à négliger.  
Belle journée à vous deux,  
Serge

Et une esquisse du grand dessin dans la salle à manger de l'Hotel du Glacier  
Cet essai sur tableau noir 220x400cm, que je reprends sans cesse...  
Georges









Bonjour Serge, bonjour Lionel, bonjour Léa,

voici un document intéressant signé par la CIPRA Suisse sur le recouvrement des glaciers par des bâches, concernant le droit et ce que la science sait ou ne sait pas encore.

à très bientôt  
Carmen

Extraits de la Prise de position de la CIPRA Suisse  
«Recouvrements de glaciers et gestion de la neige», 2007

Introduction

(...) Le recouvrement de surfaces glaciaires ou rocheuses durant plusieurs mois avec du non-tissé ou des films plastiques est préjudiciable au paysage haut-alpin, en particulier lors de la grande fonte du début de l'été. Jusqu'à présent, les exploitants de remontées mécaniques ne se sont guère intéressés aux points de vue écologiques et aux aspects de protection du paysage et de l'environnement, et une approche globale sous l'angle de la durabilité se fait attendre.

Faute d'expérience, de nombreuses questions concrètes sont toujours sans réponse, notamment concernant la pratique à suivre en Suisse en matière d'autorisation. C'est pourquoi la CIPRA Suisse a élaboré la présente prise de position sur les recouvrements de glaciers et la gestion de la neige. Il s'agit de mettre en évidence les conditions cadre et les critères écologiques dont doivent tenir compte les exploitants de remontées mécaniques et d'autres acteurs touristiques, ainsi que les autorités cantonales compétentes pour statuer sur les demandes d'autorisation. Le but est de parvenir, dans les zones de haute altitude utilisées pour les sports d'hiver, à une exploitation respectueuse de la nature et ménageant celle-ci, ainsi qu'à une réglementation et une pratiques uniformes à l'échelle nationale en la matière.

(...)

Aspects juridiques

Selon l'art. 664 du Code civil suisse, les glaciers sont des biens du domaine public à usage commun, ne pouvant qu'exceptionnellement appartenir au domaine privé.<sup>8</sup> Ils sont dans tous les cas soumis à l'obligation de libre accès pour les usagers de la montagne non motorisés. D'un point de vue juridique, la question se pose de savoir dans quelle mesure le recouvrement de pistes sur glaciers au moyen de non-tissé, de même que la pratique de formes intensives de gestion de la neige, sont soumis à autorisation et susceptibles d'être autorisés. Il n'existe encore à ce sujet ni dispositions légales spéciales, ni décisions des tribunaux. S'applique ici la législation sur l'aménagement du territoire, sur les constructions et sur la protection de l'environnement. De l'avis de la CIPRA Suisse, tout recouvrement de glacier nécessite une dérogation au sens de l'article 24 LAT.

Les atteintes au paysage haut-alpin et au bilan de masse des glaciers concernés nous amènent à considérer que les recouvrements de zones englacées et les mesures de gestion de la neige représentent des modifications considérables du terrain, modifications qui, selon la jurisprudence, nécessitent une dérogation.

Position de la CIPRA

Considérations générales sur les recouvrements de glaciers et la gestion de la neige

Les recouvrements de glaciers et la gestion de la neige entraînent parfois d'importantes atteintes à la nature et au paysage et s'accompagnent d'une forte consommation d'énergie. En règle générale, la question de la proportionnalité de ces mesures se pose. L'utilisation de biens du domaine public – comme les glaciers – à des fins commerciales doit rester limitée. Ces atteintes, utiles à court terme pour la pratique des sports d'hiver, ne remplacent pas l'action qu'il est indispensable de mener en profondeur dans le cadre de la politique climatique. Avec les recouvrements de glaciers et la gestion de la neige, on s'attaque aux conséquences et non aux causes du réchauffement du climat. (...)

(...) Les effets du bâchage de glaciers sur l'écosystème n'étant pas connus, les recouvrements de grande étendue intervenant sur plusieurs années doivent être accompagnés d'un effort approprié en matière de recherche scientifique, à travers des études glaciologiques et écologiques notamment.

Les recouvrements peuvent se révéler judicieux à des endroits critiques près de pylônes de remontées mécaniques, de passages entre roche et glace ou d'installations (half-pipe p. ex.), s'ils permettent d'éviter ou de réduire l'ampleur des mesures de construction, des formes intensives de gestion de la neige ou un enneigement artificiel. Dans tous les autres cas, la CIPRA Suisse est opposée aux recouvrements de glaciers (...)

Exigences

Recouvrements de glaciers

Le recouvrement de surfaces englacées à des fins commerciales ou autres nécessite une dérogation délivrée par les autorités compétentes pour statuer sur les demandes d'autorisation de construire selon l'article 24 LAT, les glaciers étant des biens du domaine public et leur recouvrement constituant une atteinte au paysage (modification considérable du terrain). Il en est de même pour les glaciers situés dans des zones skiables ou appartenant exceptionnellement au domaine privé. (...)

Demande et octroi d'autorisations

Lors de l'examen d'une demande d'autorisation pour un recouvrement de glacier ou une opération relevant de la gestion de la neige, les autorités compétentes doivent prêter attention aux points suivants:(...)

(...) La durée d'un recouvrement doit être limitée à 4 mois au maximum durant le semestre d'été.

La durée de la dérogation doit être limitée à trois ans au maximum. A l'échéance du délai imparti, la poursuite du recouvrement ou de l'opération de gestion de la neige nécessite une nouvelle demande.

Il faut assurer, par une mise à l'enquête publique, que la gestion de la neige ne fasse intervenir aucun hélicoptère, avion, engrais ou additif chimique. L'enneigement artificiel sur des glaciers est interdit.

Les membres de la CIPRA Suisse sont

Pro Natura WWF Suisse Club Alpin Suisse (CAS) Patrimoine suisse Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) Initiative des Alpes Association Transports et Environnement (ATE) Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse Mountain Wilderness Suisse Fédération Suisse des Amis de la Nature (FSAN) Rheinaubund Fondation suisse de la Greina (FSG) Grimselverein Vereinigung Bündner Umweltorganisationen (VBU)

Bonjour Carmen,

Suite à votre appel, voici les quelques informations.

Nous avons pris quelques contact afin de trouver les informations relatives au tableau du glacier probablement de la fin du XIX. Il se trouve dans une salle de gym, avec l'entier des meubles de l'hôtel. L'adresse est la suivante :

MWH d'Ulrichen  
Rottenweg 4

3988 Ulrichen

La clé peut être récupérée après de Gilbert Truffer, il a participé à la mise à disposition de la salle et est actif dans la vallée. Nous reviendrons vers vous prochainement quant aux adaptation du chantier et conditions de mise à disposition de la grande salle.

Avec nos meilleures salutations  
jonas citherlet  
architecte hes

/

Merci de tout coeur pour ces précieuses informations

à très bientôt  
amicalement  
Carmen





03.03.2024

Bonsoir Serge, bonsoir Lea

j'ai retrouvé cette photographie prise l'été dernier où l'on voit sur l'emballage d'un rouleau de bâche géotextile abandonné sur le site, le nom de la fabrique.

Sur le site de l'entreprise, j'ai sorti la fiche technique qui correspond à ce rouleau tout est là avec quelques images prises le jour même

j'espère que cela peut vous aider :

je vous souhaite un bon début de semaine  
à bientôt  
amicalement  
Carmen

04.03.2024

Bonsoir Carmen,

Merci pour ces documents et photos très intéressantes. Nous pensions que les bâches étaient constituées de PET mais apparemment ce serait du PP.

Mais peut être que le PP s'est dégradé photo-chimiquement et donne un spectre proche du PET. La question est à creuser.

Bon début de semaine à vous aussi  
A bientôt, Amicalement,  
Serge

05.03.2024

Bonjour Carmen et Serge,

Je vous remercie pour l'envoi de ces documents et informations, qui sont très intéressants et pertinents. Les analyses sont toujours en cours, et il sera intéressant de voir les résultats qui en ressortent pour ensuite en discuter !

Très belle semaine à vous deux  
Meilleures salutations  
Lea

J'ai découvert l'association *Id-eau* en 2020, à l'occasion d'une intervention de Frederic Pitaval lors un journal télévisé de la TSR. *Id-eau* lançait alors l'appel du Rhône, une mobilisation citoyenne et transnationale, dans le but de demander la reconnaissance d'une personnalité juridique pour le fleuve Rhône, depuis sa source le glacier du Rhône jusqu'à son delta en France, le but étant de donner les moyens juridique au fleuve et à ses représentants, de se prémunir des agressions, des activités destructrices et de sauvegarder son intégrité.



id'eau

**DONNER UNE VOIX AU RHÔNE**

Expérimentations démocratiques pour une nouvelle gouvernance du bassin versant avec et pour le fleuve et ses habitant·es



ASSEMBLÉE POPULAIRE DU RHÔNE

**Il est temps de repenser notre relation avec le fleuve et le vivant. Il est temps d'agir avec audace et vision pour et avec le Rhône, ses affluents et tous les êtres qui en dépendent.**

**Ensemble, nous pouvons écrire notre avenir en commun. C'est pourquoi nous appelons aujourd'hui les Gardiennes et Gardiens du Rhône à porter ensemble la voix du fleuve.**



15.03.2024

Cher Lionel

j'ai passé ce soir une belle et étonnante soirée à la présentation de la Restitution publique de l'Assemblée populaire du Rhône par l'Association *Id-eau au* Palais Rumine, à Lausanne. C'était émouvant d'assister au témoignage et à l'engagement de nombreuses personnes qui ne se connaissaient pas et qui ont travaillé avec l'équipe de Frederic Pitaval, pendant deux années, pour arriver à constituer un collectif de citoyens prenant en charge la transmission d'une connaissance minutieuse des besoins du fleuve et des moyens de commencer à le représenter et de faire entendre sa voix, comme personnalité juridique. Les émotions des uns et des autres était palpables, d'authentiques paroles issues d'une expérience collective forte et nourrie de conviction. [www.Assemblée populaire du Rhône](http://www.Assemblée populaire du Rhône)

à très bientôt, bon week-end  
amitiés, Carmen

15.03.2024

Bonjour Jacques,

La première intervention pourrait durer 20 minutes, elle aura lieu en début d'après-midi face au glacier sur le site des bunkers, Gallenhütten.

La seconde intervention de 30 minutes, dans le jardin postglaciaire, le long du Rhône à Gletsch (juste à côté de l'hôtel Glacier du Rhône).

Dis-moi quand tu as le temps, pour un échange et aussi revenir manger une petite soupe avec Georges et moi

à très bientôt  
amitiés  
Carmen



# TECNOGEO F

PRODUCTION STANDARD

VIGANO PAVITEX S.p.A.

## TABEUA RECAPITULATIF: Rev 223

DESCRIPTION: Geotextile non tissé sigillato (GTX-N)

COMPOSITION: Polypropylène haute ténacité stabilisés aux UV, blanc

### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

|                      |                  | F22  | F30  | F35  | F45  | F50  | F55  | F65  | F70  |             |
|----------------------|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| Masse surfacique     | g/m <sup>2</sup> | 300  | 400  | 500  | 600  | 700  | 800  | 1000 | 1200 | EN ISO 8864 |
| Epaisseur sous 2 kPa | mm               | 2,50 | 3,50 | 4,00 | 4,40 | 5,40 | 5,20 | 6,20 | 6,00 | EN ISO 9893 |

### CARACTERISTIQUES MECANIQUES

|                                                |      |      |      |      |      |      |      |      |      |              |
|------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------------|
| Résistance à la traction SP                    | kN/m | 22,0 | 30,0 | 35,0 | 45,0 | 50,0 | 55,0 | 65,0 | 75,0 | EN ISO 10319 |
| Résistance à la traction ST                    | kN/m | 22,0 | 30,0 | 35,0 | 45,0 | 50,0 | 55,0 | 65,0 | 75,0 | EN ISO 10319 |
| Allongement à la traction maximale SP          | %    | 65   | 65   | 70   | 80   | 80   | 80   | 80   | 85   | EN ISO 10319 |
| Allongement à la traction maximale ST          | %    | 80   | 80   | 85   | 90   | 90   | 90   | 90   | 92   | EN ISO 10319 |
| Résistance au poinçonnement statique CBR       | kN   | 3,6  | 5,0  | 6,4  | 7,0  | 8,5  | 9,5  | 12,0 | 16,0 | EN ISO 12236 |
| Perforation au poinçonnement dynamique         | mm   | 11   | 10   | 7    | 6    | 4    | 3    | 0    | 0    | EN ISO 13443 |
| Efficacité de la protection                    | N    | 370  | 450  | 530  | 700  | 900  | 1110 | 1570 | 1620 | EN 14574     |
| Résistance au poinçonnement pyramidal français | kN   | 2,0  | 2,5  | 2,8  | 3,7  | 4,3  | 4,5  | 5,5  | 6,5  | NF Q 38-019  |
| Class CFG                                      | -    | 6    | 8    | 8    | 9    | 10   | 10   | 11   | 12   | CFG 1981     |

### CARACTERISTIQUES HYDRAULIQUES

|                                               |                                 |    |    |    |    |    |    |    |    |              |
|-----------------------------------------------|---------------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|--------------|
| Ouverture de filtration Ø <sub>90</sub>       | µm                              | 70 | 70 | 60 | 60 | 63 | 60 | 65 | 65 | EN ISO 12056 |
| Perméabilité normal au plan V <sub>h</sub> 50 | 10 <sup>-9</sup> m <sup>2</sup> | 40 | 40 | 38 | 40 | 25 | 24 | 22 | 15 | EN ISO 11058 |

### NOTES

Les valeurs indiquées sont nominales et obtenues à travers l'élaboration statistique des essais effectués en laboratoire sur le produit.

La société se réserve le droit de modifier les données indiquées à tout moment et sans préavis. Tolérance sur la largeur et longueur ± 2%.

D'autres types sont disponibles sur demande. Pour d'autres informations, consulter les fiches techniques de chaque produit.

Vigano Pavitex S.p.A. - Via Carlinga 35, 24035 Curno (BG)

Tel +39 035 20 19 11 - Fax +39 035 20 19 36 - [www.pavitex.com](http://www.pavitex.com) - [geo.exp@pavitex.com](mailto:geo.exp@pavitex.com)

Société avec Système de Gestion de la Qualité certifié ISO 9001

**PAVITEX**  
S.p.A.

TAB TECNOGEO F Rev 223.xls - B





19.03.2024

Bonjour Karin,  
j'espère que Aude et toi allez bien.  
Je suis allée voir l'exposition que vous avez réalisée au Kunsthaus à Zofingen. J'ai beaucoup aimé l'atmosphère de l'ensemble, à la fois harmonieuse et cohérente et aussi disparate, avec souvent beaucoup d'humour.  
J'ai bien avancé sur l'exposition, qui marquera l'ouverture du projet *Regarder le glacier s'en aller*, dans la grande salle à manger de l'hôtel Glacier du Rhône à Gletsch. Avec Georges Descombes, Jurg Conzett et Jacques Demierre, nous avons clarifié tous les éléments qui vont faire partie de cette exposition et qui vont nous être utiles pour exprimer une prise de position. Concernant la partie

des images vidéo, j'ai fait un tri parmi les images que j'ai filmées avec mon appareil photo Canon, pendant ma résidence artistique en 2019 à l'Institut Furkablück et en 2023 sur le site du glacier.  
Maintenant j'ai imaginé le début d'une forme que je voudrais réaliser en vidéo avec votre collaboration. Pour cela je voudrais aller à Zofingen pour vous la présenter et avoir votre réaction.  
Pouvez-vous me donner quelques dates à partir de la semaine prochaine et je m'adapterai à votre calendrier?  
je vous souhaite une bonne semaine et vous embrasse  
Carmen

21.03.2024

Je commence à travailler avec Pablo Lavalley sur la mise en page de l'édition no7, *Faire attention*, qui prendra la forme d'un journal (32x47cm), imprimé à 3000 exemplaires sur du papier journal et sera mise gratuitement à la disposition des visiteurs de notre exposition. Ce document est comme la « colonne vertébrale » de notre exposition. L'ensemble des pages, exposées sur une longue table en bois, retracera chronologiquement des moments l'enquête, ponctués par des rencontres avec des interlocuteurs engagés dans différentes disciplines : limnologues, plongeurs scientifiques, biologistes, chimistes, architectes, ingénieur, techniciens, politiques ou anthropologue. Le sujet central de nos échanges et questionnements se focalise sur l'urgence d'extraire les bâches géotextiles de l'extrémité de la langue du Glacier du Rhône. Dans notre démarche, le constat et la mise en évidence de l'atteinte écologique, morale et esthétique infligée au glacier et à son biotope, se prolonge sur l'évocation des nouveaux paysages, que le glacier met à jour en reculant et qu'il est impératif de sauvegarder. Être attentif aux conditions dans lesquelles le glacier recule et à celles dans lesquelles émerge le paysage qu'il nous lègue.  
5 écrans vidéo intégrés séparément dans l'épaisseur de la table en bois, diffuseront le montage d'images captées sur place en 2019, 2023 et 2024.



« Il y a plusieurs années, par une journée absolument magnifique, j'ai fait l'ascension de Glacier Peak dans les Cascades de l'Etat de Washington. Du sommet du Glacier Peak, on voyait presque les Selkirks du Canada. Au sud la vue s'étendait au-delà de la Columbia jusqu'aux monts Hood et Jefferson. Et bien sûr on voyait aussi les monts Adams et Rainier, et par-delà Puget Sound la chaîne des montagnes Olympic. Mon compagnon, lui aussi poète, me demanda : « Dis-moi, il y a un sénateur pour tout ça ? » Hélas il n'y a pas de sénateur pour « tout ça ». Et je pense à de nouvelles définitions de l'humanisme et de la démocratie qui incluraient le non-humain, accorderaient des représentants à « tout ça ». Voilà, selon moi, ce que nous voulons dire quand nous parlons de conscience écologique. »

Conversation entre Jim Harrison et Gary Snyder, *Aristocrates sauvages*



26.03.2024

Bonjour Carmen,

J'ai sollicité l'UNIGE & l'INRAE pour une réunion de travail autour des résultats des analyses; je te tiens informée dès que j'ai la date.

A l'issue de notre réunion scientifique, je solliciterai les autorités du Valais afin d'obtenir l'autorisation de passer.

Concernant une intervention de Frédéric Pitaval lors de notre conférence de presse, oui, je lui avais exposé en fin d'année dernière nos intentions et notre stratégie et proposé d'intervenir lors de notre conférence de presse.

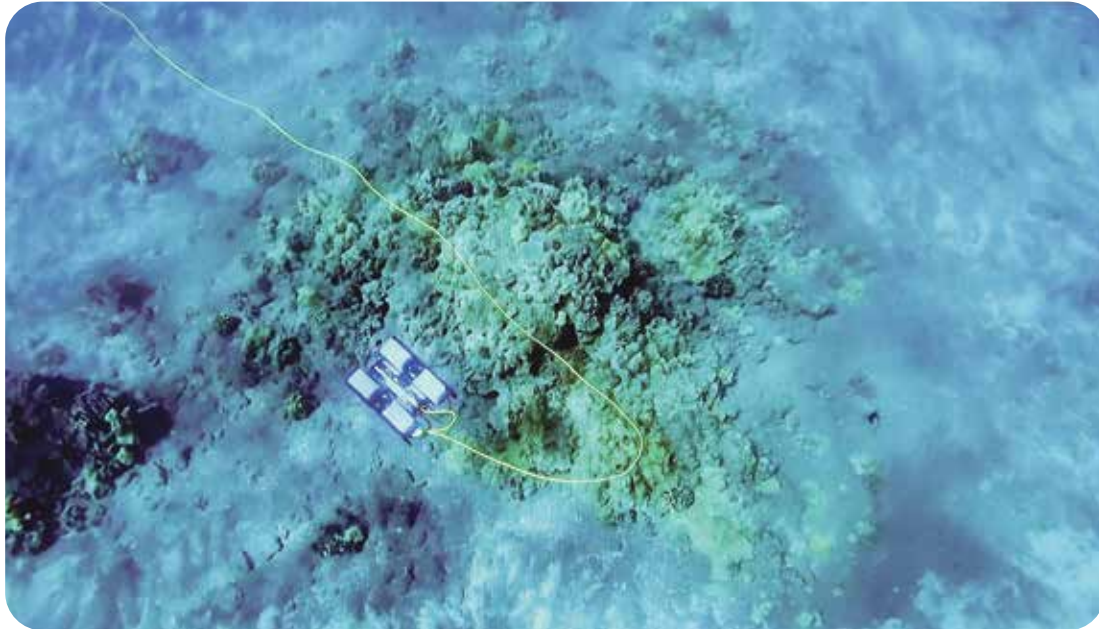
Stéphane Jacquet a rejoint officiellement Odysseus 3.1 il y a quelques jours et c'est une bonne nouvelle; c'est un vieux copain scaphandrier, directeur de recherches à l'INRAE de Thonon, profes-

seur des universités, président de l'Association Française de Limnologie, expert CNRS etc... Une référence dans la plongée scientifique. Il nous sera utile pour appuyer nos résultats côté « France ».

J'appelle Serge demain pour une lettre de recommandation; effectivement, ce ne sera pas de trop, si jamais on souhaite nous mettre des bâtons dans les roues...

Tu trouveras aussi ici le descriptif du ROV que nous embarquons; il sera 'customisé' pour cette expédition. Notre partenaire est en train de lui rajouter un bras articulé pour de la « saisie d'objets ».

Belle fin de journée à toi,  
Amitiés,  
Lionel



30.03.2024

Salut Carmen,

Voici une carte postale de ton glacier.

Peter

76

05.04.2024

Bonjour Lionel

Ce qui me préoccupe en ce moment, c'est la mise en place des meilleures conditions pour la réalisation les éléments de notre dispositif d'exposition à Gletsch.

Les architectes qui sont en train de restaurer l'hôtel Glacier du Rhône à Gletsch, m'ont parlé aujourd'hui des conditions météorologiques dans la région ces derniers mois: il y a eu beaucoup de neige sur les Alpes (tant mieux pour le glacier), mais il y a aussi des avalanches et cela peut retarder le chantier de la préparation de la salle qu'ils nous mettent à disposition (coulage d'une dalle en béton, installation électrique, eau...)

J'avance comme si tout allait se résoudre comme on espère, mais parallèlement, je travaille aussi sur un plan B.

La rencontre avec l'équipe Odysseus31, Serge Stoll, Lea Früh, Emmanuel Castella et bientôt, je l'espère, Stéphane Jacquet, ainsi que l'équipe de l'INRAE, (et quoi qu'il arrive pendant ces prochaines semaines), m'a ouvert un espace de réflexion et d'action, en relation avec une réalité du contexte qui va au-delà des apparences du décors paysager. Une dimension microscopique de ce qui est là et qu'on ne perçoit pas, et que la science a les capacités de mettre à jour. L'art a également cette capacité, mais avec d'autres outils.

La présence du ROV m'intéresse beaucoup. As-tu une image ou un croquis de ce robot?

L'ingénieur des Grisons Jurg Conzett, qui travaille avec nous sur le projet va être intéressé, car il voudrait travailler sur des solutions techniques pour enlever les bâches du fond du lac. Comme pour toute l'équipe du comité et de mon collectif, je ne lui ai rien dit concernant notre stratégie. Mais le moment venu, je sais qu'il sera très intéressé à te rencontrer.

J'attends, comme tu sais, avec impatience de vos nouvelles

je te souhaite une belle soirée amitiés

Carmen



20.04.2024

Bonjour Carmen,

Les demandes auprès des autorités partent la semaine prochaine pour les autorisations de plonger et l'ouverture de la route exceptionnelle pour nous.

Je reviens vers toi dès que j'ai des retours.

Je t'embrasse.

Lionel

24.04.2024

En début d'après-midi, Jean-Baptiste Bosson, glaciologue franco-suisse, est venu à mon atelier à Genève. Georges et moi-même l'avons invité à participer à notre exposition sous la forme d'une intervention, filmée par le photographe et vidéaste, Dominic Büttner.

Depuis 2020, Jean-Baptiste Bosson développe le projet Ice & Life, un projet entre la science et la conservation de la nature, pour sauvegarder les glaciers, ainsi que les zones que le glacier met à jour en reculant. Dans sa prise de position, il ne s'agit pas tant de déplorer la mort des glacier que de comprendre l'évolution des glaciers et des écosystèmes post-glaciaires pour mettre en place des moyens efficaces pour les protéger.



77



25.04.2024

Chère Carmen,  
Voilà un court texte  
J'espère qu'il te conviendra  
bises  
jaques

La performance sonore de Jacques Demièrre, aura lieu sur les sites du plateau de Galenhütten et de Gletsch. Elle s'inspire de la pratique du *Betruf*, une prière traditionnelle des laitiers et des bergers qui est chantée quotidiennement, à la tombée de la nuit, dans de nombreuses Alpes de Suisse centrale pendant la saison estivale du bétail. Autrefois, on l'appelait « Ave-Mariarüffen ». Ce chant a été découvert au XVIe siècle, dans les Alpes Pilates. Ses origines, remontent à la fin du Moyen Âge. Transmis oralement, encore aujourd'hui, il peut être interprété comme un chant grégorien popularisé. En plaçant ses mains autour de sa bouche en forme d'entonnoir ou à l'aide d'une « folle » (entonnoir à lait en bois), il crée un son qui peut être entendu au loin et, par beau temps, souvent même jusque dans la vallée. Les paroles et la mélodie varient selon les régions et revêtent la fonction d'un rituel protecteur. Dans un haut allemand aux couleurs dialectales, elles demandent à Dieu, à Marie, à Jésus, au Saint-Esprit et à divers saints, de préserver tous les êtres vivants de l'alpage et en particulier de les protéger contre les dangers de la nuit. Les tempêtes, les loups, les voleurs ou les fantômes sont souvent cités comme une menace.



26.04.2024

Bonjour Lionel

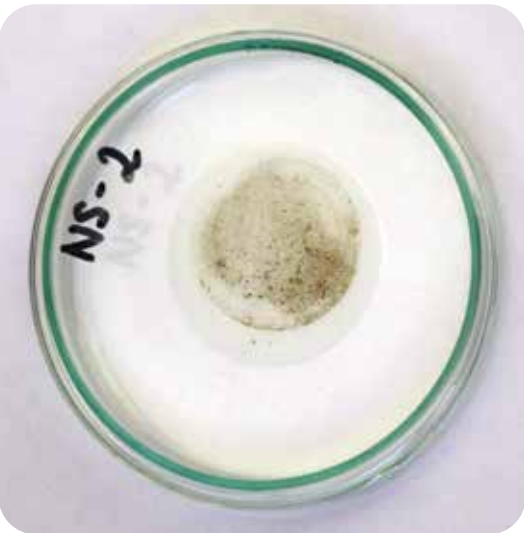
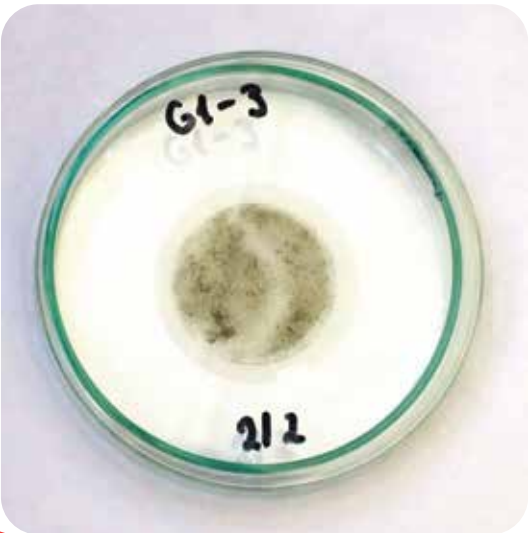
Aujourd'hui, j'ai eu une réunion avec Serge Stoll et sa collaboratrice Léa Früh, pour prendre connaissance de la suite des résultats concernant la présence des microfibrilles plastiques dans les résidus prélevés en juin 2023 dans le lac glaciaire. Léa est en train d'analyser la neige et la glace. Il y a plusieurs sortes de micro plastiques et de taille très différentes. Les fibres qui concernent les bâches sont celle qui sont de la plus petite taille. Il y en a, mais pas en masse. On verra ce que disent les analyses de l'eau du lac. Quoi qu'il en soit, ce qui m'a frappée aujourd'hui, c'est le nombre élevé de micro plastiques de tailles différentes et les plus gros carrément visibles à l'oeil nu. Serge n'a pas encore identifié la plupart, mais il semblerait que les fibres en polypropylène très minces viennent des bâches et des fibres de nylon proviendraient peut-être des ficelles utilisées pour attacher les bâches les unes avec les autres, autour de la grotte. Dans le petit film de cette première expédition, que tu m'as envoyé, il y a de très belles images. Comme tu dis, « ça fait envie ». J'espère de tout coeur que vous arriverez à obtenir l'autorisation pour la seconde expédition. J'ai ren-

contré à Sion Marlyne Andrey-Berclaz, députée au parlement valaisan et présidente de la Commission ATE (c'est elle qui a déjà déposé plusieurs questions au parlement valaisan concernant les bâches et les conditions d'exploitation de la grotte). Je lui ai dit qu'il se pourrait que j'ai besoin de son appui pour un événement. Elle m'a confirmé sa totale disponibilité et confiance. Autrement, je continue la préparation de l'exposition à Gletsch, le montage de mes images vidéo et la mise en page du journal. Il y a encore pas mal de travail, des textes à peaufiner et des images à choisir parmi les centaines de documents que j'ai accumulé pendant ces trois dernières années, mais j'avance. Avant-hier Jean-Baptiste Bosson, le glaciologue franco-suisse, est venu dans mon atelier. Avec Georges, nous avons imaginé une forme pour intégrer, à travers sa parole, le thème des paysages post-glaciaire. C'est une belle personne, tu t'entendrais bien avec lui, vous avez en commun votre magnifique engagement dans ce que vous faites.

je me réjouis de la suite  
amitiés  
Carmen

« Il y a des cas où l'on utilise des bâches ou des canons à neige pour limiter la fonte et préserver des infrastructures touristiques. Mais cela pose de très grandes questions paysagères, et ce ne sont pas vraiment des solutions, car on ne fait que cacher les vrais problèmes en limitant très localement la fonte des glaciers. Les glaciers couvrent 10 % des terres émergées de notre planète et on ne peut pas bâcher de telles surfaces. De plus, les masses glaciaires se déplacent et les bâches se bloquent dans des crevasses d'où on ne peut pas les extraire, elles se disloquent et provoquent des pollutions de l'eau des rivières, avec des conséquences en cascades très graves à moyen et à long termes. »

Jean-Baptiste Bosson, glaciologue.





30.04.2024

Bonjour Lionel

J'ai écrit au glaciologue suisse Matthias Huss pour lui demander s'il pouvait me communiquer les mesures de la profondeur du lac du glacier du Rhône.

/

Bonjour,

Notre laboratoire a mesuré la profondeur du lac au Glacier du Rhône en 2018. Voici les résultats:

<https://people.ee.ethz.ch/~mhuss/download/varia/>

Naturellement la partie du lac qui a été libéré par le retrait de la glace depuis 2018 n'est pas couvert. Mais peut-être ça donne quand-même une idée.

Meilleures salutations,

Matthias Huss

/

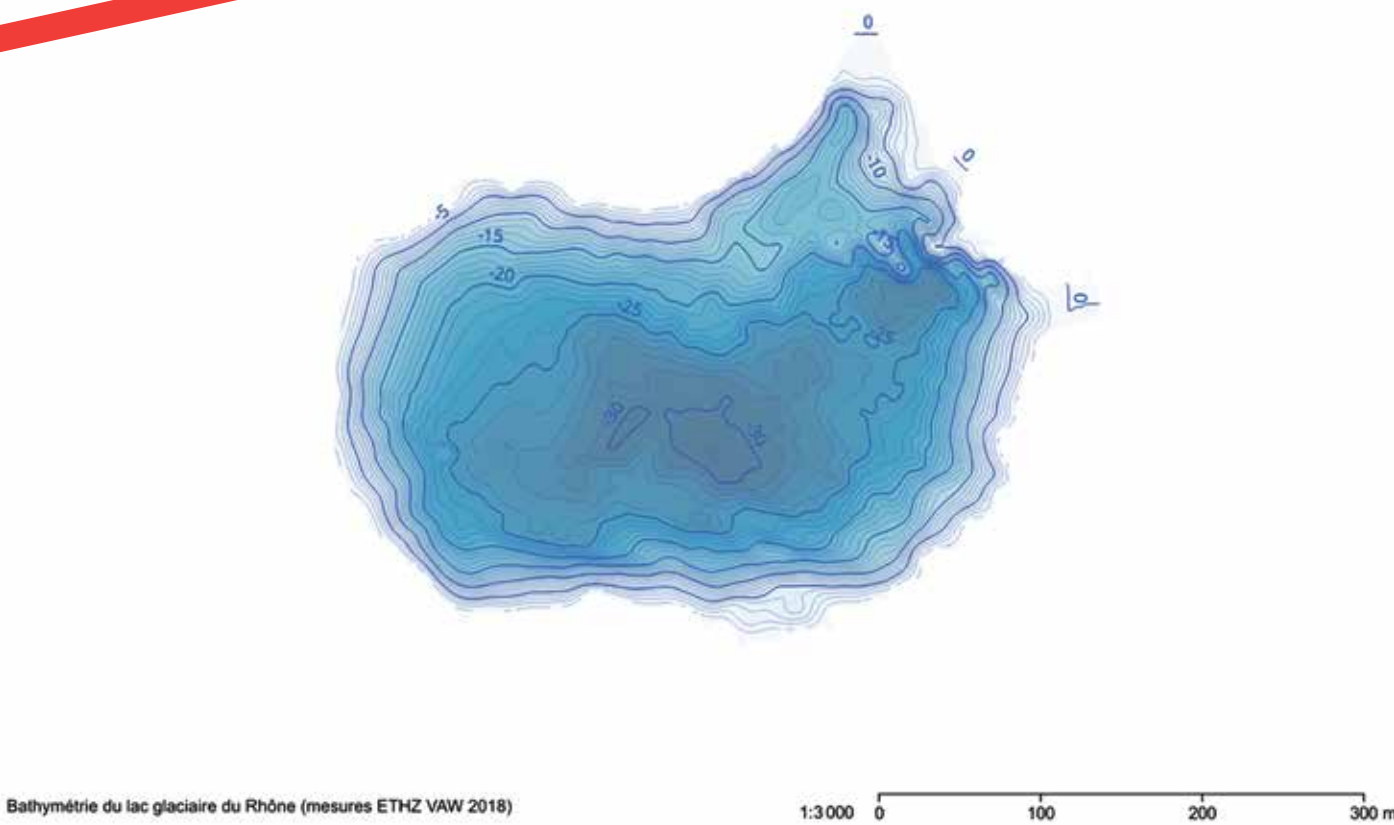
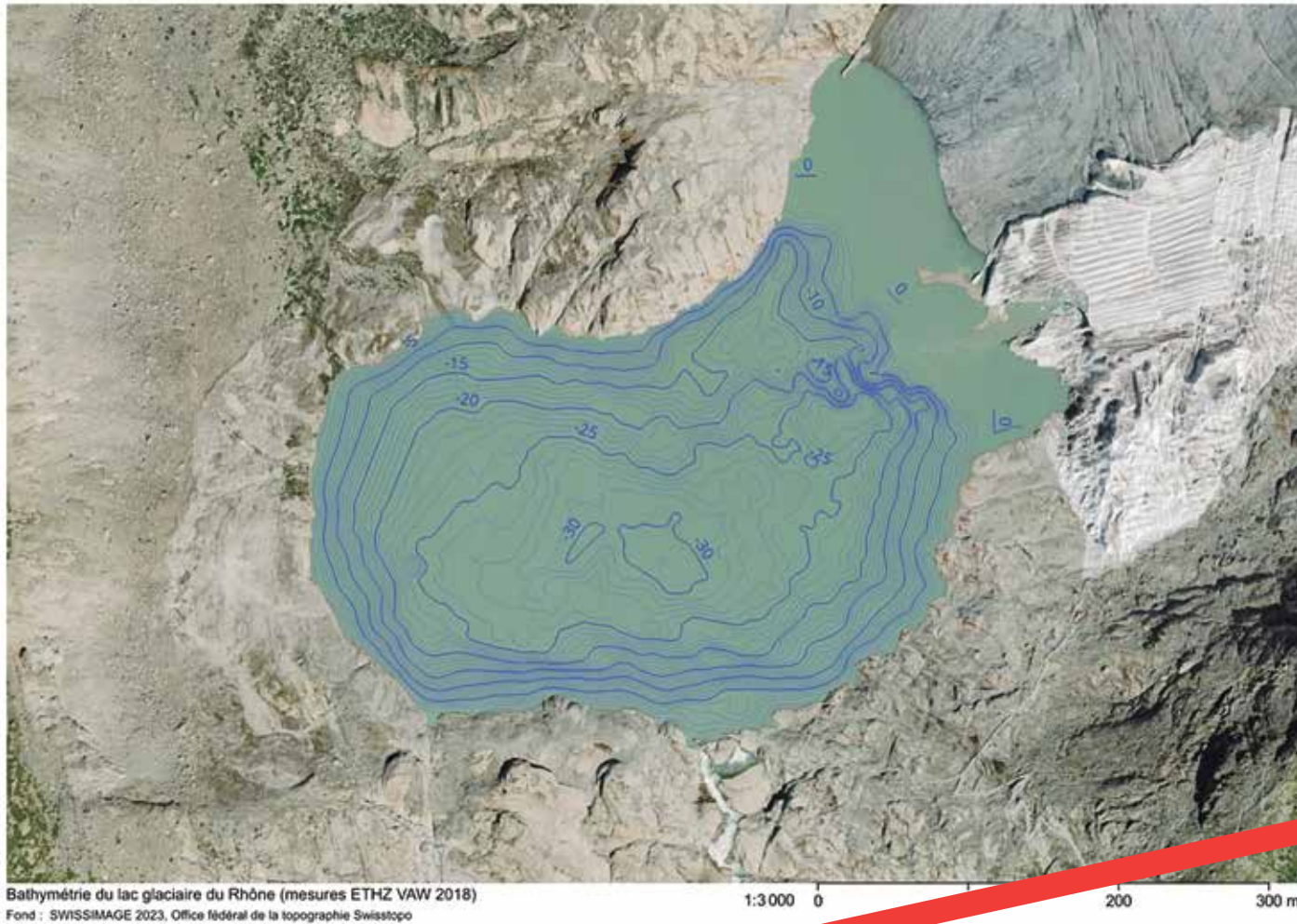
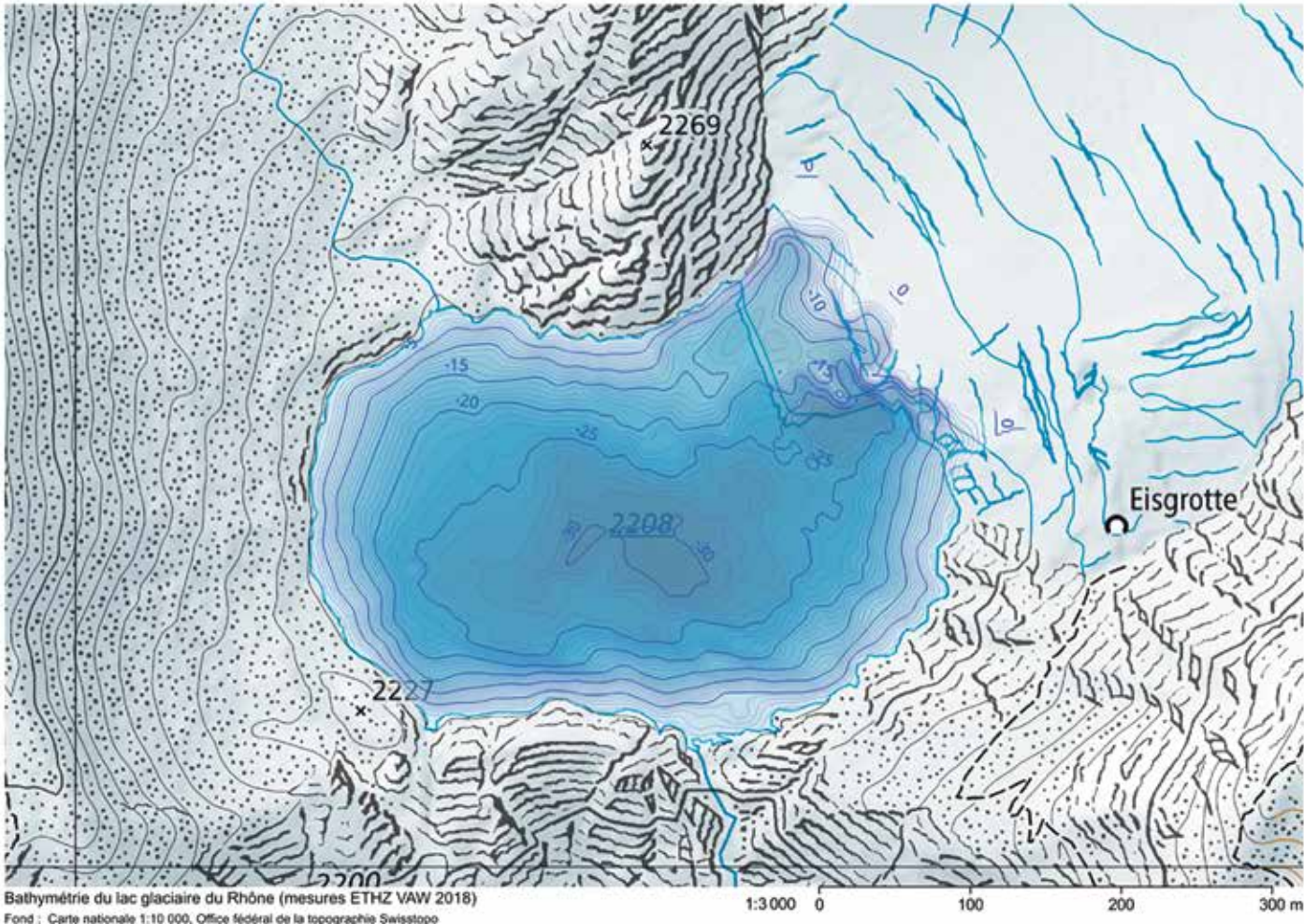
Voici ces trois images satellitaires, qu'on a enfin réussi à ouvrir avec SIG

J'espère qu'elles vous seront utiles

à très bientôt

amitiés

Carmen



06.05.2024

Bonjour Carmen,

Après l'appel de George et votre email, je suis heureux de voir que le projet va de l'avant!

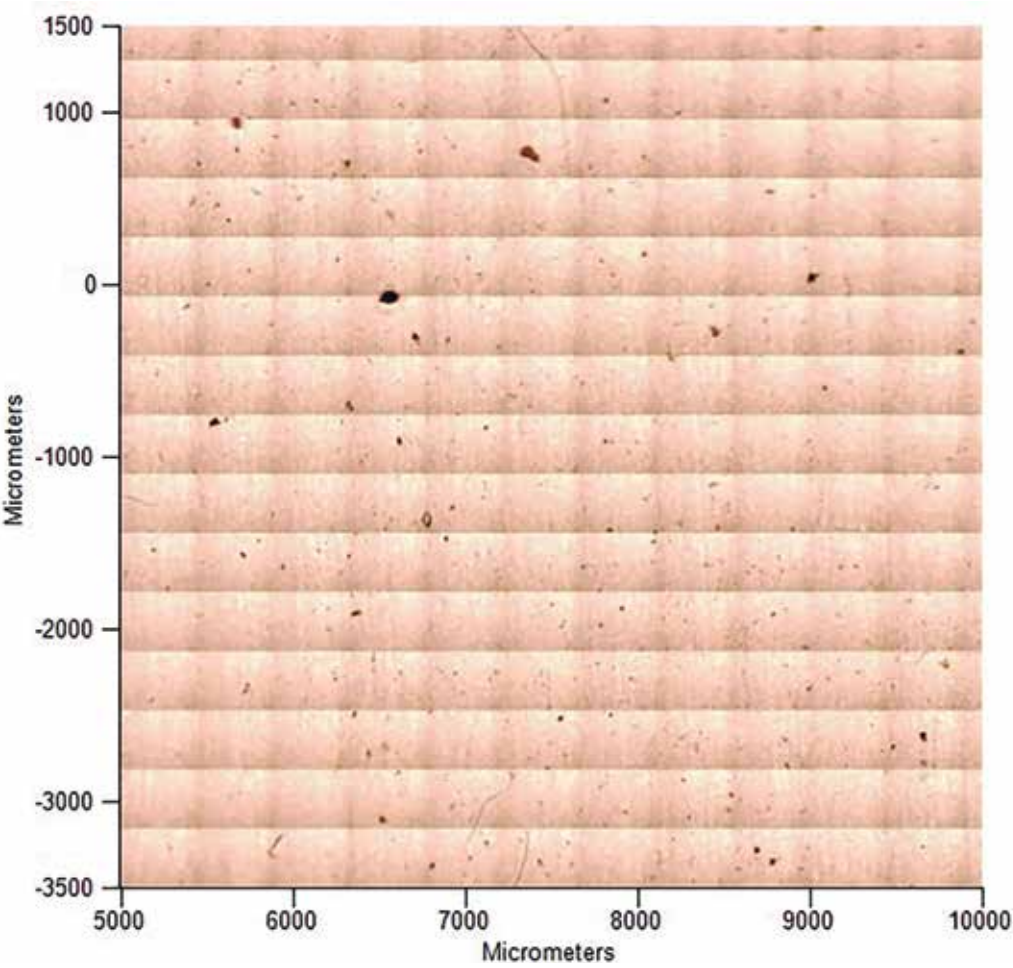
Je joins à cet email un plan au 1/50 du nez de chaussée avec quelques cotations utiles.

La dimension entre les angles d'embrasures des fenêtres de l'angle sud-est est de 115cm.

Meilleures salutations

Jonas Citherlet

architecte HES



08.05.2024

Bonsoir Lionel

je viens de quitter le laboratoire de Serge. Les fibres des bâches sont difficiles à détecter car extrêmement minces et éparpillées dans l'eau du lac. Il attend de voir encore les résultats d'une dernière partie des sédiments sur lesquels Léa travaille en ce moment.

As-tu des nouvelles de l'autorisation de replonger?

bonne soirée

je t'embrasse

Carmen

09.05.2024

Bonjour Carmen,

Merci pour ton mail, ça avance bien.

Cela se précise mais les dates ne sont pas encore arrêtées.

Dimanche, nous avons appris par le web que la route du col serait ouverte à partir du 29.05. Mardi, nous avons demandé confirmation auprès de Valais Promotion si cela était bien possible. Valais Promotion ont été des facilitateurs pour nous l'année dernière et c'est avec eux que nous avons organisé les dates.

Malheureusement, c'est encore trop tôt pour le dire.

Il a beaucoup neigé ces derniers temps; aussi les services techniques font un point le 18.05 et je reviens vers toi immédiatement.

Il ne semble donc pas avoir de «freins» ou «d'obstacles» à notre retour sur le site et c'est en cela une bonne nouvelle.

Je t'embrasse

Lionel





Bonjour Carmen,  
Ci-joint un article du Nouvelliste concernant les travaux de la session actuelle du Grand Conseil VS et en particulier la grotte du glacier, enfin une bonne nouvelle...  
Lorenzo

**Illicites, la grotte et les bâches du glacier du Rhône?**  
Sur le col de la Furka, le Belvédère offre une vue imprenable sur le glacier du Rhône. Une grotte y est creusée et attire chaque année de nombreux touristes. Mais le glacier fond rapidement à cause du changement climatique. La famille qui gère le site y installe des bâches depuis plus d'une décennie afin de protéger la grotte.

Dans deux interpellations distinctes, la Verte Brigitte Wolf et la socialiste Marlyne Andrey-Berclaz s'inquiètent de ces toiles qui se retrouvent sur les rochers, sur le lac qui s'est formé au pied du glacier et qui peuvent être emportée par le Rhône.

Aucune autorisation de construire

En coordination avec la Commission cantonale des constructions (CCC), le Conseil d'Etat confirme qu'aucune autorisation de construire n'a été délivré à l'exploitant de la grotte pour son creusement et par conséquent pour le recouvrement du glacier du Rhône par des bâches. Ce dossier fait actuellement l'objet d'une procédure en matière de police des constructions. La CCC a d'ores et déjà ordonné des mesures et la procédure suit son cours.

En septembre 2022, le Service de l'environnement (SEN) a ouvert une procédure administrative demandant de régulariser la situation: «Il l'a sommé de prendre les mesures nécessaires afin d'enlever les bâches se trouvant dans le lac glaciaire, celles menaçant de s'y retrouver ainsi que celles se trouvant sur le glacier ou les rochers et n'ayant plus d'utilité. Ces mesures ont été réalisées dans les délais impartis.»

Le SEN s'est rendu à plusieurs reprises sur le site afin de vérifier si les mesures ordonnées avaient été réalisées, le dernier contrôle ayant eu lieu début septembre 2023.

Le conseiller d'Etat Franz Ruppen précise: «Il reste des bâches sur le site, mais le SEN a invité les exploitants à les éliminer en 2024, donc maintenant à la réouverture des cols. La grotte ne sera bientôt plus exploitée.»

Tribune de Genève / Julien Wicky / (extrait)  
**La grotte du glacier du Rhône devrait disparaître**  
... Après 150 ans d'existence, le tunnel glaciaire pourrait n'être qu'un souvenir. Une procédure est ouverte, mais les exploitants s'accrochent...

**...La fin d'un site mythique?**  
La grotte du glacier du Rhône devrait disparaître  
...Confronté aux déclarations du Conseil d'Etat valaisan, Philipp Carlen n'a toutefois pas voulu nous confirmer que la grotte ne serait plus exploitée cette année. «Des recours contre les décisions de la Commission cantonale des construction sont en cours. Nous ne pouvons fournir aucune information sur ce processus en cours. »...



**La fin d'un site mythique?**  
**La grotte du glacier du Rhône devrait disparaître**



Depuis une décennie environ, des bâches sont tirées sur la glace (ici, en juillet 2023) pour préserver la grotte. JULIEN WICKY

Le Nouvelliste / Alexandre Beney / (extrait)  
**La grotte et des bâches illicites?**  
... Le conseiller d'Etat Franz Ruppen précise: «Il reste des bâches sur le site, mais le SEN a invité les exploitants à les éliminer en 2024, donc maintenant à la réouverture des cols. La grotte ne sera bientôt plus exploitées.»



16.05.2024

Bonjour

Pour donner suite à notre séance, voici un petit aperçu de la situation à Gletsch aujourd’hui.

La neige est présente en masse, mais le déneigement à pu permettre d’arriver jusqu’à l’hôtel. Toutefois le danger d’avalanche croissant dès lors rend son accès impossible, notamment du fait de la pluie et la hausse des températures récentes.

Nous gardons confiance et partageons notre motivation au service des routes actif sur place. Je vous tiendrait informés de l’avance de nos travaux en temps voulus.

Avec nos bons messages,  
Jonas Citherlet  
architecte HES



31.05.2024

Bonsoir Carmen,

La route pour la Furka n'est toujours pas ouverte et ne le sera pas avant le 10 juin d'après les autorités que j'ai eues encore ce matin au téléphone.

Et encore... Les quantités de neige tombées sont très importantes.

Donc on attend plus d'infos lundi.

Nous allons organiser une réunion pour ce début de semaine prochaine avec INRAE et UNIGE.

Je te tiens informée dimanche ou lundi.

Merci pour ta compréhension,  
Je t'embrasse  
Lionel

29.05.2024

Hello Carmen,

Ici un exemple de « partition », matériau vocal qu'utiliseront les 3 performers au début de la pièce #1, sur le glacier

cela ne dit rien bien sûr encore de l'ef-fet sonore in situ, qui nous fera sûrement reconsidérer en partie ce matériau

bise  
Jacques

Pièce #I, sur glacier, section (a)

I+II+III (ensemble, mais non synchronisé)

a — ä — a — i — a  
ä — i — i — ä — a — i — i — u — i — aa — i  
a — e — ä — u — a  
o — e — a

I (solo)

u — ä — e — ä — e  
ü — e — üü — e — a — ä  
üü — e — ä — i — ä  
i — i — u — ä — u — ii  
o — u — ii

II (solo)

u — ä — e — ä — ä — e  
a — u — ä — ä — u — üü — i  
i — u — a — e  
ü — ä — ä — ä — u — e  
ä — u — e

III (solo)

u — ä — e — ä — üü — ä  
ü — e — i — o — ää — u — ä  
i — i — u — uu — e — e  
i — e — i — i — e — i  
o — ü

I+II+III (ensemble, mais non synchronisé)

a — ä — a — i — ä  
ä — i — i — ä — a — i — i — u — i — aa — i  
a — e — ä — u — a  
o — e — a  
aa — ä

Pièce #I, sur glacier, section (f)

I Alpen-Margerite  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
II Alpen-Rispengras  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
III Alpen-Vogelfuss-Segge  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
I Alpen-Mannsschilb  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
II Alpen-Säuerlingsflur  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
III Alpen-Gänsekresse  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
I Alpen-Leinkraut  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
II Alpen-Lieschgras  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
III Alpen-Kratzdistel  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
I Alpen Ampfer  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
II Alpen-Aster  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
III Alpen-Windhalm  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
I Immergrüne Bärentraube  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
II Rostblättrige Alpenrose  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
III Violett-Schwingel  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss  
I+II+III Gletscher-Hahnenfuss

I n’y aura donc ni suspense ni coup de théâtre. Quand le film commence, on sait l’issue inévitable. Pas l’issue, non : l’événement. Et c’est parce qu’on le sent à la fois imminent et inéluctable qu’il engourdit toute volonté d’action. C’est bien ce paradoxe du temps politique qui enrage la jeunesse d’aujourd’hui – une rage pasolinienne, celle d’exister et d’exprimer, rabbia poetica qui est d’abord une colère contre l’inattention, maladie de l’indifférence aux malheurs du monde nous rendant impuissants à nous révolter contre l’injustice. Il y a peu encore, nous ne savions pas où donner de la catastrophe : une menace chassait l’autre, il y avait toujours plus urgent que l’urgence climatique, toujours mieux à faire que d’affronter une crise environnementale qui allait marquer, on en était certain désormais, notre avenir proche. On se disait peut-être qu’il serait grand temps, un jour, bientôt, mais pas tout de suite, de se dire : c’est maintenant ou jamais.

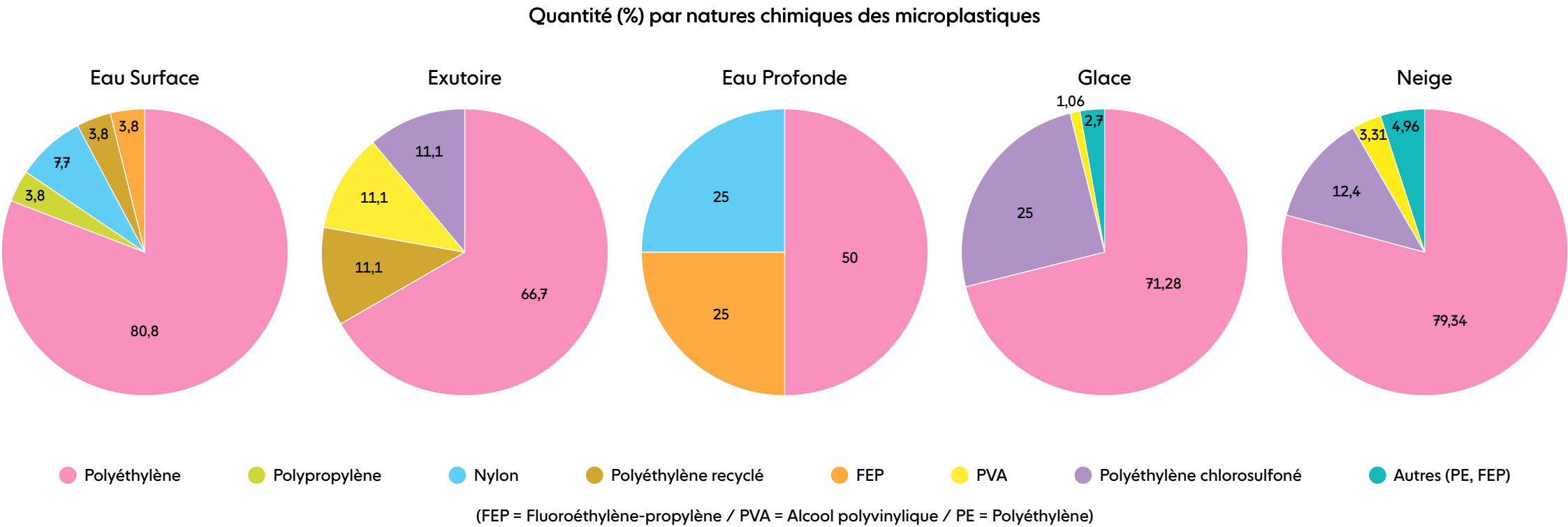
Patrick Boucheron, *Le temps qui reste*.

84

85

26.06.204

Des analyses chimiques des sédiments prélevés en 2023 dans le lac du Glacier du Rhône, en eau profonde, en eau de surface, dans la neige, dans la glace et à son exutoire, ont été effectuées au Département F.-A. Forel pour les sciences environnementales et aquatiques de l’Université de Genève. Elles indiquent que la présence des bâches géotextiles constitue une source potentielle de contamination aux micro plastiques.







86

« Un « bon » piano est habituellement d’une homogénéité presque terrifiante. Associée au tempérament égal, cette volonté d’uniformisation a contribué à la création d’œuvres musicales qui ont marqué l’histoire de la musique occidentale. Mais l’écoute a changé. La technologie de l’enregistrement dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des artistes comme Luigi Russolo au début du XX<sup>e</sup> et plus tard John Cage, ont remis profondément en question notre rapport aux sons produits et perçus. C’est pour cela que jouer le piano aujourd’hui, le XXI<sup>e</sup> siècle déjà entamé, ce n’est pas seulement jouer un instrument, c’est pénétrer un espace, avec ses pavés bien alignés, mais aussi avec sa face cachée, ses zones de non-droit, ses herbes folles et proliférantes.

Jacques Demierre, Abécédaire, AB C BOOK, Lenka Lente, 2028



87



#### REMERCIEMENTS

##### ASSOCIATION AUX ARTS LES GLACIERS

Christiane von Roten, présidente  
Lorette Coen  
Bernard Fibicher  
Anne-Outram Mott  
Lea Hunziker  
Cyril Veillon  
Monique Keller  
Anne-Catherine Lyon  
Françoise Jaunin  
Ruth Gilgen

##### EXPOSITION GLACIER DU RHÔNE

Jurg Conzett, Georges Descombes

##### PERFORMANCE MUSICALE ECHOING

Jacques Demierre — conception  
Antoine Läng  
Dorothea Schürch  
Romain Vuillod — guide de montagne

##### JOURNAL OU VAS-TU GLACIER ?

graphisme — Pablo Lavalley, oficio.ch / Genève  
impression — DZB Centre d'impression Berne  
tirage — 1'500 ex.

##### COMITÉ DE PATRONAGE

Katharina Ammann — directrice de l'Aargauer  
Kunsthau Aarau  
Philippe Descola — anthropologue, ancien titulaire de  
la chaire d'anthropologie de la nature au Collège  
de France  
Jacques Dubochet — biophysicien, prix Nobel de  
chimie en 2017  
Ruth Dreifuss — ancienne conseillère fédérale  
Olivier François — conseiller aux États  
Yvette Jaggi — ancienne conseillère aux États,  
syndique de Lausanne et présidente de Pro  
Helvetia  
Christiane Leister — entrepreneure, philanthrope dans  
les domaines de l'art, de la culture, de la science et  
des expéditions polaires  
Frances Morris — directrice de la Tate Modern, Londres  
Luc Recordon — ancien conseiller aux États  
Sonia Seneviratne — climatologue, professeure  
à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich,  
département des sciences des systèmes  
environnementaux  
Uli Sigg — entrepreneur, diplomate, collectionneur  
d'art  
Nancy Ypsilantis — journaliste  
Thierry Barbier-Mueller † — chef d'entreprise et  
collectionneur d'art genevois, subitement décédé  
le 24 janvier 2023, faisait partie des personnalités  
qui ont accordé leur confiance au projet *Regarder  
le glacier s'en aller*

##### ETAT DU VALAIS

Philippe Venetz — architecte cantonal  
Rita Wagner — architecte cantonale suppléante

##### ARCHITECTES

Atelier Mor& Architectes Sion  
Jean-Pascal Moret  
Jonas Citherlet  
Jules Bruttin

##### ENTREPRISES

Didier Leclerc — Leclerc Menuiserie  
Les ateliers EMA Sarl — Carouge  
LEUBA HIAG — Carouge  
Philipp Transports  
HGC — Grand-Lancy  
Metalover — Carouge  
Crettenand vitrerie — Ardon  
Socal Peintures — Les Acacias /Ge  
Glass Technology — Genève  
L'Emailler SA — Genève

##### SCÉNOGRAPHIE

Videocompany — Zofingen  
Dominic Büttner — Zurich

##### HOTELLERIE

Hôtel Rhônequelle — Oberwald  
Forest Lodge — Oberwald

##### SCIENTIFIQUES

Serge Stoll, Lea Früh, Emmanuel Castella — Université  
de Genève  
Section des Sciences de la Terre et de l'Environnement  
Département F-A. Forel des sciences de  
l'environnement et de l'eau  
ODYSSEUS 3.1, Lyon  
Jean-Baptiste Bosson Glaciologue Ice&Life,  
Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie  
(ASTERS)  
Matthias Hüß — Glaciologue ETHZ Zurich  
Raimund Rodewald — directeur de la Fondation suisse  
pour la protection et l'aménagement du paysage  
— Bern  
Robert Cramer — Genève  
Marlyne Andrey-Berclaz — Députée au parlement  
valaisan Présidente de la Commission ATE  
Janis Osolin — directeur Institut Furkablück  
Benoît Antille

##### PRÉPARATION ET INSTALLATION EXPOSITION

Simon Favre, Philippe Kaufmann, Tibo Laufenberg,  
Didier Leclerc, Basile Leclerc, Johannes Haenggli,  
Marc Bieler, Antoine Bieler, Guy Limone, Janis Osolin,  
Aureliano Ramella, Lorenzo Ramella, Florence  
Choquard, Isabelle Schlup, Edgard Soares, Kewin  
Suter, Yilka Perteshani, Orlando de Pury

##### PARTENAIRES

Loterie romande, Fondation Ernst Göhner, Fondation  
du Jubilé de la Mobilière, Fondation Temperatio,  
Fondation Leister, Fondation HMSL, Fondations  
associées, Pro Helvetia, Fondation suisse pour la  
protection et l'aménagement du paysage, Carlos  
Esteve, Entreprise Induni, Entreprise Scrasa, PONT12  
Architectes — Lausanne, Couleurs des Jours — Genève

##### CRÉDITS PHOTOS

Sauf mention, toutes les images proviennent des  
archives de Carmen Perrin, Georges Descombes,  
Lorenzo Ramella, Institut Furkablück, Odysseus 3.1/  
Seaskymotion, Elisabeth Rull/Odysseus 3.1, ETH Zurich,  
Association Ice&Life, Dominic Büttner, Laboratoire de  
Physico-chimie, Université de Genève.



